

Aujourd'hui



ANDRÉ PÉLISSIER
du bureau de La Presse
QUÉBEC

En plus de rendre les examens théoriques beaucoup plus difficiles pour l'obtention d'un permis de conduire, le gouvernement du Québec proposera aujourd'hui que soit réduit de plusieurs points le taux d'alcool toléré dans le sang pour les conducteurs de moins de 25 ans, à l'intention desquels on créerait une nouvelle classe de permis dits «probatoires», une formule, pré-

cise-t-on, qui a déjà été mise à l'essai dans plusieurs États américains, ainsi que dans l'Ontario.

De plus, la réforme du Code de la sécurité routière que le ministre des Transports Sam Elkas doit annoncer n'accorderait que 10 points dans la banque des «nouveaux conducteurs», au lieu de 15 comme c'est le cas présentement.

Selon les informations obtenues par *La Presse* auprès de différentes sources gouvernementales et policières, la réforme affectera quelque 300 règles de conduite mais visera principale-

ment les jeunes automobilistes, «les plus susceptibles de tenter des prouesses sur les routes».

Le ministre Elkas doit annoncer aujourd'hui les détails de la réforme devant l'Assemblée nationale, en indiquant par la même occasion quelle sera la durée, en nombre d'années, de la période durant laquelle un détenteur de permis sera considéré comme un «nouveau conducteur».

Comme *La Presse* l'indiquait hier, la réforme du code prévoit l'imposition d'amendes allant jus-

qu'à 100\$ pour le non respect du règlement sur le port de la ceinture de sécurité et 1000\$ pour l'utilisation d'un détecteur de radar, dispositif illégal dont l'usage se répand de plus en plus.

Des pressions sont exercées par différents corps policiers pour que le gouvernement impose une perte de points d'aptitude pour une infraction reliée à la possession d'un détecteur de radar. Le sujet est discuté au ministère des Transports, et de nouvelles mesures dissuasives pourraient être an-

noncées aujourd'hui par le ministre.

La vitesse

Les propositions qui seront faites aujourd'hui par le ministre ont longuement été élaborées par le ministère des Transports, en collaboration avec les directeurs

VOIR JEUNES EN A2

A3: Ivressomètre et «tests de sobriété» remis en question

Les grandes sociétés privées rejettent le fédéralisme centralisé

PHILIPPE DUBUISSON
du bureau de La Presse
OTTAWA

Les présidents des grandes entreprises canadiennes n'excluent aucune option constitutionnelle, si ce n'est le maintien de la structure fédérale existante qui n'a maintenant plus aucun avenir, selon eux.

«Nous voulons maintenir et même accroître l'intégration économique des provinces. Mais nous ne rejetons aucune formule constitutionnelle qui puisse répondre aux aspirations politiques des régions canadiennes», lance le président du Conseil canadien des chefs d'entreprises, M. Thomas D'Aquino, au cours d'une longue entrevue accordée à *La Presse*.

Le Conseil canadien des chefs d'entreprises regroupe 150 présidents et chef de la direction des plus grandes sociétés canadiennes. On retrouve sur son comité

exécutif les présidents de BCE (Raymond Cyr), Canadien Pacifique (William Stinson), Banque Royale (Allan Taylor), Du Pont Canada (Edward Newall) et d'autres sociétés de même envergure.

Après avoir fondé «Les amis du Lac Meech», présidé par le président du conseil du Groupe La Laurentienne, M. Claude Castonguay, le Conseil canadien des chefs d'entreprises a créé, après l'échec de l'accord constitutionnel, un comité spécial chargé d'étudier toutes les options constitutionnelles qui s'offrent au Canada.

«Des le départ, nous avons décidé de n'exclure aucune option, si ce n'est le *statu quo*. Car ce que nous recherchons, c'est une formule très créative. Nous avons l'habitude d'aborder les problèmes d'une façon stratégique. C'est pourquoi nous avons rejeté l'idée ancienne d'un fédéralisme

VOIR AVENIR EN A2

Un ancien ministre conservateur candidat contre Thatcher

d'après AFP et Reuter
LONDRES

Michael Heseltine, un des adversaires les plus en vue de Margaret Thatcher au sein du parti conservateur, a annoncé officiellement hier qu'il se portait candidat au leadership du parti contre le premier ministre.

S'il l'emporte mardi prochain, l'ancien ministre de la Défense, 57 ans, deviendra automatiquement le nouveau premier ministre britannique.

«Je suis persuadé que j'aurais maintenant de meilleures chances que Mme Thatcher d'emmener les conservateurs vers une quatrième victoire électorale et d'empêcher la catastrophe d'une arrivée des travaillistes au pouvoir», a déclaré M. Heseltine en annonçant sa candidature hier matin à son domicile londonien.

À Downing Street, un porte-parole a immédiatement réagi en

affirmant que Mme Thatcher était «déterminée à lutter et à gagner», tandis que le président du parti, Kenneth Baker, qualifiait le défi de M. Heseltine «d'inutile et indésirable».

L'ancien ministre, qui avait démissionné du gouvernement en 1986 à la suite d'un différend concernant l'Europe, s'est résolument placé dans une perspective communautaire.

«Le premier ministre, a-t-il dit, a une conception de l'Europe derrière laquelle elle n'a pas été capable de maintenir un cabinet uni. Ceci nuit aux intérêts britanniques en Europe».

«Les raisons que Sir Geoffrey Howe a exposées hier à la Chambre des communes ne peuvent être dissociées de ma propre démission il y a quatre ans et du départ, plus récent, du chancelier de l'Échiquier Nigel Lawson.»

VOIR CANDIDAT EN A2
SUITE DES INFORMATIONS EN C1

Quelle cruelle déception, «méméille» m'offre un livre!

A l'occasion du Salon du livre, qui débute aujourd'hui à la Place Bonaventure, *La Presse* a invité des écrivains d'ici à nous dévoiler le livre marquant de leur enfance, celui qui leur a donné le goût de lire, ou même d'écrire. Aujourd'hui, Claude Jasmin, qui vient de faire un retour au roman avec *Le Gamin*, nous transporte à l'époque des éternelles dans sa petite patrie. Demain, Denise Boucher et les poètes oubliés.

CLAUDE JASMIN
collaboration spéciale

Ce matin-là, j'étais tout énév. C'était le jour de l'An. Dès après midi, nous irions (rituel bûni) chercher nos éternelles chez grand-maman au 7453 de la rue Saint-Denis. On disait pas grand-mère en ce temps-là, on disait «on va chez méméille».

Il avait neigé la veille. Papa avait sorti du hangar (on disait la «shed») ma longue luge (on di-



sait «traîne sauvage»), justement mon cadeau du jour de l'an dernier! Le benjamin, Raynald, deux ans, fut installé à l'avant, ma quasi-jumelle, Marielle, juste der-

rière lui. Moi en queue de train quoi! Les deux plus vieilles, Marcelle et Lucille, fermaient la caravane. Nous songions tous à la même chose: cette année, qu'est-ce que méméille a bien pu nous acheter comme éternelles?

Cruelle déception! Grand-maman m'offrait un livre! Un livre, quelle drôle d'idée, quelle platitude, quel manque d'imagination. On ne joue pas avec un album illustré. Il y a rien à faire avec un grand livre tout rempli de caractères typographiques, ceux que je venais tout juste d'apprendre à lire et à écrire.

Plus tard, je lirai ces histoires — souvent terrifiantes — à ma cadette, Marielle, à mon petit frère, malade, au lit, Raynald. Plus tard encore, à Nicole et puis à la benjamine Marie-Reine. Les lettres étaient grasses, imprimées avec élégance, aération, d'un noir

profond, j'aimais déjà les lettres «en italiques». J'aimais les pages, larges rectangles. Les éternelles du premier jour de l'an 1937, oui, se révélèrent un jouet inépuisable, aux plaisirs toujours renouvelables. Je voudrais tant revoir un exemplaire de cette édition.

Les célèbres «contes» ne sont pas toujours simples, faciles à comprendre, pas du tout pré-mâchés comme on fait de nos jours en sous-estimant l'enfance. J'aimais leurs énigmes, certains faits inexplicables, les mystères en cours de certaines intrigues. Depuis un certain temps les pédagogues (Bettelheim, Dolto) affirment que l'enfant a besoin d'avoir peur, de traverser les frayeurs, que c'est une sorte d'initiation à la vie future.

VOIR LIVRE EN A2

B1 CONSTITUTION

L'Union des artistes et l'Alliance des professeurs de Montréal se déclarent sans équivoque en faveur de l'indépendance du Québec.

B1 NATALITÉ

Grâce à la politique nataliste du gouvernement, seul le Québec a accusé une hausse sensible du taux de fécondité en 1988 au Canada.

A3 MARANDA

Le criminaliste Léo-René Maranda est acquitté de l'accusation de possession de drogue pour fins de trafic portée contre lui il y a six ans.

Sommaire

Annonces classées

immobilier..... D12 à D15
marchandises..... D15 à D17
emplois..... D17, D18
automobiles..... D18, D19
propositions d'affaires..... E10

Arts et spectacles

informations..... D6 à D9
horaires..... C6, C7
Bandes dessinées..... D16
Bridge..... D18
Décès..... D21
Design/Art de vivre..... D1 à D5
Économie..... E1 à E10
Editorial..... B2
Êtes-vous observateur?..... D12
Feuilleton..... D13
Horoscope..... D14
Le monde..... C1, C2, C4
Loteries..... A4
Mots croisés..... S10, D15
«Mot mystère»..... D17
Télévision..... D7
Têtes d'affiche..... A7
Tribune libre..... B2, B3
Télévision..... D6, D7



UN PROF DE MCGILL COMPARE LE QUÉBEC À L'ALLEMAGNE NAZIE

... NOUS NE TOLÉRERONS PAS LES INTOLÉRANTS QUÉBÉCOIS. NOUS DÉTRUIRONS À PETIT FEU CE PEUPLE RÉTROGRADE AFIN DE FAIRE RÉGNER LA PAIX ET LA TOLÉRANCE!



SPEC

LES MAGNÉTOCASSETTES

YAMAHA

KX-W900U RS



100 ANS D'EXPÉRIENCE
DANS LA MUSIQUE

Disponible et
en montre
chez:

AUDIOTRONIC

368 Ste-Catherine O., Montréal, 861-5451-2

Les propos du professeur Donderi suscitent la réprobation

PAUL ROY

■ «Comment ça va dans ce beau Québec nazi?»

Gérald Larose est arrivé pimpant à la Commission Bélanger-Campeau hier matin. «Vous avez oublié votre croix gammée?», demandait-il à la ronde.

Le président de la CSN blaguait. Il avait tout de même à l'esprit un article publié le matin dans *La Presse*. L'article citait un professeur de McGill selon qui «les objectifs des nazis et des auteurs des lois 101 et 178 sont les

mêmes: détruire un peuple et une culture».

Ce professeur, Don Donderi, est membre du Parti Égalité, dont deux députés, Robert Libman et Richard Holden, siègent à la Commission Bélanger-Campeau, et du Groupe de travail sur le fédéralisme canadien, qui présentait hier soir un mémoire devant la commission.

À la première occasion, le chef du P.E., M. Libman, s'est dissocié des paroles du professeur Donderi. L'avocat Julius Grey, qui a pris la parole en milieu de soirée pour le Groupe de travail sur le fédéra-

lisme canadien, s'est pour sa part bien gardé de l'imiter.

À M. Larose, qui lui demandait si M. Donderi allait être expulsé de son groupe, il a répondu: «Tout ce qu'il y a là, c'est une analogie que vous n'avez pas aimée.»

Plus tôt, à *La Presse*, il avait déclaré: «Je me demande si on n'a pas l'épiderme un peu trop tendre. On est dans une démocratie, on est entre adultes, il n'y a rien qui ne puisse se dire, nous pouvons dire tout.»

Et Me Grey de conclure qu'il ne faut pas s'embarquer dans une

«chasse aux sorcières». L'expression a été reprise par le ministre libéral Gil Rémillard, qui a évoqué la possibilité que la déclaration de M. Donderi ait été citée hors contexte.

Roger Comtois, collègue de Me Grey au Groupe de travail sur le fédéralisme, a pour sa part admis qu'il n'aurait pas signé la déclaration de M. Donderi, la qualifiant d'extrémiste.

Il faut dire que la nouvelle avait été abondamment reprise, tout au cours de la journée, les tribunes radiophoniques en faisant leurs choux gras.

À Québec, le ministre Claude Ryan est tombé à bras raccourcis sur le professeur Donderi, dont il a qualifié les propos de «regrettables et irréfléchis».

«La plus belle preuve que le Québec est démocratique, c'est que ce professeur d'université, dont le salaire vient à 80 p. cent des fonds publics, ne sera même pas embêté pour avoir proféré des sottises semblables», a lancé M. Ryan.

David Lloyd Johnson, principal et vice-chancelier de l'Université McGill, où M. Donderi enseigne la psychologie, a dit déplorer

l'analogie avec l'Allemagne nazie et s'est dit convaincu que «la vaste majorité de mes collègues à McGill partagent ma détresse».

D'autres organismes se sont joints au concert de condamnations, dont le Congrès juif canadien.

L'article de *La Presse* citait également M. Donderi affirmant que le Québec avait hérité de l'Allemagne nazie «la distinction d'être le coin le plus rétrograde de l'Amérique du Nord».

Il aurait pu citer quelques autres «analogies» du professeur. Comme celle-ci: «L'intolérance est visible quand elle est imposée au grand jour: l'étoile jaune, portée par les Juifs européens sous le règne nazi en étant l'exemple le plus abominable. L'intolérance dont nous (Anglo-Québécois) souffrons est moins terrifiante, plus subtile et plus insidieuse parce qu'elle est presque invisible.»

SUITE DE LA UNE

JEUNES

Québec serre la vis aux jeunes conducteurs

de police d'une part, mais également avec les experts de la Société de l'assurance automobile du Québec.

Concernant, par exemple, l'alcoolémie chez les nouveaux conducteurs, plusieurs experts de la Société de l'assurance automobile soutiennent que les jeunes automobilistes sont beaucoup moins tolérants à l'alcool que les plus âgés. «Ils sont malheureusement plus tentés, après quelques consommations, de risquer des prouesses sur les routes, alors que le conducteur plus âgé, sachant qu'il a besoin de son véhicule pour se rendre au travail, se montrera plus prudent», soutient un expert de la société.

Chiffres à l'appui, les spécialistes de la Société de l'assurance automobile soutiennent que les différentes mesures annoncées depuis 1974 ont toujours contribué à diminuer le nombre d'accidents mortels sur les routes.

En 1974, on avait dénombré 2100 accidents mortels, alors que l'an dernier, 1100 personnes ont perdu la vie sur les routes. «C'est une nette amélioration, mais c'est encore trop de morts», indique un spécialiste, qui soutient que les vérifications faites sur les routes importantes permettent d'affirmer que les infractions relatives à l'alcoolémie ont diminué de 50 p. cent depuis 10 ans.

Il est important de souligner que ces infractions sont soumises au Code criminel, de juridiction fédérale, qui prévoit une suspension de permis de trois mois pour une infraction. «Le gouvernement provincial ne peut imposer moins de trois mois, mais rien ne l'empêche de fixer à un an la période du retrait, comme nous l'avons fait au Québec. Le même principe s'applique pour le taux d'alcool dans le sang. Il s'agit d'un pouvoir provincial», indique-t-on à Québec.

Ces aspects du Code de la sécurité routière visant à créer diverses catégories de conducteurs font l'objet de discussions au con-

seil des ministres. Encore hier, selon nos informations, M. Elkas devait défendre son projet devant ses collègues au cours de la réunion hebdomadaire du cabinet. Des modifications de dernière minute peuvent toujours être apportées. Nul doute que la réforme du ministre fera l'objet de vigoureux débats à l'Assemblée nationale.

L'opposition péquiste, par la voix du député de Lévis Jean Garon, a déjà entrepris d'interroger M. Elkas, hier, durant la période quotidienne des questions à l'Assemblée nationale. M. Garon est particulièrement préoccupé par la question des charges lourdes sur les routes du Québec. Des mesures précises seront annoncées aujourd'hui à ce sujet. □

AVENIR

Les grandes sociétés privées rejettent le fédéralisme centralisé

centralisé, qui n'est plus acceptable à une majorité de Québécois et qui est de plus en plus une source de grande insatisfaction dans l'Ouest canadien», explique M. D'Aquino, natif de Colombie-Britannique et âgé de 49 ans.

L'organisme patronal a donné mandat au directeur de l'Institut des relations intergouvernementales de l'Université Queen's, M. Ronald Watts, de former un groupe d'experts afin de produire un rapport sur les options constitutionnelles. Cette étude, qui sera rendue publique vendredi, servira de document de travail à une réunion qui se tiendra à Toronto le 16 janvier prochain et qui réunira les 150 présidents membres du Conseil des chefs d'entreprises. On devra alors dégager des recommandations précises en matière constitutionnelle.

Le rapport note que le Canada anglais «ne possède pas de véritables représentants» pour répondre aux revendications «plus radicales» qui déboucheront de la Commission Bélanger-Campeau. On souligne aussi «la capacité faible des partis nationaux à unifier les intérêts par-delà les régions», ce qui affectera la capacité du Parlement fédéral de jouer le rôle de forum principal pour résoudre l'impasse constitutionnelle. En outre, on estime impossible de trouver une nouvelle entente politique par le truchement du processus de changement constitutionnel prévu par la constitution.

C'est pourquoi, selon M. D'Aquino, il ne faut pas aborder la présente crise constitutionnelle d'un point de vue politique, comme par le passé, «car les questions qui divisent les Canadiens, comme la langue, rendront impossible tout débat sérieux et toute issue pratique. Il faut plutôt adopter une approche économique, ce qui nous unis, pour ensuite trouver une formule politique flexible».

Au cours de l'entrevue, M. D'Aquino a souvent fait référen-

ce à l'approche pragmatique des Européens, «qui ont d'abord précisé leurs objectifs économiques et adapté leurs institutions politiques en conséquence. C'est la bonne voie à suivre», dit-il.

Selon M. D'Aquino, les chefs d'entreprises pencheront vers une formule qui prévoit un marché commun sur le plan économique et un fédéralisme plus efficace sur le plan politique. Ce fédéralisme pourrait ressembler à la «superstructure» que préconise le premier ministre Bourassa, même si ce dernier n'a jamais clairement définie sa pensée.

Chose certaine, dit-il, il faut que le Canada anglais prépare une réponse au Québec pour éviter que celle-ci déclare unilatéralement sa souveraineté pour ensuite négocier une entente économique, comme le suggère le président du Mouvement Desjardins, M. Claude Bédard. «Le Canada anglais n'aura pas une oreille attentive, même si c'est dans son intérêt de négocier une association économique».

CANDIDAT

Un ancien ministre conservateur candidat contre Thatcher

Le rival de Margaret Thatcher faisait ainsi allusion à un discours incendiaire prononcé mardi soir au Parlement par l'ancien vice-premier ministre Sir Geoffrey Howe. Celui-ci a démissionné le 1^{er} novembre en raison de l'hostilité manifestée par la Dame de fer à un renforcement de l'intégration européenne.

Quant à Nigel Lawson, il a quitté le gouvernement l'année dernière à la suite des réticences du premier ministre quant à la réalisation de l'union monétaire européenne. Rappelant également l'humiliante défaite des conservateurs il y a une semaine dans l'élection partielle de Bradford, où ils s'étaient placés troisièmes derrière les Démocrates libéraux, M. Heseltine a affirmé qu'il s'estimait le mieux placé pour «regagner (les voix de) ceux qui ont indiqué que, faute d'un changement de leader, ils voteraient contre les conservateurs aux prochaines élections».

M. Heseltine a également annoncé qu'en cas de victoire, l'un de ses premiers actes serait de réviser la «poll tax», le nouvel impôt local particulièrement impopulaire.

M. Heseltine a indiqué qu'il avait obtenu le soutien d'au moins une centaine de députés conservateurs sur 372. Pour l'emporter au premier tour, un candidat doit obtenir la majorité absolue des inscrits plus 15 p. cent, soit au maximum 214 voix.

Si ce résultat n'est atteint par aucun des deux candidats, un deuxième tour de scrutin aura lieu, où d'autres candidatures éventuelles seront acceptées. En l'absence de majorité simple, un

troisième tour viendrait départager les deux candidats les mieux placés. Si tous les suffrages étaient exprimés, M. Heseltine aurait besoin d'au moins 159 voix pour empêcher Mme Thatcher de gagner au premier tour, et de 214 pour l'emporter. Mais le jeu des abstentions viendra certainement diminuer ces chiffres.

Les deux principaux lieutenants de Mme Thatcher, le chancelier de l'Échiquier John Major et le secrétaire au Foreign Office Douglas Hurd, ont immédiatement réaffirmé leur soutien au premier ministre, et leur espoir de la voir remporter la victoire. M. Hurd, en qui beaucoup de commentateurs voient un possible candidat en cas de deuxième tour, s'est refusé à mentionner le sujet, se contentant de dire qu'il «espérait» que le problème ne se poserait pas.

De leur côté, les travaillistes ont immédiatement exigé des élections législatives anticipées. «Il est honteux qu'en des temps si critiques en Grande-Bretagne et à l'étranger, nous soyons sans gouvernement efficace et sans direction», a déclaré l'un de leurs responsables.

Le président des démocrates libéraux, M. Paddy Ashdown, a quant à lui qualifié cette élection de «périphérie de quatre sous» au regard de l'Europe ou de la crise du Golfe. «Si Mme Thatcher gagne, elle sera un premier ministre boiteux dirigeant un gouvernement boiteux, a-t-il ajouté. Si elle perd, nous aurons un premier ministre dirigeant un parti divisé de haut en bas.»

Margaret Thatcher avait elle-même été élue au deuxième tour, en 1975, contre Edward Heath. Depuis lors, elle n'a eu qu'un seul défi à relever, celui de Sir Anthony Meyer, battu à plates coutures dès le premier tour l'année dernière. □

LIVRE

Quelle cruelle déception, «mémelle» m'offre un livre!

Ma «pelle-à-steam» de 1934, mon jeu de Courses de 1935, ma «traîne sauvage» de 1936, toutes ces merveilles me parurent par la suite des étrennes moins magiques, moins fabuleuses que mon précieux livre des Contes de Perrault. Je l'ai fatigué. Il était en loques au bout de quelques années. Un jour de septembre en 1939, une voisine, madame Diodatti, cria: «La guerre est déclarée!» Mon frère Raynald, excité, s'empara de mon vieux livre de contes en guise de bouclier et mima un soldat au feu, aussitôt, j'avais huit ans, je lui arrachais «le livre des livres» des mains: «Non! Pas ça. J'ai pas fini de m'en servir. Je finirai jamais de le relire!»

Oh, mémelle qui êtes au ciel, merci encore pour cette étrenne du premier de l'an 1937! □

Repentigny: 225 détecteurs de radar saisis en 6 mois

ANDRÉ PÉPIN
Du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ L'utilisation des appareils détecteurs de radar se répand chez les automobilistes. Dans la seule municipalité de Repentigny, le service de police en a intercepté 225 depuis le 1^{er} mai dernier.

Cette infraction sera dorénavant frappée d'une amende pouvant atteindre 1000\$, comparativement à 200\$ comme c'est le cas présentement. Le ministre des Transports Sam Elkas doit en faire l'annonce officielle aujourd'hui même, à l'Assemblée nationale.

Réagissant à une nouvelle parue hier dans *La Presse*, le directeur du service de police de Repentigny, M. Edouard Sarrazin, a précisé que son service a saisi la majorité de ces appareils sur la rue Notre-Dame, qui longe le fleuve Saint-Laurent. Le directeur explique qu'il a fait des représentations auprès du ministre des Transports pour que cette infraction soit frappée d'une perte de points de conduite. Selon lui, l'utilisation de ces appareils est directement liée aux accidents mortels due aux vitesses très excessives.

La police de Repentigny note qu'en 1988, 56 p. cent des accidents avec blessés se produisaient

rue Notre-Dame. Une surveillance accrue a permis de réduire ce taux à 39 p. cent.

«Chaque fois que nous réunissons, les directeurs du Québec, nous déplorons l'utilisation de ces appareils et nous tentons de convaincre le gouvernement d'intervenir», soutient le directeur.

Selon M. Sarrazin, les automobilistes se procurent habituellement ces appareils aux États-Unis, au coût approximatif de \$300. «Il ne sont à peu près plus disponibles au Québec. Ceux que nous saisissons sont détruits, deux fois par année au moins, par la Société de l'assurance automobile qui les écrase avec un bélier mécanique», explique le policier. La société d'État confirme son propos.

M. Sarrazin explique que ce ne sont pas les jeunes automobilistes, mais plutôt les hommes d'affaires, propriétaires de puissantes automobiles munies de différents équipements, qui utilisent les détecteurs de radar.

Il existe cependant une lacune sérieuse dans le Code de la sécurité routière à ce sujet. En effet, soutient un membre d'un autre corps policier, nulle part cet appareil n'est clairement défini, ce qui permet aux automobilistes de contester une infraction à son sujet devant les tribunaux.

Tirage d'hier
Le Lotto 6/49 21 26 29 31 46 47 (14)
E-X-T-R-A 9 3 9 7 4 9

La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres

313

à quatre chiffres

9648

ABONNEMENT

285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.

REDACTION

285-7070

PROMOTION

285-7100

COMPTABILITÉ

285-6892

Grandes annonces

285-6900

ANNONCES CLASSEES

Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. à 17h. 285-7111

GRANDES ANNONCES

Détailants 285-7202

National, Télé-Presse 285-7306

Vacances, Voyages 285-7265

Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe» — Enregistrement: numéro 1400 — Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

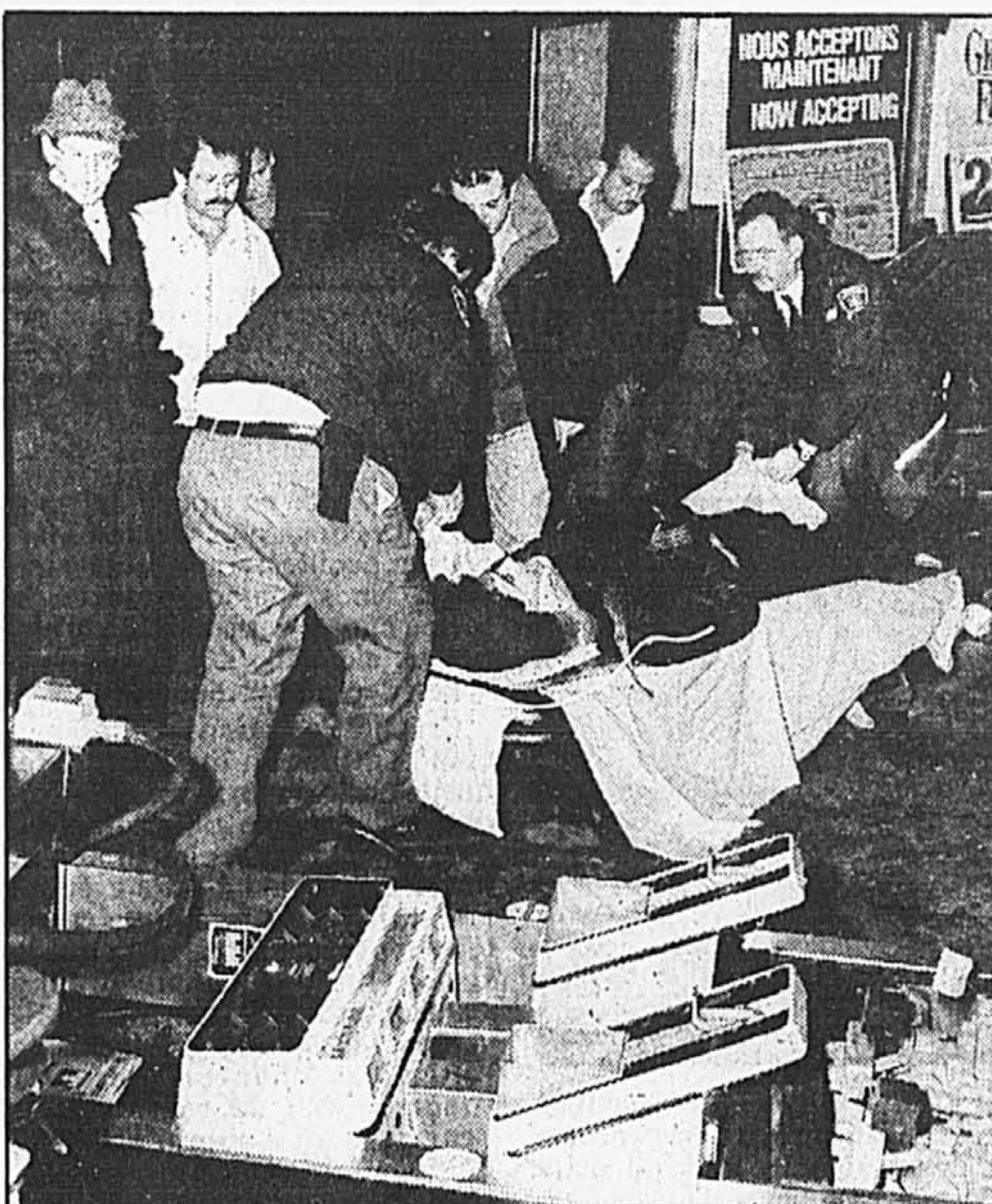
RENSEIGNEMENTS

285-7272



46-4-01

JEUDI 15 NOVEMBRE 1990



Pompe démolie

Un spectaculaire accident a eu lieu à la station-service Petro-Canada, située au 4505, avenue du Parc, hier vers 22 h 50, quand une pompe à essence a été arrachée de son support et renversée par une voiture qui l'a percutée de plein fouet. Le conducteur a été blessé à la tête et au dos. L'essence qui formait une flaque menaçante a été épongée par les pompiers.

PHOTO GUYSLAIN LAVOIE, collaboration spéciale

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 20 h;
- à Montréal: Collège Maisonneuve, vivoir, 3800 est, rue Sherbrooke, de 9 h 30 à 16 h;
- à Laval (Vimont): Cité de la santé, hall d'entrée, 1755, rue René-Laennec, de 10 h à 16 h 30;
- à Montréal: Catelli, salle no 5, 6890 est, rue Notre-Dame, de 10 h à 11 h 30 et 13 h à 16 h 30;
- à Roxboro: parrainée par le Poste d'incendies no 13, Centre commercial de Roxboro, de 14 h 30 à 20 h 30.

Les événements
du Maurier Ltée
Vendredi 7 décembre 20 h 30
Place des Arts

La fête à
Daniel Lavoie

Luc De Larochelière
Marie Philippe
Hart Rouge
Maurane
et plusieurs autres

Hydro-Québec
présente
LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL
en collaboration avec
La Presse, CMC, ATE, Radio-Canada, Télévision

Une décision rendue par le juge Denys Dionne remet en question la fiabilité de l'ivressomètre

PIERRE BELLEMARE

La fiabilité des tests de l'ivressomètre vient d'être sérieusement remise en question par le juge Denys Dionne, au Palais de justice de Longueuil.

Dans une décision qu'il a rendue ces derniers jours, il a été établi que la solution Analox, servant à faire les tests d'ivressomètre, ne peut être utilisée que durant sept jours et, pour être fiable, ne pas être employée plus de seize fois à l'intérieur de ces sept jours.

De plus, le juge Dionne a refusé du même souffle de reconnaître en preuve les symptômes habituels (langage hésitant, yeux rougis, démarche douteuse...), symptômes qu'évoquent les policiers, en procédant à l'arrestation d'un conducteur soupçonné de conduire avec des facultés affaiblies.

La démonstration a été faite par l'avocat de la défense, Me Denis Dussault, qui a ainsi réussi à faire acquitter son client, Sylvain Boucher, accusé par la Couronne d'avoir conduit un véhicule avec des facultés affaiblies par l'alcool et aussi d'avoir conduit un véhicule alors que le taux d'alcool

dans son sang dépassait la limite légale.

Sur le premier chef d'accusation, le juge Dionne a indiqué qu'il « aurait dû y avoir une preuve non contredite et crédible que l'accusé a conduit un véhicule sur une voie publique, d'une façon qui constituait un écart manifeste par rapport à une norme de conduite habituelle ».

De plus, ajoute le magistrat, il aurait fallu que « son apparence et son comportement fassent voir qu'il était sous l'influence de l'alcool à un point tel qu'il était incapable de contrôler ses facultés assez bien pour conduire ».

« Or, dans la présente affaire, si les policiers, d'une part, avaient des motifs raisonnables et probables de procéder à son arrestation, la question qui se pose pour la Cour est de savoir s'il y a une preuve suffisante ou, à tout le moins, des motifs raisonnables et probables pour le trouver coupable. Ce n'est pas le cas. Il n'est donc acquitté sur le premier chef », tranche le juge Dionne.

Ivressomètre

Le deuxième chef d'accusation reproche à l'accusé d'avoir eu un taux d'alcool excessif dans le sang. Le premier test démontrait

un taux de 110 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang et le second, 100 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang, alors que le taux permis est de .08 d'alcool dans le sang.

« La défense (de Me Denis Dussault) a porté sur la qualité de la solution de contrôle de marque Analox, qui a été utilisée par le technicien à l'ivressomètre, le policier Jacques Goudreau, afin de se convaincre que l'ivressomètre était en bon état de fonctionnement ».

Le juge Dionne poursuit: « Il a été établi que la solution Analox est conservée dans un flacon scellé et que, dans ces conditions, la durée d'usage est de deux ans. Mais une fois que le flacon est ouvert, la solution ne peut être utilisée, en raison de l'évaporation et autres phénomènes, que pendant sept jours. Et pendant ces sept jours, elle est fiable pourvu qu'elle ne soit pas employée plus de seize fois ».

Le magistrat ajoute: « Dans la présente affaire, le technicien à l'ivressomètre (le policier Goudreau) ignorait, quant à lui, la date à laquelle le flacon de solution Analox avait été ouvert et combien de fois la solution avait été utilisée avant que lui, Jacques

Goudreau, s'en soit servi dans le cas de Sylvain Boucher ».

Le juge Dionne conclut que la déposition du policier Goudreau « équivaudrait à du oui-dire par écrit. Jacques Goudreau n'étant pas le gardien de ce registre (de l'ivressomètre), comment peut-il affirmer que, depuis sept jours, personne n'a utilisé la solution dont il s'est servi sans en faire mention sur le registre. Ce qui aurait pour effet, si celle-ci a été utilisée plus de seize fois, de rendre la formule Analox inutile et de fausser les résultats de l'ivressomètre ».

« De même, enchaîne le juge Dionne, le technicien à l'ivressomètre ne peut indiquer à la Cour depuis quelle date le flacon, contenant la formule qu'il a utilisée, était ouvert, puisque cette opération avait préalablement été faite par un tiers en son absence ».

« En d'autres mots, le technicien n'a pu, par son témoignage, assurer la Cour du bon état de fonctionnement de l'ivressomètre. En conséquence, la Cour entretient un doute raisonnable, dont l'accusé doit avoir le bénéfice. Dans ces conditions, l'accusé est aussi acquitté du deuxième chef d'accusation », conclut le magistrat.

Faire passer les « tests de sobriété » après coup, est jugé inconstitutionnel

YVES BOISVERT

■ Estimant qu'il est inconstitutionnel de forcer un conducteur à passer des « tests de sobriété » après l'avoir arrêté pour ivresse au volant, le juge Fraser Martin, de la Cour supérieure, a acquitté Miroslaus Popowycz de l'accusation d'avoir conduit une voiture alors qu'il avait des facultés affaiblies.

Le juge Martin ne faisait que confirmer un jugement de la Cour municipale de Montréal rendu le 16 mai par la juge Micheline Corbeil-Laramée.

Popowycz avait été arrêté par les policiers quelques mois auparavant. Il avait eu une soirée bien arrosée. Au moment où il se rendait chez lui, il semble que les policiers ont reçu un appel anonyme à l'effet qu'une voiture semblable à la sienne avait été impliquée dans un délit de fuite.

Les policiers aperçoivent la voiture de Popowycz quelques minutes plus tard, dans le centre-ville de Montréal et le forcent à s'immobiliser. Les policiers constatent alors que Popowycz a une haleine d'alcool et ils en concluent que ses facultés sont affaiblies. Ils l'arrêtent immédiatement pour conduite avec des facultés affaiblies et l'informent de ses droits constitutionnels.

Mais voilà, une fois l'arrestation faite, les policiers demandent à M. Popowycz de se soumettre à des tests « symptomatiques » ou « de sobriété » (marcher sur une ligne droite, etc.). Ces résultats confirment les policiers dans leur diagnostic: Popowycz a des facultés affaiblies.

L'avocat de l'accusé, Me Gilles Ouimet, a cependant contesté la constitutionnalité de ce test — et les juges lui ont donné raison.

En effet, écrit le juge Martin: c'est une chose de faire passer ces tests avant d'arrêter une personne, afin d'obtenir des « motifs de croire » qu'elle est en état d'ébriété et qu'il faut lui faire passer un test d'alcoolémie (dans un cas semblable, c'est ce test d'alcoolémie, le fameux « ballon », qui servira de preuve devant un juge). Mais c'en est une autre de faire faire ce test pour obtenir la preuve elle-même des facultés affaiblies, surtout après l'arrestation...

« En choisissant d'arrêter M. Popowycz, les policiers ont conclu de façon évidente que leurs observations étaient suffisantes pour retenir une accusation de conduite avec facultés affaiblies, écrit le magistrat. En lui demandant de se soumettre à des tests de sobriété, ils ne faisaient rien d'autre que de mettre « du glaçage sur le gâteau » de leur preuve... »

Léo-René Maranda libéré des accusations qui pesaient contre lui depuis six ans

LISA BINSSE

■ Le criminaliste bien connu Léo-René Maranda et son amie Mme Andrée Marquis ont été acquittés hier des accusations de possession de cocaïne, de haschisch et de marijuana pour fins de trafic qui pesaient contre eux depuis six ans.

Dans son jugement de 30 pages, le juge Jacques Coderre, de la Cour du Québec, en vient à la conclusion que le mandat obtenu d'un juge de paix en octobre 1984 pour faire une perquisition au domicile de Me Maranda, à Westmount, était illégal. La perquisition qui en a découlé était aussi illégale et abusive. Et, en ce qui a trait à la preuve ainsi obtenue, elle ne peut être retenue sans déconsidérer l'administration de la justice.

Rappelons que le juge devait rendre un jugement sur une requête préliminaire présentée cet été par l'avocat de Mme Marquis, Me Pierre Morneau, qui s'opposait à l'admission en preuve d'une déclaration « incriminante » qui aurait été faite par sa cliente aux agents de la Gendarmerie royale du Canada, le jour de la perquisition au domicile de Me Maranda, le 15 octobre 1984.

Le juge Coderre s'est montré très dur à l'endroit des agents de la GRC impliqués dans cette affaire. Ces derniers, dit-il, ont tendu un piège à Mme Marquis, alors la compagne de Me Maranda, pour susciter une réponse. Ce piège a été tendu de façon « sournoise, subite, soudaine et rapide », faisant fi de ses droits au silence, à son droit de ne pas s'incriminer et à celui de consulter son avocat, qui était d'ailleurs présent.

Cette façon de procéder est qualifiée par le juge d'irrégulière et d'illégale.

Au moment de la perquisition, des agents de la police fédérale avaient trouvé au domicile de Me Maranda des stupéfiants, dont un petit sac de cocaïne. Un policier, en montrant le sac à Mme Marquis, lui aurait demandé: « Il y a une once, dans ça? » Mme Marquis aurait répondu « non ». Une demie? demanda alors le policier. « A peu près », aurait-elle répondu.

Pendant la perquisition, les policiers ont retrouvé dans la maison un kilo de haschisch, 27 grammes de cocaïne et une petite quantité de marijuana.

Selon le juge, qui a fait un rappel des faits importants de cette affaire, on ne peut tirer aucune preuve des propos de Mme Marquis et il a déclaré cette preuve inadmissible.

En ce qui a trait à une autre re-



Léo-René Maranda

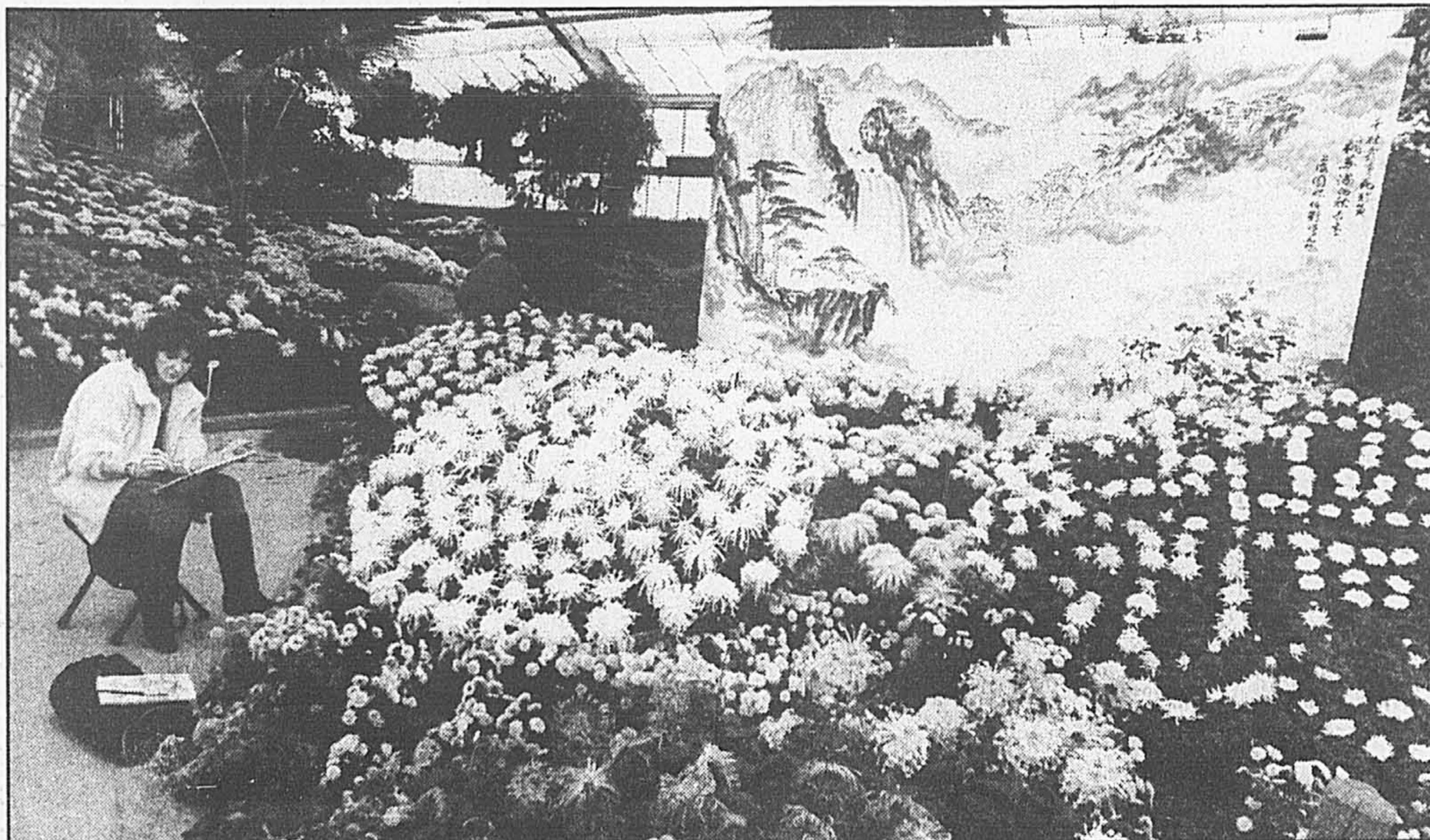
quête de la défense, cette fois pour faire déclarer la perquisition illégale et abusive, le juge rappelle que les policiers voulaient exécuter un mandat d'arrestation contre Mme Marquis, relativement à une affaire de trafic de stupéfiants survenue à Frobiisher Bay en décembre 1983, et par la même occasion saisir des stupéfiants à la résidence de l'avocat.

Le hic, souligne le juge dans son jugement, c'est qu'ils n'avaient aucun motif de croire qu'il y avait des stupéfiants dans le domicile et donc ne pouvaient obtenir un mandat de perquisition. Il fallait donc qu'ils trouvent le moyen de contourner ce problème. En se présentant devant le juge de paix Anne Marie David (maintenant coroner), ils lui ont soumis une accusation « inventée de toute pièce » contre Mme Marquis, l'accusant d'un complot pour possession de cocaïne pour fins de trafic.

Selon le juge, la véritable raison des policiers n'était pas la conspiration de Mme Marquis, mais plutôt de se « livrer dans la résidence de Me Maranda, et ceci sans justification, à ce que plusieurs qualifient de partie de pêche, et ceci après l'obtention d'un mandat émis avec complaisance sur une accusation de convenue ». Dans le mandat, les policiers demandaient de saisir des documents relatifs au complot impliquant Mme Marquis. Aucun document n'a été trouvé.

Le juge Coderre note que les policiers n'ont jamais apporté un iota de preuve sur ce fameux complot qui d'ailleurs n'a jamais existé, de conclure le juge.

Le juge affirme que ce mandat de perquisition a été obtenu d'une façon à déconsidérer l'administration de la justice. Les policiers ont caché au juge de paix des informations capitales qui auraient pu lui permettre d'agir en toute connaissance de cause.



Disposés en grandes rosaces, les nouveaux chrysanthèmes greffés du Jardin botanique déploient une incroyable gamme de couleurs en cette période grise et morose de l'année.

PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

Des chrysanthèmes chinois cultivés en éprouvette!

FLORIAN BERNARD

■ Les centaines de chrysanthèmes qui sont actuellement exposés dans la grande serre du Jardin botanique de Montréal ne sont pas des plantes ordinaires. Tous ces chrysanthèmes ont été cultivés en éprouvette et greffés sur des tiges d'une autre plante, l'armoise chinoise.

Il en est résulté des plants qui

atteignent plus d'un mètre de hauteur, avec des fleurs géantes, en grand nombre.

Il s'agit d'une nouvelle technique de culture mise au point par les experts du Jardin botanique de Shanghai et expérimentée pour la première fois au Canada.

Tout a commencé avec le don, en 1989, de variétés rares de chrysanthèmes chinois, très rapprochés, botaniquement, de l'espèce originelle cultivée en Chine il y a

2500 ans. Expédiés sous forme de tissus et placés en quarantaine dans les laboratoires d'Agriculture Canada, en Colombie-Britannique, ces chrysanthèmes ont ensuite été cultivés *in vitro*, sous la surveillance du spécialiste du Jardin botanique de Montréal, M. Emile Jacmain. Cette culture en éprouvette a permis une multiplication rapide des cellules et l'émergence de petits plants, atteignant quelques centimètres seulement.

Les bébés-éprouvettes ont ensuite été greffés sur une autre plante de la même famille botanique, l'armoise de Chine (*Artemisia apiacea*), ce qui a donné une nouvelle race de chrysanthèmes géants.

Ce sont ces chrysanthèmes sino-montréalais que le Jardin botanique expose jusqu'au 2 décembre, dans la grande serre. C'est un régal pour les yeux et l'odorat.

Un passager trouvé mort dans son fauteuil roulant à Dorval, tout juste avant de prendre l'avion

MARCEL LAROCHE

■ Sidé et séjournant au Québec depuis au moins deux mois pour s'y faire soigner gratuitement, un touriste américain d'origine haïtienne a été retrouvé mort dans son fauteuil roulant, à l'aéroport de Dorval, quelques instants avant le départ d'un avion devant le ramener à New York.

N'eût été des préposés à la sécurité des voyageurs, tout laisse croire que le cadavre d'Yvon Jean-Paul, la victime de cet incident pour le moins cocasse, se serait retrouvé parmi les passagers du vol régulier d'Air Canada effectuant la liaison Montréal-New York.

Cette affaire bizarre a été mise au jour en fin de matinée, mardi dernier, au moment précis où une femme poussant un fauteuil roulant s'est présentée dans la dernière zone de sécurité réservée

uniquement aux voyageurs de l'aéroport de Dorval.

Muni de deux passes d'embarquement, cette Haïtienne avait déjà franchi sans difficulté les douanes canadiennes et américaines lorsqu'elle est arrivée à l'étape finale du détecteur de métal à laquelle doit se soumettre automatiquement tout voyageur.

En voulant examiner avec son appareil de détection l'homme prenant place dans le fauteuil roulant, l'un des préposés a constaté avec étonnement que les mains de ce passager apparemment assoupi étaient froides.

On l'a immédiatement dirigé vers une pièce adjacente de l'aéroport où une infirmière appelée à son chevet a bien dû se rendre à l'évidence: le passager de 37 ans, domicilié à Brooklyn, dans l'état de New York, était mort.

L'incident a évidemment été rapporté à la GRC qui a par la suite fait appel aux policiers du dis-

trict 13 de la Communauté urbaine de Montréal.

Interrogée par la police, la femme haïtienne a raconté être la sœur d'Yvon Jean-Paul, un individu apparemment atteint du sida depuis plusieurs mois.

Les policiers montréalais ont effectivement découvert que ce résident de New York était arrivé au Québec, à la fin de l'été ou au début de l'automne dernier. En visite chez des membres de sa famille vivant dans la métropole, Yvon Jean-Paul est allé à deux reprises à l'hôpital Saint-Michel où on l'a soigné récemment pour le sida.

Après avoir obtenu son congé de cette institution, il y a une quinzaine de jours, le patient serait retourné vivre auprès des siens.

Devant l'état de santé précaire du malade, des membres de sa famille auraient donc décidé de le retourner aux États-Unis pour des raisons encore inexplicables.

Placé dans un fauteuil roulant, Yvon Jean-Paul a donc été conduit à l'aéroport de Dorval, vers 9h30 mardi matin.

Trois autres membres de sa famille, soit sa sœur, son mari et leur fille, accompagnaient Jean-Paul à l'aéroport lorsque des préposés de la sécurité se sont aperçus à la dernière minute que le patient était déjà mort depuis un bon bout de temps.

En fin de journée, hier, les sergents-détectives Kevin McCready et Ronald Pidgeon, du poste 13 de la police de la CUM, attendaient toujours de connaître les résultats de l'autopsie pratiquée sur le corps de Jean-Paul.

Les policiers montréalais sont loin d'être convaincus que des accusations puissent éventuellement être déposées contre les membres de sa famille qui l'ont transporté jusqu'à Dorval en sachant que sa vie était en danger.

DES YEUX POUR VOIR. UN COEUR POUR GUIDER.

FONDATION MIRA
CHIENS GUIDES POUR AVEUGLESAIDEZ LA FONDATION MIRA ET CONTRIBUEZ À
L'AUTONOMIE DES PERSONNES NON-VOYANTES.FONDATION MIRA
1620, RANG NORD-OUEST
SAINTE-MADELEINE (QUÉBEC)
J0H 1S0 (514) 467-7524

Pour la Coalition démocratique, Louise Roy doit d'abord s'occuper de la STCUM

GILLES GAUTHIER

La Coalition démocratique de Montréal s'oppose à la participation de la présidente de la STCUM, Mme Louise Roy, aux conseils d'administration de Proviso et de la Banque Laurentienne.

«Étant donné l'état du transport en commun, nous ne comprenons pas qu'elle ait le temps de siéger à ces conseils», a déclaré hier le chef de cette formation politique, Pierre-Yves Mélançon. «Ce n'est pas illégal, mais c'est inacceptable parce qu'elle devrait

occuper son poste à la STCUM à plein temps», ajoute-t-il.

Proviso et la Banque Laurentienne seront peut-être les premières entreprises à fournir une CAM (carte-autobus-métro) à leurs employés, poursuit en blaguant M. Mélançon.

Le parti entend sur un autre plan utiliser tous les moyens parlementaires à sa disposition au conseil municipal pour bloquer l'injection de fonds de la Ville dans les Expos, notamment en proposant une série d'amendements.

«Avec 15 millions, on pourrait

créer des emplois plus rentables et plus intéressants que ceux de vendeurs de hot dogs au stade olympique», déclare Pierre Goyer, conseiller dans Saint-Edouard et membre de la Coalition.

Le conseiller Marvin Rotrand suggère une souscription publique pour financer la part montrealaise de l'opération visant à garder le club à Montréal. «Si les Montréalais sont vraiment intéressés, qu'ils investissent», ajoute-t-il, précisant qu'on pourrait vendre des actions de 1000 \$ accompagnées de billets de saison.

Hubert Simard serait nommé au comité exécutif de la Ville de Montréal

MARIANE FAVREAU

Le conseiller municipal Hubert Simard sera nommé aujourd'hui au comité exécutif de la Ville de Montréal, a appris *La Presse* de bonnes sources hier.

C'est cet après-midi, au cours d'une assemblée extraordinaire du conseil municipal, que le maire Jean Doré dévoilera le nom des six membres du comité exécutif de la Ville et des huit conseillers associés aux membres du comité.

Représentant le district de Dorlington depuis 1982, Hubert Si-

mard était jusqu'à maintenant conseiller associé au comité exécutif sur les questions d'aménagement et d'habitation.

M. Simard est déjà membre du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) et président de la commission de l'Aménagement de la CUM. Il a une formation universitaire en sciences économiques et en architecture, et possède une maîtrise en urbanisme.

D'aucuns le voient bien volontiers à la présidence du comité exécutif de la Ville; si tel est le cas, la surprise sera grande.

En effet, la rumeur désigne plutôt à ce poste l'actuel vice-président du comité exécutif, M. Robert Perreault, ou encore Mme Léa Cousineau, membre de «l'équipe ministérielle» du maire Doré depuis 1986.

Si M. Perreault semble garder une bonne longueur d'avance, il n'en demeure pas moins que de proches collaborateurs du maire Doré ne lui ont pas pardonné d'avoir pris position en faveur du Bloc québécois et du candidat Gilles Duceppe lors de l'élection complémentaire dans Laurier-

Sainte-Marie. Ce qui pourrait lui coûter la présidence du comité exécutif, semble-t-il.

Quant à John Gardiner, il sera encore du comité exécutif mais ses responsabilités seront différentes. M. Gardiner, qui était jusqu'à maintenant chargé de l'habitation et du développement urbain, s'occuperait en plus du développement économique relatif à ces questions.

Pour les deux autres postes à combler, les paris sont encore ouverts. Le nom d'André Lavallée revient souvent comme ceux de Martine Blanc, Diane Martin ou Manon Forget.

M. Lavallée présidait la commission de l'Aménagement, de l'Habitation et des Travaux publics ainsi que le comité conseil de l'arrondissement Centre (Ville-Marie).

Le président-sortant du Comité exécutif de la Ville, M. Michael Faïnstat, et Mme Jacqueline Bordeleau, membre du comité, ont fait savoir la semaine dernière qu'ils se retireraient de l'équipe ministérielle du maire Doré.

Vous devez vous serrer la ceinture?

Canon vous permet de respirer.

Même en période de contraintes financières, vous pouvez moderniser votre équipement de bureau. En effet, Canon permet aux responsables des budgets serrés de profiter au maximum de grandes économies.

Entre le 1^{er} octobre et le 15 décembre 1990, Canon vous propose des offres incroyables sur un vaste choix de copieurs NP et de télécopieurs Canon admissibles. Des offres qui pourraient vous permettre d'obtenir gratuite-

ment un copieur personnel, un FaxPhone, une imprimante à laser Canon ou d'économiser jusqu'à 2 000 \$.

Mais Canon vous permettra de desserrer votre ceinture pendant une durée limitée seulement. Appelez dès aujourd'hui pour obtenir de plus amples renseignements ou pour obtenir une démonstration.

Canon
Copieurs NP et télécopieurs



OE Inc.

5990, chemin côte-de-Liesse, Montréal (514) 341-6363



RÉSULTATS

loto-québec



Tirage du
90-11-14

Vous pouvez
miser jusqu'à
21 h les soirs
de tirages

Prochain tirage:
90-11-16

2	6	7	16	21
22	27	35	39	41
43	44	50	56	57
58	59	60	67	70

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

MEUBLES ET PORCELAINES DE CHINE

3 DERNIERS JOURS

JEU. 15
VEND. 16
SAM. 17

TOUT DOIT PARTIR DERNIERS PRIX SACRIFIÉS

Sur certains articles, toute offre raisonnable sera considérée.

Il nous reste un bon choix de tous nos meubles et porcelaines.

JUSQU'À **50%** sur nos prix déjà les plus bas au Canada

Place Newton
6290
Van Home

LES TRÉSORS DE L'ORIENT
6290, DÉCARIE
JUSQU'AU SAMEDI 17 NOV. 17h 345-0212

Paris, Londres & Cie

Avec ses liaisons quotidiennes Montréal-Paris et Montréal-Londres, Air Canada vous ouvre toute grande la porte de l'Europe des affaires. Sept jours sur sept vous pouvez profiter de nos vols sans escale, sur avions gros-porteurs vous offrant tout le confort de notre fameuse classe Affaires : cabine plus spacieuse, atmosphère propice au travail comme au repos, sièges larges et confortables et service attentionné.

Abordez l'Europe du bon pied, tout en profitant de notre programme Aéroplan.

LA PASSION DU MONDE™


AirCanada

Tarifs de la STCUM en 1991: ceux qui paient en espèces seront les plus touchés

FLORIAN BERNARD

■ Les tarifs réguliers de la STCUM ne connaîtront aucune augmentation en 1991. Le livret de six tickets demeurera à 6 \$.

Il y aura même une réduction en ce qui touche les tarifs réduits pour personnes âgées et les étudiants. A ce chapitre, le livret de 6 tickets se vendra 2,50 \$ au lieu de 2,60 \$.

Quant à la carte mensuelle — la CAM — son coût sera légèrement majoré, passant de 32,75 \$ à 35,00 \$. Le coût de la même carte, pour les personnes âgées et les étudiants, passera de 12,50 \$ à 13,25 \$.

C'est le paiement en espèces qui absorbera la part du lion de la hausse générale de 5 p. cent. Un simple passage régulier, en espèces, coûtera, à partir du 1er janvier 1991, 1,50 \$ au lieu de 1,25 \$.

Dans le cas des personnes âgées et des étudiants, le paiement d'un passage en espèces coûtera 75 cents au lieu de 55 cents.

La STCUM souhaite, par cette grille tarifaire, décourager le paiement en espèces. Le président du conseil d'administration, M. Robert Perreault, a déclaré que ce mode de paiement occasionnait des débours importants au niveau de la perception, retardait les opérations et favorisait la fraude.

Cette mesure permettra en outre de faire contribuer davantage les usagers occasionnels, ceux qui viennent de l'extérieur et les touristes. C'est une mesure qui a cours dans les grandes villes d'Europe.

En augmentant considérablement le coût du paiement espèces, la STCUM soutient qu'elle

réalisera une économie de plusieurs centaines de milliers de dollars au cours du prochain exercice.

«Attendez de voir ce qui va se passer au cours des prochaines années — a dit M. Perreault — car nous allons continuer de diriger les hausses du côté de ceux qui paient en espèces. Notre but est d'en arriver, graduellement, à éliminer complètement ce mode de paiement».

M. Perreault a enfin rappelé que les nouveaux tarifs respectaient l'engagement des élus de ne pas dépasser, dans l'ensemble, une hausse de 5 p. cent.

Quant au coût de la carte régionale, il sera déterminé d'ici quelques semaines par le Conseil métropolitain du transport en commun, organisme dont font partie Laval et la Rive-Sud.

Tous les abonnés d'Hydro en Estrie ont été rebranchés

Presse Canadienne

SHERBROOKE

■ Depuis hier soir, le service a complètement été rétabli chez tous les abonnés d'Hydro-Québec des régions de Sherbrooke et de Granby touchés par la récente tempête de neige.

Cependant, le dégel prévu au cours des prochains jours pourrait causer des surprises désagréables à quelques abonnés par le fait que des branches ployant sous la neige remonteront, risquant de toucher aux lignes électriques et, ainsi, causer de nouvelles pannes.

C'est ce qu'a précisé le gérant du secteur des Cantons de la so-

ciété d'Etat, Lucien Létourneau, lors d'une conférence de presse tenue hier avant-midi dans le but de faire le bilan de la situation qui prévaut après quatre jours de la première tempête de neige de la saison hivernale.

Selon lui, l'opération d'urgence menée depuis le début de la tempête surprise de samedi dernier aura coûté à Hydro-Québec près de 2 millions dans les seules régions de Sherbrooke et de Granby. Cette évaluation préliminaire englobe toutes les dépenses inhérentes au rétablissement du réseau.

Dans la journée d'hier, 181 équipes étaient encore à l'oeuvre pour corriger la situation dans les secteurs les plus difficiles d'accès.

Les hangars ont la vie dure à Montréal: il en reste 14 000 à démolir

MARIANE FAVREAU

■ Malgré les dangers potentiels qu'ils représentent, les hangars de Montréal ont la vie dure. Si on en a démolis 12 800 depuis 1982, il en reste encore 14 000 malgré les programmes incitatifs de la ville.

Encore cette semaine, c'est dans un hangar à l'arrière d'une maison de la rue Brébeuf, sur le Plateau Mont-Royal, qu'un pyromane a allumé un incendie qui a ravagé une série de quatre triplex.

Or, la ville de Montréal s'est fixée comme objectif la démolition, d'ici cinq ans, de la moitié des 14 000 hangars restants, indique Mme Céline Topp, assistante directrice au service de l'habitation et du développement urbain.

Selon le programme en vigueur, la ville subventionne 75 p. cent des travaux jusqu'à un maximum de 4 000 \$ pour un bâtiment et de 5 000 \$ pour deux bâtiments accessoires. Au budget de 1990, l'administration avait réservé 2,8 millions pour ces subventions.

Les propriétaires qui désirent profiter du programme pour faire courir net, sont cependant astreints à certaines règles. Ainsi, ils doivent construire des balcons et escaliers, offrir un espace de rangement aux locataires et aménager le terrain ainsi dégagé, ces travaux étant comptés dans la subvention.

Pendant les premières années d'application du pro-

gramme d'aide financière, les démolitions de hangars ont été plus nombreuses, soit environ 2 000 par an. Depuis, le rythme s'est ralenti à environ 1 200 par an. Cette année, on en a démolis 900.

Mme Topp explique que les bâtiments les plus vétustes ont probablement été démolis au cours des premières années. «Au début, c'était plus facile de motiver les gens.» Et quand un propriétaire de nombreux immeubles faisait appel au programme de subvention, il faisait souvent démolir plusieurs hangars à la fois. Maintenant, ce sont surtout des petits propriétaires qui en font la demande pour quelques unités à la fois.

Il arrive aussi que ce soit les inspecteurs de la ville qui obligent un propriétaire à démolir un hangar comportant des risques d'incendie ou autres.

Selon Mme Topp, le dossier d'une demande de démolition des hangars chemine rapidement dans l'appareil municipal. Les employés photographient les bâtiments, évaluent le dossier et font leurs recommandations. Si bien qu'un mois après la demande, le propriétaire obtient une réponse.

Libérer ainsi l'arrière des maisons de leurs bâtiments annexes (il existe aussi des subventions pour la démolition des garages) augmente considérablement la qualité de vie, constate Mme Topp. On augmente ainsi la clarté dans les pièces arrière, tout en créant un espace de verdure.

LE PLUS GRAND CHOIX DE MONTRES SUISSES DE RENOMMÉE INTERNATIONALE

De notre collection de créations exclusives
Bague en or 18ct avec diamants

KAUFMANN
MAÎTRES JOAILLIERS DEPUIS 1954
2195, rue Crescent • (514) 848-0595

PATEK PHILIPPE Cartier ROLEX BLANCPAIN EBEL Chopard Piaget BREITLING

DUVETS D'OIE FABRIQUÉS SUR PLACE

Format	Duvets d'oie et canard légers	Duvets d'oie et canard	Duvets d'oie blanche
Jumeaux	79\$	119\$	149\$
Double	109\$	139\$	179\$
«Queen»	129\$	179\$	209\$
«King»	169\$	209\$	249\$

OREILLERS EN PLUME	OREILLERS EN DUVET	OREILLERS DUVET D'OIE
179\$	55\$	69\$

FUTONS — SOFA-LIT		
Format	Futon 6 po	Base
Simple	99\$	89\$
Double	119\$	99\$
«Queen»	139\$	129\$

LES DUVETS UNGAVA

793, rue Avoca, Dorval • 636-5011
(Côte nord du ch. Côte-de-Liesse)
3e rue (à l'ouest de la 55e Avenue)

10, av. des Pins ouest, local 210
(coin boul. Saint-Laurent)
287-9276

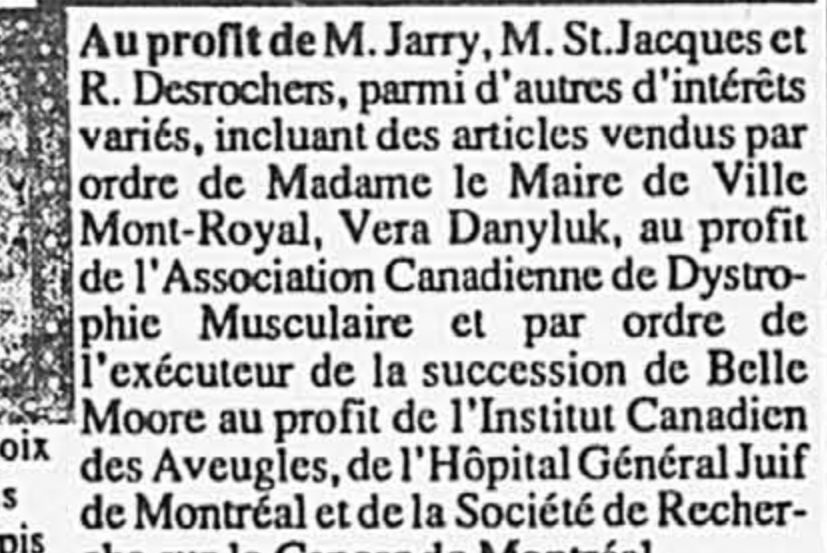
ENCAN DE SUCCESSION



Un vaste choix de meubles et d'articles pour votre intérieur.



Pendentif en platine sertie de 49 diamants



Service de couverts en sterling

Grand choix des plus beaux tapis

L'INSPECTION COMMENCE DEMAIN

EMPIRE
Encans Empire
5500 rue Paré, Montréal
tél: (514) 737-6586
Nous acceptons toujours les consignations

Leo Ayotte Huile 20" x 24"

Lampe suspendue Muller Frères

Encan sans réserve - Bienvenue à tous les acheteurs

UNIVERSITE DU GOLFEUR

L'UNIVERSITÉ DU GOLFEUR vous offre une chance unique d'améliorer votre rendement au golf. Dans un style captivant, clair et simplifié, vous aurez la possibilité d'acquies la connaissance authentique du PSYCHO-GOLF. Ce cours par correspondance agrémente et complétera d'une façon assurée votre technique du golf. Pour faciliter votre apprentissage, nous avons développé des sujets spécifiques par des sommités en PSYCHOLOGIE SPORTIVE.

THÈMES TRAITÉS

- LA MOTIVATION DU GOLFEUR.**
M. CHARLES COTÉ, CHAMPION CANADIEN 1981-82. Professionnel de l'activité physique à l'Université Laval. Spécialiste en golf. Niveau MAÎTRISE en PSYCHOLOGIE SPORTIVE (Université Laval).
- LE DISCOURS INTERNE ET LA CONFIANCE EN SOI.**
Réf: M. PIERRE LACOSTE, DOCTORAT en PHILOSOPHIE SPORTIVE. Directeur du module des sciences de l'activité physique à l'Université du Québec à Trois-Rivières.
- LA VISUALISATION ou L'IMAGERIE MENTALE DU GOLFEUR.**
M. RICHARD MONETTE, Niveau MAÎTRISE en PSYCHOLOGIE SPORTIVE (Université de Montréal).
- LES MÉTHODES D'AUTO-CONTROLE.** (La détente active).
M. GILLES BEAULIEU, Niveau DOCTORAT en PSYCHOLOGIE DE LA SANTÉ. (Université Laval).
- L'INFLUENCE DE LA PENSÉE AU GOLF.**
M. MICHEL FERRARI, Niveau DOCTORAT en PSYCHOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT ADULTE (Université du Québec à Montréal).
- LA CONCENTRATION EN SITUATION DE PARTIE.**
M. ALAIN CROTEAU, Niveau MAÎTRISE en PSYCHOLOGIE SPORTIVE (Université de Sherbrooke).

DÉCOUVREZ L'UNIVERSITÉ DU GOLFEUR EN ÉTUDIANT À VOTRE RYTHME ET ASSURÉMENT VOUS PERFECTIONNEREZ VOTRE JEU.

COURS COMPLET: 60\$

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT!

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

NOM: _____

ADRESSE: _____

VILLE: _____ C.P.: _____

Veuillez libeller votre chèque à
UNIVERSITÉ DU GOLFEUR ENRG.
1180 JACQUES DE CHAMBLY
CARIGNAN J3L 3P9 P.Q.



Presse Canadienne

DRUMMONDVILLE

■ La tragédie de la route survenue mardi soir à Saint-Germain, près de Drummondville, a finalement coûté la vie à quatre personnes, dont une mère de 30 ans et deux de ses trois enfants, âgés de 20 mois et 3 ans.

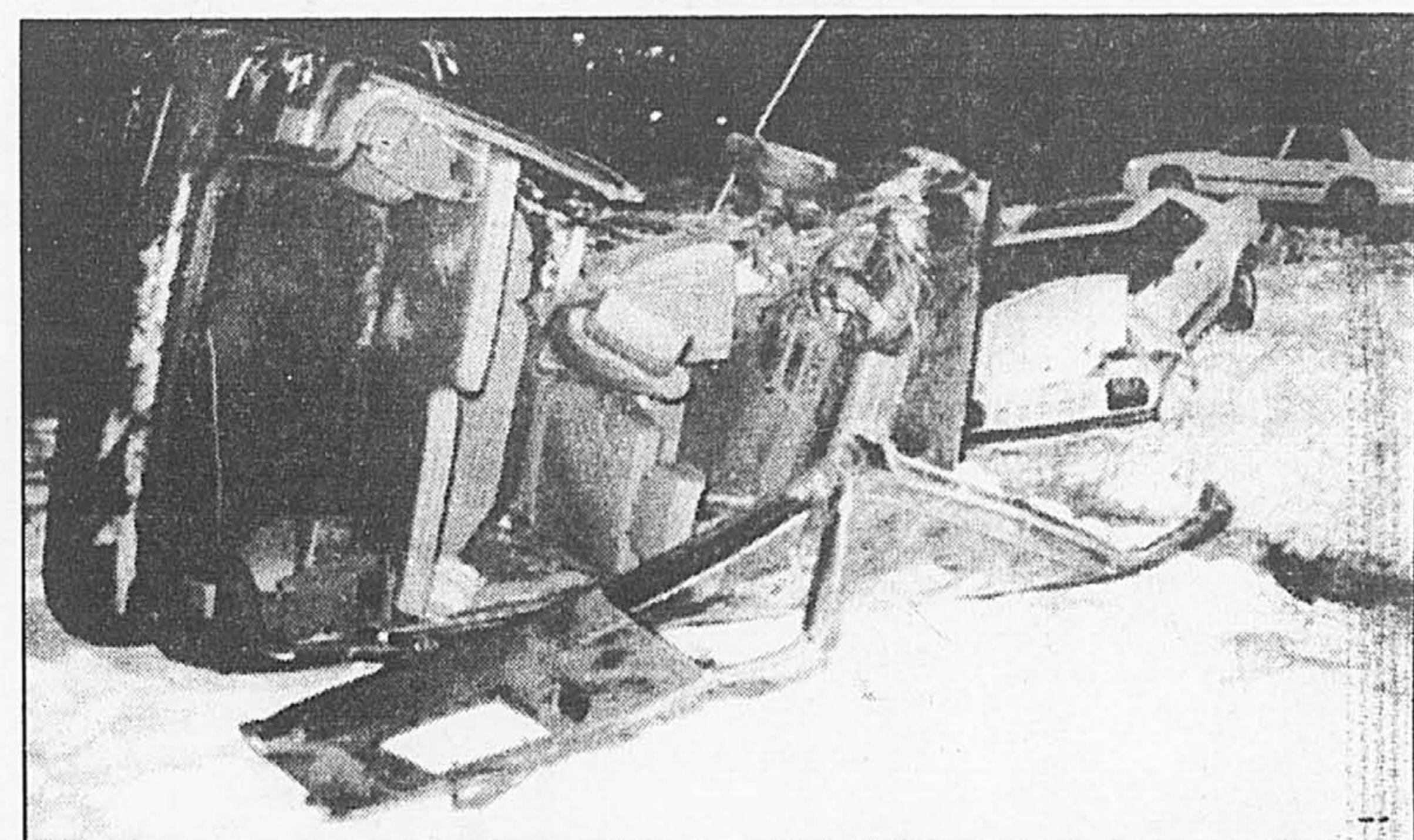
Par ailleurs, une dame blessée dans l'accident a accouché prématurément hier matin à l'hôpital Sainte-Croix de Drummondville d'un enfant déjà décédé. Il semble, selon l'enquête de la police, que l'enfant, qui devait naître d'ici une semaine ou deux, ait succombé au choc de l'accident. Sa mère âgée de 26 ans, dont l'identité n'a pas été dévoilée, demeure à La Présentation, près de St-Hyacinthe; elle a survécu et était considérée hier comme hors de danger.

Elle voyageait dans l'automobile conduite par Aline Soucy-Ruel, cette jeune mère de famille qui a péri sur le coup, en compagnie de son fils Alexandre, 3 ans.

Hier, un autre de ses enfants,

ARGENT DISPONIBLE

Problèmes de liquidités, d'expansion?
Compagnies établies seulement.
Rapid Finance Co. Ltd.
342-4488



Les quatre victimes prenaient place dans la voiture que l'on voit au premier plan.

Jean-Philippe Soucy-Ruel, âgé de 20 mois, a rendu l'âme au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, après avoir été maintenu en vie artificiellement pendant plusieurs heures.

L'autre enfant de la famille Soucy-Ruel a été gravement blessé. Il s'agit d'un garçon de 5 ans qui n'était cependant plus dans un état critique hier; on le considérait hors de danger malgré les sévères blessures subies à la colonne vertébrale.

Cette tragédie est survenue vers 19 h 30 à l'intersection du 7e rang et de la rue Jean de Brébeuf, à

cinq kilomètres au sud de Drummondville. A cet endroit, les deux routes pavées se croisent perpendiculairement, en pleine campagne, sur un terrain plat. La chaussée était sèche et la visibilité excellente.

L'intersection est surmontée d'un feu clignotant rouge tourné vers la rue Jean de Brébeuf et un feu jaune pour le 7e rang. Il semble que l'auto conduite par Mme Soucy-Ruel, qui se dirigeait vers Saint-Germain, ait été éperonnée très violemment du côté gauche par l'auto qui débouchait de la rue Jean de Brébeuf.

Pour la Sûreté du Québec, seule une distraction du conducteur de l'autre voiture peut expliquer la tragédie. L'homme, qui demeure à Lefebvre, la paroisse voisine, connaissait apparemment les lieux et n'était pas en boisson.

Plusieurs enquêteurs ont travaillé au dossier. Le responsable de la circulation à la SQ de Drummondville, le caporal Morin, s'est rendu sur les lieux hier et prévoit recommander au ministère des Transports d'installer des panneaux de quatre arrêts obligatoires à l'intersection fatidique.

Tout ce que Québec pourrait tirer de Marc Lévy, c'est 144 000 \$

Presse Canadienne

■ Le ministère québécois de l'Environnement a beau réclamer 8,7 millions à l'ingénieur Marc Lévy en remboursement des travaux faits sur le terrain de son entrepôt de BPC de Saint-Basile-le-Grand, incendié en août 1988, le montant maximal qu'il pourrait obtenir ne saurait dépasser 144 000 \$.

Ce montant représente l'indemnité maximale prévue au contrat d'assurance liant la société de portefeuille de Marc Lévy, North Central Dynamics, à la compagnie Continental Insurance Company of Canada.

Dans les procédures produites en Cour supérieure de Longueuil, les avocats du ministère de l'Environnement reconnaissent d'ailleurs que «l'indemnité d'assurance à être versée constitue le principal actif réalisable au Québec, compte tenu de la présence de BPC sur les sites.»

Même les maigres 144 000 \$ ne sont pas du tout acquis.

Aux dires de l'avocat de l'assureur, Me Guy Pépin, il n'est pas certain que cette indemnité sera versée du fait que Marc Lévy n'a pas fourni les renseignements demandés à la suite de sa réclama-

tion, quelques semaines après l'incendie.

«Lévy n'est pas plus disponible pour ses assureurs, que pour le gouvernement et ses voisins», a commenté Me Pépin.

A la lumière d'informations voulant que l'entrepôt contenait au moins quatre fois les quantités maximales prévues et qu'il s'y trouvait également des solvants, en plus des BPC, Me Pépin a demandé à Marc Lévy une évaluation des dommages, les titres de propriété, un inventaire des quantités entreposées et la nature des produits, notamment.

«Je n'ai pas le droit de condamner un assuré sur la simple foi de ce que je lis dans les journaux. Je lui pose des questions pour voir si le risque exact avait été décrit à Continental.»

En outre, Me Pépin estime que Marc Lévy n'a pas le droit à l'indemnité de 1 million en matière de responsabilité du fait que sa police d'assurance comportait une clause d'exclusion à ce chapitre, parce qu'il entreposait des produits dangereux.

Par ailleurs, le ministre de l'Environnement, Pierre Paradis, soutenait dans une interview diffusée mardi au réseau anglais de Radio-Canada que de mesures

avaient été prises à l'égard des actifs de Marc Lévy au Québec.

Mis à part l'entrepôt de Saint-Basile dont Québec a déjà pris le contrôle, d'où les dépenses de 8,7 millions \$, tout ce que possède Marc Lévy au Québec se résume à un entrepôt de BPC à Shawinigan, et à celui de Saint-Lazare ayant été loué par Lévy.

Si le ministère de l'Environnement mettait la main sur l'entrepôt de Shawinigan rempli de BPC, l'intérêt n'est pas évident. Il lui faudrait alors voir à faire détruire ces BPC et à refiler encore une fois la facture aux contribuables.

Dans cette entrevue accordée au journaliste Victor Malarek de l'émission The Fifth Estate, le ministre parle également de la «poursuite» de 8 millions \$.

Dans le dossier de la North Central Dynamics, en Cour supérieure, on ne trouve pourtant qu'une facture datée du 14 mars 1989 adressée respectivement à l'avocat de Lévy à Québec, Jean-Claude Cormier, à son agent d'affaires Robert B. Isenman et à son avocat floridien de Coral Cables, Paul Berger.

On y indique que d'autres coûts seront facturés «au fur et à mesure de la mise en paiement de factures de nos fournisseurs.»

Le bonheur de recevoir.



Chez Mazda, nous croyons que chaque voiture doit non seulement satisfaire vos exigences de performance, mais chacune doit aussi combler tous vos désirs. Nous voulons que vous vous sentiez totalement bien au volant d'une Mazda. Et nous construisons chaque voiture pour qu'elle vous donne un parfait bonheur.

Le bonheur de recevoir encore plus!

Le cadeau de Noël hâtif de Mazda.

Des rabais de
800\$ à 3000\$*

Chez Mazda, nous aimons vous faire des offres qui vous font filer le parfait bonheur. C'est bien le cas de notre cadeau de Noël hâtif. Profitez dès maintenant de rabais allant de 800 \$ à 3 000 \$, à l'achat de toute voiture ou camionnette neuve Mazda. Obtenez tous les renseignements chez votre concessionnaire.

Une des meilleures garanties "gamme complète" de l'industrie.



mazda

Je me sens bien.

*Sur le prix de détail suggéré par le manufacturier. Le rabais varie selon le modèle: 323 et Protégé, 800 \$; 626, MX-6, Miata et MPV, 1000 \$; camionnettes, 1500 \$; 929 et RX-7, 3000 \$. Cette remise est en vigueur du 6 novembre au 3 décembre 1990. L'offre ne peut être combinée à aucune autre. Obtenez tous les renseignements chez votre concessionnaire participant.

Albi Automobiles Ltée
3300, boul. Ste-Marie
Mascouche
471-2481/2
Lachine Mazda
2895, rue Notre-Dame, Lachine
637-1133
Jacauto Lavaltrie
631, rue Notre-Dame, Lavaltrie
588-4141
Mazda Valleyfield
3333 Mgr. Langlois
Valleyfield
377-5533

Mazda de Blainville
738 Boulevard Labelle
Blainville
437-8500
Charles Carreau Inc.
10175, rue Papineau
381-3987
Avo Auto Inc.
4815 Buchanan
737-3733
Les Automobiles
Daniel Blanchette Inc.
2345 Ste. Marie-Victorin, Tracy
711-1211

Blondin Automobiles Ltée
6464, boul. Henri-Bourassa Est
324-9100
Delisle Auto Ltée
2815, rue Sherbrooke Est
523-1122
Mazda Gabriel
5333 St-Jacques West
494-7777
Quintin Automobile Inc.
190, rue Jacques-Cartier Sud
St-Jean
336-9443 628-9012

Mazda 2-20
1, boul. Don Quichotte
Ile Perrot
453-7220
Le Domaine de L'Auto
P.A.T. Ltée
12210, Sherbrooke Est
Pointe-aux-Trembles
645-1694
Fort Chambly
Automobiles (1979) Inc.
830, boul. Périgny
Chambly
658-6623

Garage Blanchette Inc.
900, rue St-Laurent Ouest
Longueuil
677-6347
Armand Quérin
Automobiles Ltée
1530 Chomedey Blvd.
Laval
688-4787
Jacauto Ltée
3612, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux
620-8120

St-Constant Auto Ltée
48, rue St-Pierre
St-Constant
632-0700
Ami Auto Inc.
276, boul. d'Anjou
Châteauguay
692-9600
Mazda Drummondville
1325, boul. St-Joseph
Drummondville
477-5366
Autonor Inc.
2344 Labelle, Lafontaine
436-8211

Mazda St-Hyacinthe
3190, Cusson
St-Hyacinthe
774-1345
Faberville Auto Inc.
4010, boul. Dagenais, Laval
622-3434
Lacroix Automobile Ltée
990 Route #117
Val-David
322-3437
Mazda Joliette
560, route 131
752-1212

T É T E S D ' A F F I C H E

Denis Lavoie



Le bon Père Noël profite de la première neige pour faire sa visite commerciale du temps des Fêtes, débarquant à la Place Alexis Nihon le samedi 17 novembre à midi. Par la suite, **Johanne Blouin** et les Petits Chanteurs de Granby interpréteront des airs de Noël, à 13h.

«Restau-dons», du restaurant la Cage aux sports de Saint-Hyacinthe, au profit de la Fondation Aline-Letendre de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, demain, à compter de 11h30. Parmi les invités spéciaux, outre le Père Noël, l'organisation des Canadiens de Montréal a délégué **Réjean Houle** et **Mario Tremblay**. Des Expos, il y aura **Roger Brulotte**, l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe étant représenté par, **Pierre Martin**.



Demain, à 19h30, se tiendra une soirée de gala et casino à la salle de bal Le Windsor. C'est dans le cadre de la campagne de prévention/éducation sur le sida auprès des jeunes. Ont prêté leur concours à cette campagne de financement: **Richard Le Hir**, vice-président de l'Association des manufacturiers canadiens, **Gervais Fréchette**, médecin, et la comédienne **Louise Deschatelets**. Plusieurs jeunes comédiens s'associent également au Comité sida aide Montréal. L'argent recueilli lors de la tenue de ce gala-casino servira à produire un vidéo éducatif et préventif sur le sida, vidéo destinée aux adolescents, qui sont les plus susceptibles de contracter le virus de l'immuno-déficience acquise, car l'incubation du virus est de cinq à dix ans. Ainsi, les plus affectés par cette maladie ont entre 20 et 39 ans. Ces gens auraient donc été atteints par le virus quand ils avaient entre 15 et 30 ans. Coût des billets, 75 \$. Renseignements: 282-9888.

Septième congrès annuel du Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail, sur le thème «Le déficit au féminin, le féminisme en action», aujourd'hui et demain, au Holiday Inn Richelieu, à Montréal. À l'ouverture du congrès, on se demandera si le féminisme a amélioré la condition économique des femmes. Au souper, **Chantal Maille**, professeure à

l'Institut Simone de Beauvoir de l'Université Concordia, traitera de la possibilité et de l'utilité de fonder un parti politique féministe.

Dans le cadre du Festival gastronomique tchèque et slovaque qui se tient au Méridien Montréal jusqu'à demain, présentation, ce midi, au Rond Point de la Mode du Complexe Desjardins, d'un spectaculaire défilé de bijouterie mode tchèque et slovaque. Tenues folkloriques et théâtrales ajouteront à l'exotisme de la présentation sous le thème de «la pomme».

Dans le cadre de l'expo-foire ELAAC 90, qui se tient au hall d'exposition sud de la Place Bonaventure, de 12h à 21h, jusqu'au 18 novembre, (entrée libre) la Fondation des maladies mentales présente des œuvres réalisées par des patients de l'hôpital Louis-Hippolyte-Lafontaine. Cet art naïf figure bien parmi les œuvres d'art contemporain. On peut aussi admirer les œuvres présentées par des galeries autrichiennes invitées à participer à cette expo-foire.

Ouverture, aujourd'hui, du premier «Salon de la prévention adapté pour vous», qui se tiendra jusqu'à dimanche, à l'arena Maurice Richard, sous la présidence d'honneur du président du comité exécutif de la CUM, **Michel Hamelin**. Plusieurs associations, comme la Croix Rouge et l'Ambulance Saint-Jean, des services comme la Maison Jean Lapointe et Urgence Santé, auront des stands. Ce salon est organisé par le service de police de la Communauté urbaine de Montréal. L'entrée est gratuite et il y aura des services spéciaux pour tous les types de handicaps. Les personnes handicapées sont donc les bienvenues. Le Salon ouvre ses portes à 9h et ferme à 21h, sauf le 18 novembre, alors qu'il fermera à 17h.



Auparavant correspondant de *La Presse* et de *L'Actualité* à Washington, le journaliste **Jean-François Lisé**, vient d'être nommé rédacteur en chef adjoint, secteur politique, de *L'Actualité*. Lisé, en plus de devenir membre du comité de rédaction du magazine, signera des reportages et des chroniques sur l'actualité politique canadienne, québécoise et américaine.

Festin de la Saint-Hubert, avec une dégustation de gibier, offert par la Fondation Guy-Pagé, le vendredi 23 novembre, 20h, chez les Fusiliers Mont-Royal, 3721, Henri-Julien, au coin de l'avenue des Pins. Le prix du billet est de 200 \$. Les profits de la soirée seront versés à la Fondation, qui a pour mission de venir en aide aux personnes physiquement handicapées et ayant des problèmes d'élocution. Renseignements: (514) 527-2376.

Président du comité des retrouvailles de l'Université Concordia, **John Economides**, vient de se voir décerner un Prix de distinction, par l'Association des diplômés et diplômées de l'Université Concordia, pour son activité bénévole.

Les professeurs de l'Université du Québec à Montréal publient beaucoup, comme en fait preuve le lancement, la semaine dernière, de deux livres résultant de la collaboration de plusieurs professeurs. L'un de ses ouvrages, *Autonomie et mon-*



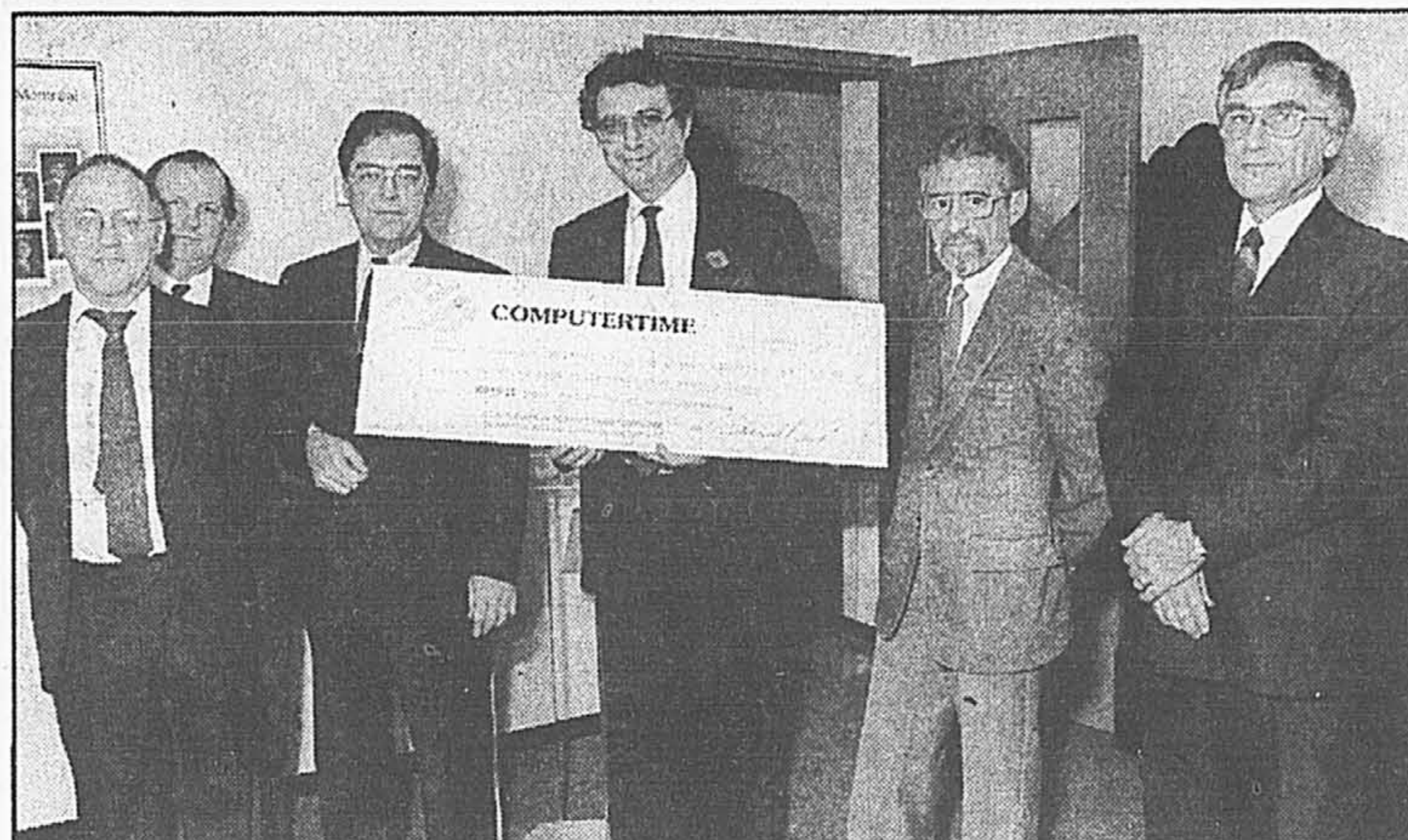
Délégation de l'Éducation nationale de France

La France s'intéresse à notre expérience multiculturelle, une délégation du ministère de l'Éducation nationale de France, composée de trois personnes, dont **Alain Bouchez**, (à droite) inspecteur général, accompagné du consul général de France à Montréal, **Jean-Pierre Beauchaud**, a été reçue par la CECM. Le but de cette visite était l'étude des stratégies d'apprentissage du français aux élèves non naturellement francophones.



Pour nourrir les Itinérants

Le député de Mercier, **Gerald Godin**, a trouvé une façon bien originale de célébrer son anniversaire de naissance, le 13 novembre, en offrant 2000 \$ à **Lidi Auger**, fondatrice de la Mission Colombe, qui distribue des repas aux itinérants à partir d'une camionnette. Le député contribue ainsi à plusieurs œuvres charitables grâce à une fondation créée lors de la célébration de son dixième anniversaire de vie politique il y a cinq ans.



Un don en logiciels à l'UQAM

L'Université du Québec à Montréal perfectionnera l'enseignement de la gestion des ressources humaines grâce à un don en logiciels de 67 320 \$ de la firme Computertime à la Fondation de l'UQAM. Dans l'ordre habituel, participaient à la cérémonie de don de quatre licences de logiciels adaptables sur micro-ordinateurs et d'une autre installée sur mini-ordinateur VAX pour la recherche: **Michel Plaisent**, professeur du département des Sciences administratives de l'UQAM, **Yvon G. Perreault**, directeur de ce même département, **Guy Berthiaume**, directeur général de la Fondation de l'UQAM, **Daniel Benn**, président de Computertime, **Claude Corbo**, recteur de l'UQAM et le professeur **Jean Ducharme**.

dialisation, retiendra l'attention des nationalistes québécois, car il traite des «petites sociétés enclavées» que sont le Québec et la Catalogne. Il s'agit de textes découlant d'un symposium qui s'est tenu à Montréal en 1987, et auquel participaient des chercheurs catalans et québécois. Cet ouvrage collectif, est sous la direction de **Gaëtan Tremblay** et **Manuel Perès i Maicas**. L'autre ouvrage publié, encore sous la responsabilité de Gaëtan Tremblay, porte sur *Les industries de la culture et de la communication*. Il constitue donc un outil de référence autant pour les gens de la presse que pour ceux du disque et du vidéo. Il ne s'agit pas d'un ouvrage exhaustif, mais d'une première étude sur les problèmes auxquels sont confrontés les industries culturelles. On retrouve dans ce livre, huit monographies et trois études de cas, dont une sur l'informatisation au quotidien *La Presse*. La vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche de l'UQAM, **Monique Lefebvre-P.**, a souligné l'importance de la collaboration qui a donné naissance à ces ouvrages. Au début du mois, toujours à l'UQAM, on lançait également *La formation fondamentale*, un ouvrage collectif sous la direction de **Christiane Gohier**. Il s'agit d'un livre qui réunit les actes du XIe colloque interdisciplinaire de la Société de philosophie du Québec.



La soirée bénéficiaire annuelle du Comité d'aide aux réfugiés, se tiendra le dimanche 18 novembre, dans la salle Fulford, Place de la Cathédrale, 1444, rue Union. Les patrons d'honneur sont: **Bernard Landry**, vice-président du PQ, **Lorraine Pagé**, (notre photo) présidente de la CEO, le député fédéral **David Berger** et **Rivka Augenfeld**, présidente de la Table de concertation de Montréal des organismes au service des réfugiés. Les pays représentés seront: la Chine, le Ghana, l'Inde, la Somalie et le Sri Lanka. Cet organisme favorise l'intégration des réfugiés, plutôt que leur assimilation. Le prix du billet est de 25 \$. Réservations: 843-6577 ou 935-5530.

Membre du Conseil des gouverneurs de l'Association pétrolière du Canada, vice-président du Canadian National Committee du World Petroleum Congress et membre du Conseil canadien des chefs d'entreprises, **Gerald J. Maier**, Président de la TransCanada PipeLines, vient de recevoir la Médaille d'or des ingénieurs canadiens.



C'est la compagnie Gestion Vilafor inc., de Gatineau, qui remporte cette année les grands honneurs du concours du Mérite forestier pour les régions de Montréal et de l'Outaouais. C'est le président de l'entreprise, **Yves Lafrenière** (notre photo), qui a reçu la médaille d'or, des mains du ministre québécois délégué aux Forêts, **Albert Côté**. Les autres récipiendaires de l'Ordre du Mérite, créé en 1962, et des médailles d'argent et de bronze, sont, respectivement: **Alain Richemond**, de Frelighsburg et **André Saulnier**, de Lavaltrie. Cette récompense vise à encourager les propriétaires à aménager leurs terrains boisés.

Le bal annuel autrichien, placé sous le patronage de l'ambassadeur d'Autriche, le docteur **Kurt Herndl**, et du consul général d'Autriche à Montréal, **Madame Ulrike Billard**, aura lieu samedi, à l'hôtel Château Champlain. L'invité d'honneur sera le ministre de la Justice du Québec et ministre délégué des Affaires intergouvernementales canadiennes, **Gil Rémiillard**. Le thème de la soirée de gala est

«l'Auberge du Cheval Blanc», l'auberge favorite de l'empereur François-Joseph et titre de l'opérette de **Ralph Benatzky**. Il y aura séance de casino et les débutantes ouvriront le bal avec leurs cavaliers, sur une chorégraphie de M. et Mme **William Mundi**. Réservations, 125 \$ par personne, tel: (514) 369-2339.

Dans le cadre du congrès de la National Tour Association, qui se déroule à Montréal jusqu'à demain, l'organisme a annoncé la création d'un legs, que la Ville de Montréal a choisi de convertir en une bourse pour les étudiants en tourisme. La première récipiendaire de cette bourse, à s'inscrire sur une plaque commémorative qui sera exhibée au Centre Infotourisme du Carré Dominion, est **Annie Charpentier**, étudiante en gestion touristique à l'UQAM, qui a œuvré aux préparatifs du congrès de la NTA.

Ce soir, à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, finale du huitième concours international des Jeunes créateurs de mode, sous le haut patronage de l'ambassadeur de France, **François Bujon de l'Estrang**.

Assemblée publique annuelle du centre d'accueil pour personnes âgées, René-Lévesque, sis au 1901, rue Claude, à Longueuil. Tous les citoyens sont invités à participer à cette assemblée comportant la présentation du rapport annuel, suivi d'informations sur le budget, la vocation et les services offerts. L'assemblée aura lieu le mardi 20 novembre, à 19 h 30. Renseignements: 651-2210, poste 25.

Les artisans, généralement regroupés autour de l'appellation «métiers d'art», bénéficient depuis peu, d'une reconnaissance du ministre des Communications du Canada, **Marcel Masse**, qui rencontrait récemment des artisans québécois, pour les aviser de son intention de développer un plan d'action pour ce secteur. Le ministre a annoncé alors une contribution de 225 000 \$ au Conseil des métiers d'art du Québec, pour aider la Société de mise en marché (SOMART) à effectuer une étude de marketing. Douze mille créateurs et producteurs oeuvrent dans ce secteur d'activité au Canada, le volume d'affaires pour le Québec seulement étant évalué à 75 millions de dollars. C'est en mentionnant son intention de présenter au Cabinet un énoncé de principe de politique, précédant une consultation, que le ministre a conclu son allocution.

À DIMANCHE

50 ans de mariage

Marcel Beaupré, retraité du département de photogravure de *La Presse*, célébrait récemment, ses 50 ans de mariage avec **Yvonne Beaupré**. Une cérémonie de renouvellement des vœux a eu lieu à l'église Notre-Dame-Auxiliaire.

Centre hospitalier Pierre-Boucher



Gagnante d'un tirage

Gilles Dufault, directeur général du Centre hospitalier Pierre-Boucher pose en compagnie de la gagnante du grand prix du tirage de la Fondation du centre hospitalier Pierre-Boucher (15 000 \$ pour l'achat d'une automobile), **Diane Martin**, qui reçoit le prix des mains de la présidente de la Fondation, **Lise Latreille-Zaman**, accompagnée de **Michel Minguy**, de la firme **Pierre Fichaud & Associés**.



Les pétrolières coopèrent

Les pétrolières Esso, Petro-Canada, Shell et Ultramar viennent de créer le COPIM, organisme de coopération en prévention et en intervention maritime. Le ministre de l'Environnement du Québec, **Pierre Paradis** (à droite), a rencontré à cette occasion le président de l'Institut canadien des produits pétroliers, **Claude Brouillard**, et le président du Conseil d'administration de l'Association pétrolière du Québec, **Gérard N. Bétounay**.

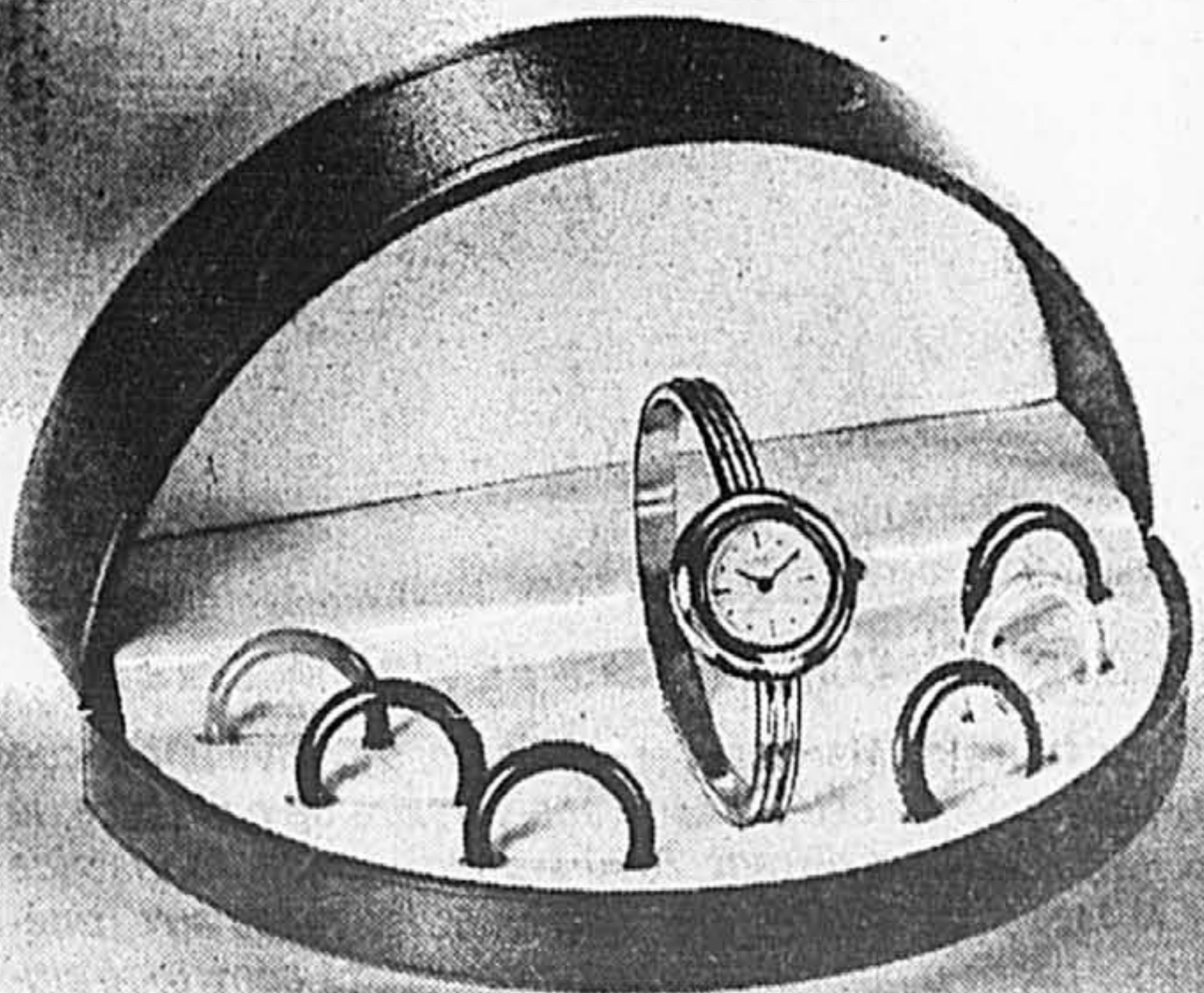


Un projet destiné aux polytoxicomanes

Formation du premier conseil d'administration du Pavillon La Pinière pour les polytoxicomanes de la Montérégie, qui devra préparer une campagne de souscription publique pour réaliser ce projet. Le nouvel organisme est issu de la Fondation toxicomanie montréalaise dont l'objectif est de permettre à des personnes de suivre une cure de désintoxication grâce à un prêt d'honneur de plus de 2000 \$. Les membres du c.a. sont, dans l'ordre habituel: **Marc Saint-Jean**, de Bell Canada, **Normand Hains**, notaire, **Robert Mahar**, président du Pavillon La Pinière, **François-X. Audet**, de la Banque nationale de Paris, **Diane Martin**, notaire et **Jacques Spencer**, de la Banque Royale du Canada.

Montre caméléon

Nouvelle montre Birks
1 montre...7 allures!



Six lunettes de couleurs différentes et interchangeables sur bracelet contour. À chaque tenue...sa montre. Pratique et amusante. Fabrication suisse.

Seulement 195 \$

Garantie Birks de 2 ans • certificat de remplacement gratuit d'une pile • gravure gratuite

Dans chaque boîte bleue se cache un rêve.

BIRKS

Un directeur de la protection de la jeunesse demande qu'on retire ses dossiers au juge Ruffo

LISA BINSSE

■ Robert Dupont, directeur de la protection de la jeunesse (DPJ) au

Centre des services sociaux Laurentides-Lanauère, ne veut pas que le juge Andrée Ruffo, de la Chambre de la jeunesse, siège dans les causes où il est lui-même

partie parce qu'il doute de son impartialité.

Dans une requête déposée hier en Cour supérieure, le DPJ demande au tribunal de suspendre

l'assignation de Mme Ruffo dans les dossiers qui le concernent. Le DPJ est engagé dans plus de 1000 causes par année devant la Cour du Québec, Chambre de la jeunesse du district de Terrebonne.

Le DPJ est concerné surtout dans les dossiers touchant l'apport de la jeunesse. Mais il peut aussi être partie dans certains dossiers d'adoption. Si le DPJ obtenait gain de cause, Mme Ruffo ne pourrait siéger en qualité de juge dans les dossiers de jeunes contrevenants, où le DPJ n'est que très rarement engagé.

Mme Ruffo, après plus de deux ans d'absence, a été assignée la semaine dernière par le juge Paul Mailloix, juge en chef adjoint de la Cour du Québec, à doit retourner sur le banc à compter de lundi, le 19 novembre. Mais ce n'est que mardi qu'elle entendra sa première cause.

Mme Ruffo, nommée juge de la Chambre de la jeunesse dans le district de Terrebonne en 1986, est le seul juge de ce tribunal assigné de façon permanente à cette région. Elle n'y siègeait plus en attendant que le Conseil de la magistrature se prononce sur des plaintes de manquements déontologiques portées contre elle par Miville Lapointe, directeur général du CSSL à l'été de 1988. M. Dupont relève de M. Lapointe.

Mme Ruffo, âgée de 47 ans, a reçu en septembre une réprimande du conseil qui a retenu quatre manquements déontologiques contre elle découlant des plaintes portées par M. Lapointe. Dans sa requête, M. Dupont conteste l'impartialité du juge Ruffo notamment à cause de ses démêlés avec le CSSL devant le Conseil de la magistrature. Il dit craindre de subir un préjudice grave et irréparable s'il devait plaider devant elle.

Il a rappelé certains propos de Mme Ruffo devant le comité du conseil chargé de faire enquête voulant qu'elle considère la plainte de M. Lapointe comme étant malicieuse, qualifiant le tout d'un coup monté. Elle a aussi laissé entendre, a-t-il dit, que le DPJ s'acquittait mal de ses fonctions.

Me Michel Robert, qui représente Mme Ruffo, n'a pas décidé ce qu'il entend faire face à cette requête. Il doit prendre une décision aujourd'hui, a-t-il dit, après avoir consulté sa cliente.

Par ailleurs, Me Robert a dit ne rien connaître de la Fondation Andrée Ruffo dont La Presse a fait état hier. Certaines personnes auraient été approchées pour faire partie de cette fondation qui viendrait en aide aux enfants de moins de 18 ans ayant un problème d'alcoolisme ou de toxicomanie.

Selon un porte-parole du ministère des Institutions financières, la requête visant l'incorporation de cette fondation a été faite en bonne et due forme. On n'attend plus que l'approbation de Mme Ruffo quant à l'utilisation de son nom. Le nom inscrit en août au fichier central des entreprises — la Fondation Andrée Ruffo — est réservé pour une période de trois mois prenant fin aujourd'hui.

On ne pouvait divulguer au ministère le nom des personnes faisant partie de cette fondation, puisqu'elle est toujours en instance de formation; mais il semble que Mme Ruffo n'y soit pas directement liée.

Le juge Albert Gobeil, juge en chef de la Cour du Québec et président du Conseil de la magistrature, n'a pas voulu faire de commentaire sur cette fondation. Il a tout de même souligné qu'à sa connaissance, le conseil n'a jamais eu à se prononcer sur ce genre de question. Le juge Bernard Tellier, secrétaire du conseil, a indiqué pour sa part ne pas connaître de juge qui a donné son nom à une fondation ou qui a une fondation.

Rappelons que Mme Ruffo fait l'objet d'une nouvelle plainte portée cette fois par le juge Gobeil, mais elle conteste la compétence du conseil.

Le programme LOGIRENTE sera plus accessible

Presse Canadienne

QUEBEC

■ Le programme LOGIRENTE devrait être plus accessible grâce aux modifications qui ont été apportées hier par les ministères des Affaires municipales et du Revenu.

Ainsi, les personnes qui ont atteint ou qui atteindront 60 ans avant le 1er septembre 1991 et qui désirent profiter du programme peuvent dorénavant s'inscrire en tout temps de l'année.

Lorsqu'elles se qualifient, une allocation-logement leur est accordée à compter du mois suivant la réception de leur formulaire de demande par le ministère du Revenu.

Par ailleurs, toutes les personnes déjà admises à LOGIRENTE en 1989-1990 doivent mettre à jour le formulaire qu'elles ont reçu et le retourner au ministère du Revenu le plus vite possible.

Sheaffer Belle main d'écriture!

Nouvel instrument d'écriture par Sheaffer. Design élégant; fonctionnement sans bavure. Série Targa distinctive au fini laqué bleu cobalt. Garantie à vie.



90 \$

140 \$

plume or 14 carats

Nouveauté! La série Targa Cobalt par Sheaffer est exclusive à Birks au Canada.

Dans chaque boîte bleue se cache un rêve.

BIRKS

AU BON MARCHÉ VOUS PRÉSENTE LA

GRANDE VENTE

RISTOURNES DU MANUFACTURIER

SÉRIE NOËL
Soyez au chaud et confortable! Percalé de luxe ou poly/coton. Quelques modèles réversibles. NOS BAS PRIX REG.: 59.99-129.99. N'IMPORTE QUELLE GRANDEUR POUR UN SEUL BAS PRIX. Simple, double, reine, roi.

DOUILLETES* FORMAT GÉANT ASSORTIS
29.99

COUVRE-DUVETS ASSORTIS
Pour duvet ou duvetettes faits au Canada. NOS BAS PRIX REG.: 59.99-99.99. N'IMPORTE QUELLE GRANDEUR POUR UN SEUL BAS PRIX: Simple, Double, Reine, Roi. 29.99

SERVICE DE VAISSELLE 45 MCX.
Inclus 8 de chaque: Assiettes, assiettes à salade, bols, tasses et soucoupes, un couteau, un bol à soupe avec couvercle, un bol à légumes et un plat de service. Blanc. Reg. 99.99. SUPER-SPECIAL DE NOËL 39.99

NAPPES EN TISSU OU EN DENTELLE
REDUCTION SPÉCIALE POUR NOËL. NOS BAS PRIX REG.: 29.99-69.99. N'IMPORTE QUELLE GRANDEUR POUR UN SEUL BAS PRIX: 52" x 70", 60" rond 70" rond 60" x 84", 60" x 104", 60" x 120". 14.99

Obtenez une ristourne de 25% SUR RIDEAUX DE CUISINE ET RIDEAUX DE DOUCHE EN STOCK Exp.: 21/11/90	Sur présentation de ce coupon. Ristournes de 25% en dessous de nos bas prix en magasin Exp.: 21/11/90	Obtenez une ristourne de 20% SUR LES LAMPES, DESCENTES DE MAIN, SERVETTES ET ACC. DE SALLE DE BAIN. Exp.: 21/11/90	Sur présentation de ce coupon. Ristournes de 20% en dessous de nos bas prix en magasin Exp.: 21/11/90	Obtenez une ristourne de 25% SUR LES ENSEMBLES DE DRAPS EN PERCALE EN STOCK. de marques renommées. Exp.: 21/11/90	Sur présentation de ce coupon. Ristournes de 25% en dessous de nos bas prix en magasin Exp.: 21/11/90
Obtenez une ristourne de 20% SUR LES COUVRE-ETUIES ET COUVRE-MATELAS CLOUÉS EN STOCK. Sur présentation de ce coupon. Ristournes de 20% en dessous de nos bas prix en magasin Exp.: 21/11/90	Obtenez une ristourne de 20% SUR LES COUVRE-ETUIES BLANC EN STOCK. Sur présentation de ce coupon. Ristournes de 20% en dessous de nos bas prix en magasin Exp.: 21/11/90	Obtenez une ristourne de 40% SUR LES DRAPENNES ET RIDEAUX EN STOCK. Sur présentation de ce coupon. Ristournes de 40% en dessous de nos bas prix en magasin Exp.: 21/11/90	Obtenez une ristourne de 35% SUR LES SERVICES DE VASSELLE DE 20 OU 45 PIÈCES EN STOCK. Sur présentation de ce coupon. Ristournes de 35% en dessous de nos bas prix en magasin Exp.: 21/11/90	Obtenez une ristourne de 20% SUR LES COUVRE-LITS, COUVRE-MATELAS ET EDOREDONS EN STOCK. Sur présentation de ce coupon. Ristournes de 20% en dessous de nos bas prix en magasin Exp.: 21/11/90	Obtenez une ristourne de 25% SUR LES COUVRE-ETUIES ET OREILLERS EN PLUME EN STOCK. Sur présentation de ce coupon. Ristournes de 25% en dessous de nos bas prix en magasin Exp.: 21/11/90

NOUS FABRIQUONS LES STORES PLISSÉS, VERTICAUX ET VÉNITIENS QUELLE QU'EN SOIT LA GRANDEUR, PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ

STORES VERTICAUX

TRINGLE DE LUXE GARANTIE À VIE	
VERTICAUX PVC RIGIDES* 75" x 84" POUR PORTE-PATIO	19.99
TRINGLE DE LUXE GARANTIE À VIE	
VERTICAUX EN ALUMINIUM 3 1/2" 75" x 84"	29.99
TRINGLE DE LUXE GARANTIE À VIE	
VERTICAUX MINI PVC 2" EN STOCK 75" x 84"	38.99
TRINGLE DE LUXE GARANTIE À VIE	
VERTICAUX EN TISSUS* 75" x 84"	29.99
TRINGLE DE LUXE GARANTIE À VIE	
VERTICAUX DE LUXE* POUR PORTE-PATIO 75" x 84"	45.99
TRINGLE DE LUXE GARANTIE À VIE	
VERTICAUX TEXTURES 3 1/2" 75" x 84"	48.99
TRINGLE DE LUXE GARANTIE À VIE	
VERTICAUX MINI* 75" x 84" ALUMINIUM 2" EN STOCK	43.99
TRINGLE DE LUXE GARANTIE À VIE	
VERTICAUX MIROIR* DE LUXE 75" x 84" ou or argent	139.99

* LA DISPONIBILITÉ DES COULEURS PEUT VARIER DE JOUR EN JOUR SELON LE STOCK.

OREILLERS FORMAT GÉANT	RIDEAUX DE DOUCHE EN TISSUS
Lavables 100% polyester non allergène.	Imperméables ou avec doublure. Reg. 29.99-59.99
SUPER SPECIAL 2 pour 9.99	SUPER-SPECIAL 19.99

STORES HORIZONTAUX PVC 1" OLYMPIC*	
EN VINYLE DE 1re QUALITÉ 3 COULEURS DÉCORATIVES	
16x45 2.99	16x64 6.99
20x45 3.49	20x64 7.99
24x45 3.99	24x64 7.99
27x45 4.99	27x64 7.99
30x45 6.49	30x64 9.99
36x45 6.99	36x64 10.99
40x45 10.99	40x64 13.99
48x45 10.99	48x64 14.99
54x45 17.99	54x64 19.99
60x45 13.99	60x64 18.99
72x45 21.99	72x64 27.99
72x45 21.99	72x78 69.99
PORTE-PATIO: 78x84	34.99

MICRO-STORES HORIZONTAUX P.V.C. 1/2" EN STOCK*	
20x45 28x64 38x64 22x45 30x64 40x64 22x64 31x64 40x64 23x64 31x64 44x64 24x45 32x64 44x64 25x45 33x64 48x64 26x64 34x64 48x64 26x45 35x64 48x64 27x45 36x64 60x64 27x64 36x64 64x64 28x45 36x64	
COULEURS: Blanc, ivoire, gris, noir, chameau, pêche, rose.	
RABAIS ADDITIONNEL DE 25% SUR NOS BAS PRIX	

NAPPES EN VINYLE	ENSEMBLES DE DRAPS EN PERCALE
Grande sélection, dessin. Noël aussi disponible.	Marques renommées! Simple Double Reine Roi
SUPER-SPECIAL 4.99	SPECIAL SPECIAL SPECIAL SPECIAL
	24.99 34.99 44.99 54.99

STORES HORIZONTAUX 1" POLO*	
100% ALUMINIUM EN STOCK 3 COULEURS DÉCORATIVES PREMIÈRE QUALITÉ	
20x45 3.99	20x64 5.99
24x45 8.99	24x64 8.99
27x45 9.99	27x64 13.99
30x45 8.99	30x64 16.99
36x45 10.99	36x64 23.99
40x45 12.99	40x64 26.99
42x45 13.99	42x64 27.99
72x45 49.99	72x64 56.99
	72x78 78.99
PORTE-PATIO: 78x84	89.99

STORES OPAQUES BLANCS 1re QUALITÉ	
GRANDEUR UN FRANCE GRANDEUR UN FRANCE	
28"x58 0.00	55"x82 27.99
37"x70 12.00	54"x82 27.99
37"x82 14.00	54"x82 27.99
43"x82 18.00	73"x82 30.99
43"x82 17.00	73"x82 30.99
48"x82 20.00	78"x82 40.99
55"x82 22.00	85"x82 50.99
	97"x82 60.99
POUR PORTE-PATIO: 73 1/2"x90"	49.99

INCROYABLE, MAIS VRAI! SUR LES STORES VERTICAUX, VÉNITIENS, PLISSÉS ET STORES DE TOILE

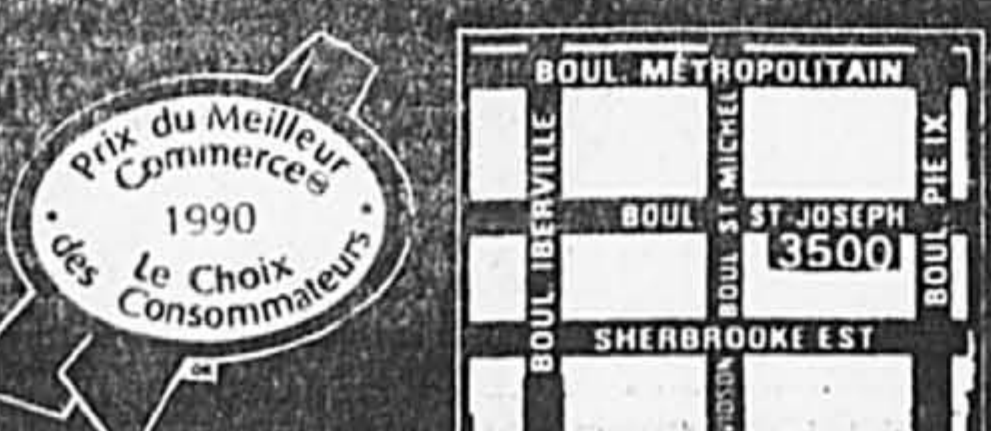
Achetez-en 1 obtenez-en 1 à 1/2 PRIX	Achetez-en 3 obtenez-en 1 DE PLUS GRATUIT	Achetez-en 5 obtenez-en 2 DE PLUS GRATUITS	Achetez-en 7 obtenez-en 3 DE PLUS GRATUITS
--------------------------------------	---	--	--

L'article à 1/2 prix ou gratuit doit avoir une valeur égale ou inférieure à l'article acheté. Cette offre ne s'applique pas aux articles annoncés ici et ne peut être jumelée avec aucune autre promotion.

* Les coupons-ristournes ne s'appliquent pas aux articles annoncés ici et ne peuvent pas être jumelés avec aucune autre promotion.

LE PLUS GRAND CENTRE DE DÉCORATION AU MONDE

Au Bon Marche



UNE SEULE ADRESSE

3500 boul. ST-JOSEPH est 259-3500

(entre boul. St-Michel et Pie-IX)
HEURES D'AFFAIRES OUVERT
Lundi au mercredi 9 h 15 à 18 h
Jeudi, vendredi 9 h 15 à 21 h
Samedi 9 h à 17 h

VASTE STATIONNEMENT GRATUIT



CHEQUES ACCEPTÉS

Les chasseurs prisonniers des neiges ont été évacués par hélicoptère

PIERRE GINGRAS

■ La plupart des quelque cinquante personnes retenues prisonnières en forêt au nord de Rimouski depuis dimanche dernier à la suite d'une violente tempête de neige, ont pu regagner leur domicile hier au cours de la journée, saines et sauvées.

La majorité d'entre elles, des chasseurs pour la plupart, ont été évacuées par deux hélicoptères de la Sûreté du Québec et de la Protection civile alors que les autres faisaient appel à un chasse-neige pour dégager le chemin d'accès à la pourvoirie où ils terminaient leur excursion de chasse au chevreuil. Parmi celles-ci, une femme et son bébé de trois mois. Tous sont des résidents de la région à l'exception de deux chasseurs de la Vieille-capital. Au moins 16 d'entre eux, cependant, ont préféré continuer leur chasse.

Déjà éprouvés la semaine dernière par des précipitations qui avaient laissé 30 centimètres de neige au sol, ces chasseurs instal-

lés dans leurs chalets localisés sur le territoire de la zone d'exploitation contrôlée (ZEC) Bas-Saint-Laurent ou chez la pourvoirie Le-chasseur, ont été surpris dans la nuit de samedi à dimanche par une autre tempête accompagnée cette fois de violentes rafales. Les chutes de neige se sont prolongées jusqu'à mardi et il en est tombé 50 cm. Dans le village situé non loin de l'entrée de la ZEC, à Saint-François-Xavier-des-Hauteurs, les bancs de neige atteignent plus de deux mètres de hauteur hier.

Gérant de la ZEC Bas-Saint-Laurent, un territoire de 1000 km², Marcel Mayer déclarait hier au cours d'une conversation téléphonique que tous les rescapés étaient fatigués mais bien portants. « Nous savions qu'il n'y avait personne en danger. Par contre, il était possible que certains manquent de nourriture ou encore de gaz propane », a-t-il confié.

Il faut maintenant résoudre le problème de la récupération de la centaine de véhicules qui restent toujours sur le ZEC. En raison des

fortes précipitations de cette fin d'automne, on s'attend à ce que la neige persiste au sol durant tout l'hiver.

La saison de chasse au chevreuil se terminait dimanche dernier dans ce territoire. Ironie du sort, il y a deux ans, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche avait décidé d'avancer la période de chasse d'une semaine pour éviter que les chasseurs ne soient surpris par l'hiver.

Si la saison de chasse a été très décevante cette année pour les chasseurs de la ZEC, l'hiver s'annonce tout aussi difficile pour les cerfs de Virginie. En hausse presque partout au Québec, la population de chevreuils serait en diminution dans ce coin de pays en raison des hivers longs et des abondantes chutes de neige légère. Déjà cette semaine, les cervidés començaient à regagner leurs quartiers d'hiver, des ravages comme on dit au Québec. Ces dernières années, de petits ravages sont entièrement disparus, les bêtes ayant été décimées par la faim et les prédateurs, surtout le coyote.

Près de 50 Mohawks arrêtés à Oka subiront leur enquête préliminaire en février

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Quarante-sept Mohawks arrêtés en septembre à la suite des événements de la crise d'Oka reviendront devant le tribunal, à Saint-Jérôme, le 5 février pour connaître la date de leur enquête préliminaire.

Hier matin, ces hommes et femmes en liberté sous caution se sont entretenus durant près de 45 minutes dans une salle d'audience avec cinq avocats de la défense qui leur ont expliqué les procédures et les raisons de cet ajournement. Normalement, les enquêtes préliminaires devaient s'instruire hier matin devant le juge Stephen Cuddihy, de la Cour du Québec. Mais étant donné que certains

accusés n'avaient pas d'avocat, il a été convenu de remettre ces audiences pro forma au début du deuxième mois de 1991.

Le juge Cuddihy a toutefois dit aux prévenus que s'ils n'avaient pas d'avocat le 5 février, la cour prendra comme acquis qu'ils en n'auront pas et des dates officielles pour le début des audiences seront fixées.

Dans le groupe, il y avait Loran Thompson, Joe Deom, Stephen Cohen, le couple Horne et Robert Skidders. La majorité ont été appréhendés à leur sortie du centre de désintoxication pour Amérindiens et d'autres en bas de la Côte Saint-Michel. Les Horne ont été les premiers à comparaître à la suite de leur reddition; rappelons que Randy Horne avait été blessé lors d'une altercation avec un militaire.

Le procureur de la couronne, Me François Brière, a déclaré qu'un 48e manquait à l'appel: Kevin Gould est détenu dans une prison de la Nouvelle-Ecosse après avoir été appréhendé pour un bris de condition.

Les policiers de la Sûreté du Québec étaient nombreux au Palais de justice de Saint-Jérôme pour ces comparutions. Les trois portes d'entrée étaient surveillées étroitement et toutes les personnes qui se présentaient étaient fouillées.

Dans l'après-midi, le juge Jean Beaulieu, de la Cour du Québec, a continué à présider la longue enquête préliminaire de Ronald «Lasagne» Cross, Gordon «Noriega» Lazore et Roger Lazore. Elle se poursuivra aujourd'hui.

Nouveauté ! Montre lumineuse de Birks

L'heure au bout du doigt la nuit !

La seule montre de Birks à vous donner l'heure dans l'obscurité. Juste à presser et le cadran s'illumine. Modèle classique au fini doré. Cette montre est munie d'une pile au lithium de longue durée et fiable qui assure la lumière pendant environ 2 ans. Bracelet en cuir légèrement coussiné. Boîtier résistant à l'eau. Verre minéral. 295 \$.

• Garantie Birks de 2 ans • certificat de remplacement gratuit d'une pile • gravure gratuite

Dans chaque boîte bleue se cache un rêve.

BIRKS



Pour le plaisir de l'oreille !

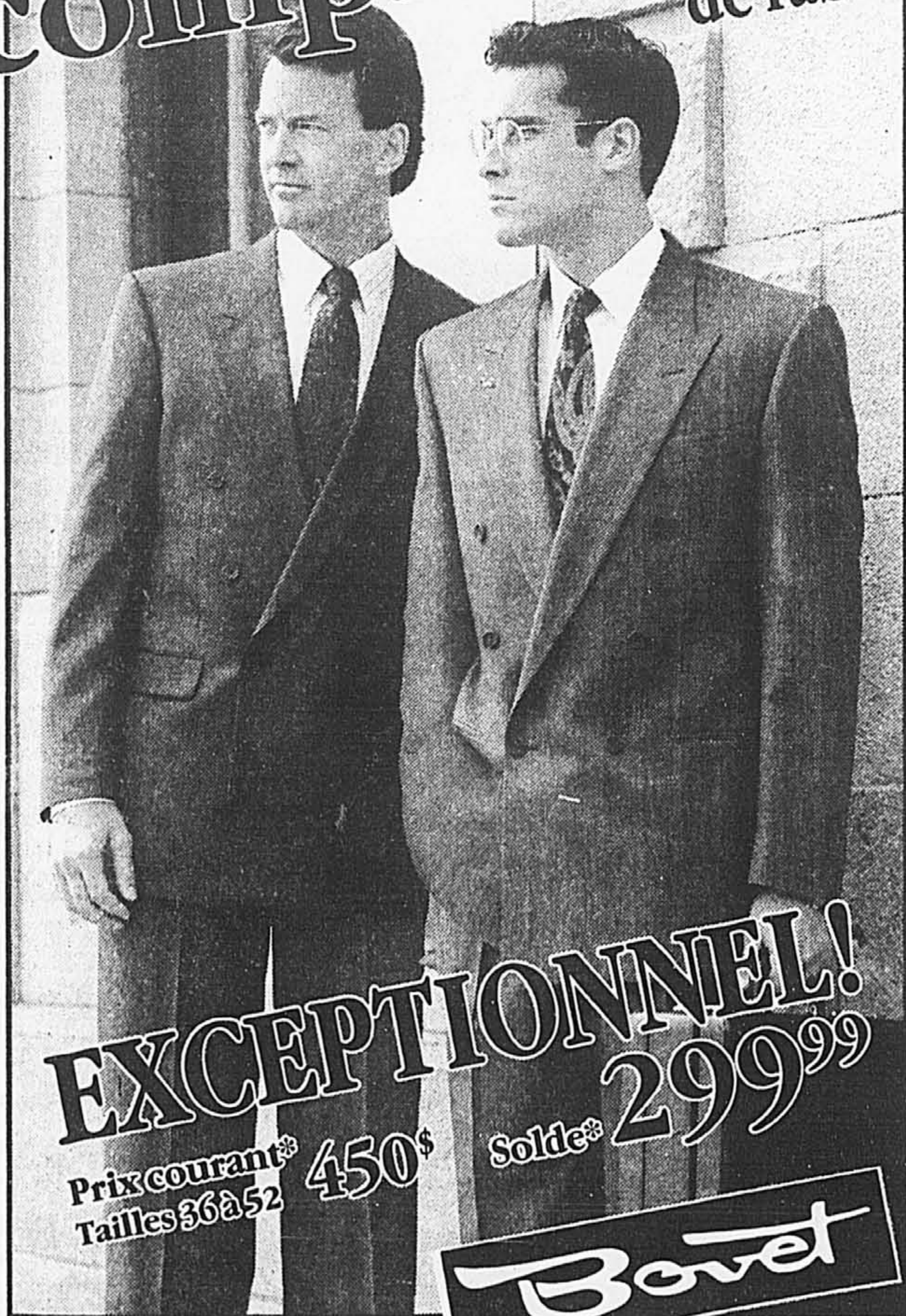
Boucles d'oreilles imposantes en or 14 carats magnifiquement poli. Fabriquées en Italie, elles sont offertes dans une multitude de formes. À pince et à tige de style européen.

Triangulaires 400 \$
Ovales 500 \$
Rondes 475 \$
Carrées 600 \$
Croissants 425 \$
Carrées nervurées 625 \$
Rondes 475 \$

Dans chaque boîte bleue se cache un rêve.

BIRKS

SOLDE
de
complets 33 1/3
de rabais



EXCEPTIONNEL!
Prix courant* 450 \$ Solde* 299.99
Tailles 36 à 52

Bovet

COMPLETS PURE LAINE

Superbes complets croisés de notre collection d'automne 100% pure laine. Très beaux motifs et coloris. Tailles 36 à 52.

POUR TAILLES FORTES

Complets droits seulement pour les hommes de statures courtes, moyennes et élancées. 48-58. Prix courant 495 \$

Solde 329.99

Léger supplément pour les retouches sur vêtements en solde.

Achetez maintenant avant que la T.P.S. n'entre en vigueur.

Les tailles courtes et moyennes sont disponibles à tous nos magasins. Les tailles fortes et élancées sont disponibles surtout au Centre Eaton, à Fairview Pointe-Claire et 4475, boul. Métropolitain est.

Carrefour Laval
687-1670

Fairview Pointe-Claire
694-9050

Centre Rockland
735-5441

4475, boul. Métropolitain est
374-4555

Galerias d'Anjou
353-6310

Carrefour Angrignon
366-0762

Le Centre Eaton
849-9281

Promenades St-Bruno
653-5100

UN JOUR SEULEMENT Theo Fabergé en personne

Nous sommes ravis de vous annoncer la visite de M. Theo Fabergé, créateur de la prestigieuse collection St. Petersburg d'oeufs décoratifs. À cette occasion, M. Fabergé dédicacera son livre "Theo Fabergé and the St. Petersburg Collection". En outre, à l'achat d'un de ces oeufs à tirage limité, il signera le certificat d'authenticité. Birks offre en exclusivité toute la collection d'oeufs St. Petersburg, notamment le nouvel oeuf Phénix en porcelaine anglaise décorée à la main qui, en s'ouvrant, révèle un phénix en argent fin défilant les flammes de vermeil. 6 500 \$.

Venez rencontrer Theo Fabergé, petit-fils de Carl Fabergé, le réputé joaillier des tsars, le jeudi 15 novembre 1990, de 11 h 30 à 15 h au magasin du square Phillips seulement.

Dans chaque boîte bleue se cache un rêve.

BIRKS



Tensions et conflits au Service de prévention des incendies de Montréal

ERIC TROTTIER

Le torchon brûle entre les pompiers et la direction du Service de prévention des incendies de Montréal (SPIM).

Depuis que les pompiers ont rejeté une entente de principe intervenue entre leur syndicat et la direction, à la fin de l'été dernier, le SPIM émet «toutes sortes de directives qui nous ramènent 20 ans en arrière», dit le président de l'Association des pompiers, Gaston Fauvel.

Les pompiers demandaient à la partie patronale de laisser tomber la «clause de la rotation» qui prévoit que les pompiers en service depuis 1985 soient relocalisés dans une nouvelle caserne tous les trois ans, et ce, pendant les 15 premières années de service.

L'Association des pompiers affirme que c'est la «rigidité» du directeur du SPIM, Raymond Therrien, qui a fait que les pompiers ont rejeté l'entente de leur syndicat. Depuis, selon les infor-

mations obtenues par *La Presse*, les relations de travail se détériorent.

«Harcèlement, provocations»

Les pompiers n'ont pas apprécié la nouvelle directive sur les coupes de cheveux en caserne. Un juge du tribunal d'arbitrage avait estimé au début de l'année que l'ancien règlement était désuet et les pompiers avaient ainsi obtenu le droit de porter les cheveux longs, ce que vient de renier la direction du SPIM.

Autre cas de «harcèlement» : 30 pompiers (dont une dizaine d'officiers) de la caserne 5 ont été suspendus depuis qu'ils ont reçu, il y a trois semaines, l'ordre de ne plus garer leur voiture dans le stationnement avant, désormais réservé aux chefs de caserne. Les pompiers estiment qu'il y a de la place pour eux et continuent de laisser leur voiture à l'endroit interdit. Les chefs répliquent par des avis de suspension.

La situation est sensiblement la même à la caserne 16. Le 5 no-

vembre, pendant près de sept heures, il n'y avait aucun officier pour diriger les deux principaux appareils. «On nous a répondu qu'il n'y avait pas de budget pour effectuer le remplacement, a déclaré hier le capitaine Daigault. La sécurité du public était en danger, ce jour-là.» Selon lui, les pompiers de la caserne 26 auraient vécu la même situation, il y a deux semaines.

La direction du SPIM empêche également les pompiers d'échanger leurs horaires de travail, comme cela se faisait régulièrement auparavant.

Enfin, les pompiers se plaignent de l'attitude du directeur adjoint qui, selon Gaston Fauvel, «se promène dans les casernes pour surveiller le nombre d'appareils de télévision et la qualité des meubles.»

«Nous commencerons la négociation salariale au début de l'année prochaine et il est clair que leur petit jeu aura des répercussions sur ces rencontres. Ils veulent peut-être aller directement

en arbitrage plutôt que de négocier.»

Réunis en assemblée générale jeudi dernier, 700 pompiers ont donné leur appui au syndicat dans une proportion de 90 p. cent. «Nous ne pourrions pas continuer de faire correctement notre travail si la direction nous met sans cesse des bâtons dans les roues», dit M. Fauvel.

Pour le président de l'Association des pompiers, ses membres finiront peut-être par régler ces conflits par le biais des tribunaux, «mais le SPIM est en train de perdre sa crédibilité auprès de 700 jeunes qui sont encore là pour 25 ans».

Il était impossible de joindre le directeur Raymond Therrien, hier. Son adjoint, Roméo Noël, a admis qu'il existe «quelques petites tensions sans gravité» chez les pompiers. Il a cependant rejeté la plupart des accusations du syndicat des pompiers. «C'est vrai que nous appliquons maintenant les règlements à la lettre. Nous le faisons pour demeurer dans la légalité.»

Encan de «minounes» à l'aéroport de Dorval

Bon an mal an, les autorités de l'aéroport de Dorval se retrouvent avec trois ou quatre «minounes» sur les bras, des autos abandonnées sur le terrain de stationnement et que leurs propriétaires n'ont pas voulu ou n'ont pas osé réclamer.

Quand le nombre de véhicules le justifie, le ministère des Transports organise un encan par courrier, encan réservé à ses 10 000 employés. «Il n'a jamais été question d'ouvrir cet encan au public, raconte une porte-parole de l'aéroport. Le simple fait d'annoncer la tenue de l'événement dans les journaux nous coûterait des milliers de dollars. Le jeu n'en vaut pas la chandelle».

Et pour cause. Au cours des dernières années, l'enchère la plus élevée a atteint la somme mirobolante de 500 \$ alors que le véhicule le moins cher s'est vendu 25 \$, pour la récupération du métal.

Le dernier encan s'était déroulé il y a trois ans. Cette année 10 voitures ont été offertes en vente, dont une Mercedes 1977. La date limite des enchères était le 9 novembre. C'est aujourd'hui que les encanteurs, un représentant de la GRC et un autre du ministère fédéral des Transports, devaient faire connaître les résultats de l'opération.

Jusqu'à maintenant ce sont des véhicules en piteux état qui ont été abandonnés, dont bon nombre de voitures volées. Après 30 jours, le véhicule est remis dans une petite fourrière. Le coût de stationnement s'élève déjà à 240 \$. Soixante jours plus tard on écrit gentiment au propriétaire en le priant de venir récupérer son véhicule en acquittant une facture de 480 \$. Dans 80 p. cent des cas, le ministère n'obtient pas de réponse à son invitation.

GRATUIT
D'UNE VALEUR DE
500\$
EN LOCATION
DE FILMS VIDEO

AVEC TOUT ACHAT DE 500\$ ET PLUS
4 FILMS PAR SEMAINE 1 ANS

HATEZ-VOUS!
Plus que 3 jours
Cette offre prend fin
le 17 novembre 1990

Venez rencontrer
vos animateurs favoris

Pierre Gravel
de CKLM fm
Centre Décor 440 de Laval

Micheline Ricard
de CIEL fm
8100 boul. Taschereau

AVENTURE
ELECTRONIQUE

Le Futur c'est Aventure

PACKARD BELL

ENSEMBLE
ORDINATEUR
AXCEL 386X

• 816 Mhz
• Standard 1 MB
• Disque dur 40MB/28ms
• Lecteur 5 25" 1.2MB
• Lecteur 3 5" 1.44MB

• ÉCRAN
• 14" VGA couleur
• CLAVIER
• 101 touches

Nouveau! 2999\$

Recevez
GRATUITEMENT
Une des
400 Passes Familiales
d'une journée à
SKI MORIN HEIGHTS

VALEUR DE 55\$

MAINTENANT OUVERT

AVEC TOUT ACHAT DE 500\$ ET PLUS

Emerson.

RABAIS 100\$

Quantités Limitées
399\$

Rég.: 499.00

20" Stéréo
AFFICHAGE À L'ÉCRAN
TÉLÉCOMMANDE

• Cibra
• Emerson
• CASIO
• CANTEL
• AUDIOFOX
• Shintom
• MTC
• MOTOROLA
• Novatel
• Quasar

D'INVENTAIRE en magasin

RCA

RABAIS DE 50\$

2 LUX

TITREUR 2 PAGES

949\$

Rég.: 999.00

VHS

SANYO

Zoom 8x

GRATUIT!
MALLETTE RIGIDE
Valeur 150\$

• Mise au point automatique
• Diaphragme numérique automatique
avec compensation d'éclairage à contre-jour

999\$

Rég.: 1199.00

HITACHI

Performance exceptionnelle

TÊTE D'EFFACEMENT VOLANTE

DOUBLAGE Audio/Vidéo

1199\$

Rég.: 1199.00

VHS

INCLUS
Mallette & Lumière

Panasonic

RABAIS DE 50\$

399\$

SYSTÈME HIGH TECH 4
4 TÊTES

Rég.: 449.00

RCA

4 TÊTES

Commande "AutoEdit™"

449\$

JVC

RABAIS de 100\$

599\$

4 TÊTES HI-FI STÉRÉO

Rég.: 699.00

• olivetti
• MELOPHONE
• TDK
• ELECTROHOME
• MOFFAT

PHILIPS

RABAIS de 100\$

26" STÉRÉO

TÉLÉCOMMANDE UNIVERSELLE

• 178 canaux
• Sorties audio réglables
• Affichages graphiques à l'écran

599\$

Rég.: 699.00

HITACHI

Performance exceptionnelle

28" STÉRÉO
TÉLÉCOMMANDE

RABAIS DE 50\$

• Affichage graphique à l'écran
• 137 canaux
• Décodeur 2° progr.
audio/DBX

849\$

Rég.: 899.00

SONY

MEUBLE INCLUS
Valeur de 200\$

28" STÉRÉO
SUPER-VHS

AMBIOPHONIQUE

• Télécommande
• 181 canaux
• Entrées/sorties audio/vidéo
• Affichage à l'écran
• Antenne 6 ards

1299\$

Rég.: 1499.00

RABAIS de 500\$
SUR TOUS NOS ÉCRANS GÉANTS

HITACHI
MITSUBISHI
PHILIPS
PIONEER
SHARP
SONY
TOSHIBA

3 JOURS SEULEMENT

à prix régulier

• Whirlpool
• Carrier
• BRAUN
• DURACELL
• bestar
• Canon
• OPTEX
• GENERAL ELECTRIC
• swisstel

• MONTRÉAL •
Décor Décarie
1175 St. Jean-Baptiste, Souterrain Jean-Talton
5900 Boul. Décarie Tél.: 733-6900

• BROSSARD •
1/2 Mille à l'ouest du pont Champlain
8100 BOUL. TASCHEREAU Tél.: 923-8100

• LAVAL •
Centre Décor 440
1 Mille à l'ouest de l'aut. des Laurentides
3956 AUT. LAVAL (440) Tél.: 686-3956

• ST-LÉONARD •
Coin Vau et Métropolitain, Souterrain Pie IX
4550 MÉTROPOLITAIN EST Tél.: 722-4550

JOLIETTE
Les Galeries Joliette
1075 boul. Finestone Tél.: 752-1255

SOREL
Les Promenades de Sorel

L'inventeur de l'essuie-glace intermittent a gain de cause

Agence France-Presse
DÉTROIT

■ L'inventeur de l'essuie-glace intermittent, qui vit modestement au Texas, commence à connaître la fortune. Il a accepté un paiement de 10,2 millions \$ de Ford Motor en règlement de poursuites entamées il y a 12 ans.



Thomas Kearns

Thomas Kearns, qui poursuit en justice 19 autres constructeurs automobiles américains, européens et japonais, avait initialement réclamé 141 millions \$ à Ford puis rejeté une offre de règlement à l'amiable de 30 millions \$. Un jury lui avait attribué en juillet dernier 5,2 millions \$, ce qui avec les intérêts représentait une somme de 10 millions \$.

Ancien professeur d'ingénierie à l'Université Wayne de Détroit, capitale américaine de l'automobile, Kearns affirme que les constructeurs ont utilisé son brevet d'essuie-glace intermittent sans lui verser de royalties. Les constructeurs estimaient que ce brevet n'était pas valide.

Agé de 63 ans, l'inventeur vit actuellement dans un petit appartement de deux pièces à Houston (Texas). Il a déclaré qu'il utiliserait les 10 millions \$ pour régler ses frais de justice et s'acheter une maison au Texas.

Selon son avocat Bill Durkee, Kearns va probablement s'attaquer maintenant à Chrysler, avec de bonnes chances de succès vu le résultat de son procès contre Ford.

GRANDE OUVERTURE! AQUA-TROPICALE

MONTRÉAL-EST
DEMAIN, LE 16 NOVEMBRE, À 9 H 30
6876, Jean-Talon est (juste à l'est de Langelier)



Tous les
détails dans
les quotidiens
de Montréal

DEMAIN

**NOS 4 SUPER-MAGASINS
PARTICIPENT À L'ÉVÉNEMENT**

AVEZ-VOUS DES QUESTIONS
À PROPOS DE LA

TPS ET LES PRIX?

Si vous vous demandez comment la TPS proposée affectera les prix, nous pouvons vous répondre. Nos lignes sans frais vous sont ouvertes du lundi au vendredi de 9 h à 21 h.

1-800-668-0999

Un coup de fil et tout s'explique!
Bureau d'information des consommateurs sur la TPS.
Malentendants : 1-800-465-7735



Gouvernement du Canada Government of Canada

Canada

AVENTURE

ELECTRONIQUE

Le Futur c'est Aventure

La Super Vente des 6 JOURS

du 12 au 17 novembre 1990

HITACHI

SONY

PHILIPS

RCA

TOSHIBA

Panasonic

MITSUBISHI

JVC

ZENITH

SHARP

SANYO

FISHER

harman/kardon

PIONEER

TEAC

KENWOOD

Technics

Sherwood

LUXMAN

JBL

AIWA

KOSS

Mordaunt-Short

Cerwin-Vega

ALTEC

DAVID

ALPINE

ENFORCER

CODE-ALARM

MITSUBISHI
CHAÎNE AUDIO avec
TÉLÉCOMMANDE Audio/Vidéo

- Amplificateur 100W/channel
- Double cassette auto-inversion
- Syntonisateur numérique
- Table tournante
- Haut-parleurs 3 voies

Rég: 999.00

RABAIS 100\$

899\$

BASE INCLUSE
valeur de **100\$**

Quantités Limitées

SANYO

TÉLÉPHONE SANS FIL
Commutateur de sécurité à 3 niveaux

99⁹⁹

RÉPONDEUR OPÉRATIONNEL À DISTANCE

199

TOSHIBA
BALADEUR
Am/Fm Stéréo Cassette

49⁹⁹

RABAIS de 20\$

JVC
Radio portatif compact avec cassette

Rég: 119.00

99⁹⁹

RETRACTABLE
SON BIOPHONIQUE

Plus de 10\$ MILLIONS

AIWA
MIDI-CHAÎNE STÉRÉO
TÉLÉCOMMANDE

Rég: 799.00

RABAIS DE 200\$

599\$

- Syntonisateur numérique
- Double cassette auto-inversion
- Égalisateur graphique
- Amplificateur 80 watts total
- Haut-parleurs 3 voies

TOSHIBA
MIDI-SYSTÈME avec
LECTEUR LASER

Rég: 549.00

RABAIS DE 20\$

529\$

- Amplificateur + Récepteur
- Double cassette
- Table tournante
- Enceintes acoustiques

RABAIS DE 30\$

PIONEER
RÉCEPTEUR À QUARTZ
TÉLÉCOMMANDE

Rég: 399.00

369\$

RABAIS DE 70\$

Technics
LECTEUR LASER 5 DISQUES

Rég: 369.00

299\$

RABAIS DE 50\$

AIWA
DOUBLE-CASSETTE

Rég: 249.00

199\$

GRATUIT
Téléphone
cellulaire

SANS DÉPÔT

Mobile 29.95*
par mois + tx

Portatif 39.95*
par mois + tx

Quantités Limitées

*Pour une période de 36 mois

INCLUANT
Téléphone Mobile/Portatif
Ligne téléphonique
Centre de messages
Installation mobile/Amène
360 minutes d'appels gratuits/1 an
Garantie 3 ans pièce et main-d'œuvre

harman/kardon
Technics

RABAIS DE 200\$

JBL

COMPOSANTS AUDIO avec
LECTEUR LASER

Rég: 1099.00

999\$

JBL
LUXMAN

CHAÎNE HAUTE PERFORMANCE avec
LECTEUR LASER et
TÉLÉCOMMANDE

RABAIS de 100\$

1599\$

Rég: 1699.00

**PAYEZ EN
MARS 1991***
AUCUN • DÉPÔT • PAIEMENT
(90 JOURS SANS INTÉRÊT)
Sur items préselectionnés *Sujet à approbation du crédit

GRATUIT
Club
AVENTURE
CARTE DE MEMBRE
Le Futur c'est Aventure
Détails en magasin

**20%
de RABAIS**
sur tous nos livres
dans notre
LIBRAIRIE

**HALTE
GARDERIE
GRATUITE
SUPERVISÉE**
EN ANNEE 2000
OUVERT
JEUDI-VENDREDI: 13h-21h
SAMEDI: 9h-17h

**Crédit instantané
jusqu'à
2000\$***
*Sujet à approbation du crédit

46 personnes périssent dans l'écrasement d'un DC-9 d'Alitalia près de Zurich

Agence France-Presse
ZURICH

■ Une catastrophe aérienne a fait 46 morts hier soir près de Zurich où un avion de la compagnie italienne Alitalia, assurant la liaison Milan-Zurich, s'est écrasé quelques minutes avant son atterrissage.

Selon l'Office de l'air de Zurich, tous les occupants de l'avion — 40 passagers et six membres d'équipage — ont été tués dans cette catastrophe dont on ignore les causes. A Rome, la compagnie Alitalia a indiqué que la majorité des passagers de l'appareil étaient des ressortissants helvétiques, une douzaine d'autres étaient de nationalité italienne.

Il était 20h15 locales lorsque l'appareil, qui devait en principe se poser deux minutes plus tard sur l'aéroport de Zurich-Kloten selon l'horaire prévu, a disparu des radars de la tour de contrôle et que le contact radio a été perdu. L'équipage de l'avion n'avait signalé aucun incident avant la catastrophe, a précisé Alitalia dans un communiqué. Le temps était pluvieux mais la visibilité était bonne au moment de l'accident.

Le DC-9, en service depuis 1974, s'est écrasé à une dizaine de kilomètres au nord de Zurich, entre les villages de Stadel et de Windlach, non loin de la frontière allemande. Il a explosé en heurtant une colline boisée d'accès difficile et a pris feu presque immédiatement.



Le DC-9 a explosé en heurtant une colline boisée et a pris feu presque immédiatement.

PHOTO AP

Selon les informations données par les services de secours, seuls la queue de l'appareil et un moteur ont été retrouvés sur les lieux de l'impact. Le reste de l'avion a été déchiqueté et les débris ont été projetés dans un rayon de plusieurs centaines de mètres.

Les services de sécurité de l'aéroport, la police cantonale, les pompiers et des unités militaires, avec l'appui d'hélicoptères ont été rapidement déployés sur les lieux de la catastrophe, où les débris de l'avion continuaient à

brûler. Des équipes de secours sont venues également d'Allemagne.

Tard dans la soirée les sauveteurs, travaillant à la lumière de projecteurs, avaient découvert une dizaine de corps dans la zone d'impact qui avait été entièrement bouclée.

Selon des témoins de l'accident, il semble que le pilote du DC-9 ait voulu relancer ses moteurs peu avant l'accident.

De source aéronautique italien-

ne on a précisé que le DC-9 était arrivé mercredi à 18h07 locales sur l'aéroport de Milan-Linate en provenance de Francfort, avant de repartir vers 19h25 pour Zurich.

Cette catastrophe aérienne est la plus grave qui soit survenue en Suisse depuis 17 ans. En avril 1973 un avion turbo-propulseur anglais s'était écrasé à au sud de Bâle à la suite d'une erreur de navigation. Cent huit personnes avaient été tuées et 37 autres blessées.

Un forcené ouvre le feu sur tout ce qui bouge: 11 morts

Agence France-Presse
AUCKLAND, Nouvelle-Zélande

■ Un homme pris de folie meurtrière a fait feu hier, sur tout ce qui bougeait, dans un petit village néo-zélandais, tuant 11 personnes et en blessant deux autres, avant d'être abattu par la police.

David Malcolm Gray, 33 ans, a semé la panique pendant 20 heures dans le petit village côtier d'Aramoana, situé à 1,350 km au sud d'Auckland, avant d'être abattu par la police. Dans cet échange de tirs, un policier d'une unité d'élite dépêchée sur place, a été blessé a précisé la police.

Il semble que Gray ait d'abord mis le feu, mardi, à la maison d'un voisin, avant de parcourir les rues du village, tirant dans tous les sens avec un fusil d'assaut, probablement une Kalachnikov, selon les premiers témoignages, puis se barricadant dans une maison en continuant à tirer sur tout ce qui bougeait. Parmi ses victimes se trouvent quatre enfants, dont deux ont succombé à leurs blessures. Il a également abattu un policier local, au début de la tuerie.

Dans les jours précédents le forcené s'était adressé par écrit à plusieurs magasins spécialisés, cherchant à acquérir des armes et des munitions. Ses lettres donnaient à penser qu'il s'agissait d'un déséquilibré, a indiqué le propriétaire d'un de ces magasins.

Les médias néo-zélandais rapportaient hier que David Malcolm Gray avait déjà montré des signes de déséquilibre mental dans le passé. Il aurait ainsi menacé plusieurs personnes d'une arme à feu, en janvier dernier.

Selon un de ses voisins, «Dave, au chômage, habite le village depuis des années, vit seul, est quelqu'un de très calme et ne sort presque jamais». Le commissaire de police John Jamieson l'a qualifié d'un «dur à cuire».

La tuerie d'Aramoana constitue, selon ce commissaire, l'un des «massacres les plus épouvantables de l'histoire du pays». Gray était «sans pitié, il a tiré de sang-froid sur de jeunes enfants», a dit le commissaire de police.

La Calypso, victime du typhon Mike

Associated Press
MANILLE

■ La Calypso, le navire de recherche océanographique du commandant Cousteau, s'est échouée aux Philippines près de l'île de Mindoro alors qu'elle était prise dans le typhon Mike, a annoncé hier la marine philippine.

On ignorait le sort de l'équipage. A l'ambassade de France à Manille, on déclarait que le commandant Cousteau n'était pas lui-même aux Philippines.

Le typhon, qui est entré hier en mer de Chine, a provoqué la mort de 112 personnes et le naufrage de 47 bateaux, notamment dans le port de Cebu. Ce dernier a été détruit à 90 p. cent.

Cent quarante personnes sont portées manquantes et 320 000 personnes ont dû être évacuées.

SIMPSON

CENTRE DE LIQUIDATION, CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL

GRANDE LIQUIDATION DE FOURRURES

TOUT NOTRE STOCK DOIT ÊTRE VENDU!

N'ATTENDEZ PAS LA TPS! N'ATTENDEZ PAS LA TPS! N'ATTENDEZ PAS LA TPS!

FOURRURES
JUSQU'À
70%
DE RABAIS!

FOURRURES
JUSQU'À
70%
DE RABAIS!

FOURRURES
JUSQU'À
70%
DE RABAIS!

9 JOURS SEULEMENT!
JUSQU'AU 24 NOVEMBRE 1990

AUCUN ACOMPTE REQUIS!

DES FOURRURES HAUTE COUTURE PROVENANT DES MEILLEURS MANUFACTURIERS!

	DESCRIPTION	PRIX ORDINAIRE	PRIX DE SOLDE	PRIX DE LIQUIDATION	
LIQUIDATION DE FOURRURES	de CAROLE LITTLE, MANTEAU EN LAPIN D'EUROPE	1599\$	799\$	319\$	LIQUIDATION DE FOURRURES
	de VALENTINO, VESTE EN NUTRIA RASÉ	5399\$	3999\$	1999\$	
LIQUIDATION DE FOURRURES	de CAROLINA HERRERA, VESTE EN CASTOR RASÉ	5299\$	3999\$	1499\$	LIQUIDATION DE FOURRURES
	de CAROLE LITTLE, MANTEAU EN RENARD ARGENTÉ	11999\$	6999\$	2999\$	
LIQUIDATION DE FOURRURES	de VALENTINO, MANTEAU EN VISON MÂLE CAMEL	9999\$	7999\$	2999\$	LIQUIDATION DE FOURRURES
	de VALENTINO, MANTEAU EN KOLINSKI	15999\$	9999\$	3999\$	

ET PLEIN D'AUTRES AUBAINES EXCEPTIONNELLES EN MAGASIN!

FACILITÉS DE PAIEMENT *

**OFFERTES SUR PLACE! EMPORTEZ
VOTRE NOUVELLE FOURRURE MAINTENANT
ET NE PAYEZ MENSUELLEMENT ****

QUE 5% DU MONTANT TOTAL DE VOTRE ACHAT!

CHAPEAUX DE
FOURRURE
79\$
ch.

CHAPEAUX DE
FOURRURE
79\$
ch.

UNE LIQUIDATION DE FOURRURE QUI FAIT CHAUD AU COEUR! PROFITEZ-EN!

ILS VALENT
JUSQU'À 1500\$!
MANTEAUX DOUBLÉS DE
FOURRURE POUR FEMME ET
POUR HOMME
PRIX DE LIQUIDATION
499\$
ch.

TOUTES NOS FOURRURES SONT OFFERTES À PRIX DE
LIQUIDATION! PROFITEZ DE NOS FACILITÉS DE PAIEMENT!

*POUR LES NOUVEAUX CLIENTS DE LA BAIE/ SIMPSON.
**SUR ACCEPTATION DU BUREAU DE CREDIT LA BAIE/SIMPSON.

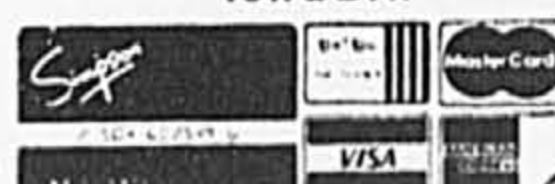
Simpson

CENTRE DE LIQUIDATION SIMPSON

LUNDI, MARDI ET MERCREDI
10h à 18h

JEUDI ET VENDREDI
10h à 21h

SAMEDI
9h à 17h



MANTEAUX EN
PATTES DE VISON
999\$
ch.

977, RUE STE-CATHERINE OUEST

BIJOUTERIE
GAMBARD
 AGENT OFFICIEL ROLEX



ROLEX
866-3876
 VENTE ET SERVICE TECHNIQUE
 630-A, CATHCART
 MONTRÉAL CENTRE-VILLE

Victoire confirmée du maire Martin à L'Assomption

■ C'est finalement par onze voix de majorité que le maire Lionel Martin a été confirmé dans ses fonctions, hier, à L'Assomption.

Il l'emporte ainsi, par la peau des dents, sur le maire sortant, M. René Langlais.

Le 4 novembre dernier, la majorité de M. Martin était de 12

voix. Il en a perdu une seule lors du dépouillement devant un juge.

La victoire du conseiller Pierre Lefebvre, dans le district numéro 5, a également été confirmée. M. Lefebvre l'emporte par onze voix de majorité sur son adversaire, Mme Louise Michel-Halpin.

Île de Montréal

CKVL veut qu'une rue de Verdun porte le nom de Jack Tietolman



FLORIAN BERNARD

La station de radio Futura Ltée, mieux connue sous ses lettres d'appel CKVL, a adressé une requête au conseil municipal de Verdun, suggérant que l'avenue Gordon devienne l'avenue Jack Tietolman. Ce dernier a fondé la station de radio CKVL, le 3 novembre 1946. Il est considéré comme l'un des grands pionniers de la radio francophone au Canada.

Le Directeur général de CKVL, M. Pierre Arcand, estime que la station de l'avenue Gordon a non seulement été l'une des pionnières dans le domaine de la radio, mais qu'en outre, elle a permis à des milliers d'artistes francophones de se faire valoir depuis près de 50 ans. CKVL a inauguré et popularisé la vogue des feuilletons radiophoniques au début des années 50. Elle a aussi été la première à créer des émissions de «jeunes talents», ce qui a contribué à lancer la carrière de nombreux débutants. Il est remarquable, selon M. Arcand, que l'une des plus importantes stations «montréalaises» ait vu le jour et ait conservé pignon dans une ville de banlieue. En 1965, M. Jack Tietolman a été fait citoyen honoraire de Verdun. Par CKVL, il a été l'un de ceux qui a le plus contribué à faire connaître cette ville à travers le pays. Aujourd'hui âgé de plus de 80 ans, M. Tietolman a pris sa retraite, mais il continue de s'intéresser de très près à cette station à laquelle il a consacré le meilleur de lui-même. M. Arcand a dit espérer, de tout coeur, que les dirigeants de Verdun donneront suite à sa requête.



Jack Tietolman

PHOTO La Presse

ment à la sauvegarde et à la mise en valeur de la biomasse de l'île de Montréal. La résolution insiste sur la nécessité de conserver intégralement les terrains boisés ou riverains des plans d'eau dont le gouvernement ou ses institutions sont propriétaires. Pierrefonds demande également à Québec de contribuer financièrement au développement du réseau vert de la Communauté urbaine, de même qu'au financement, à long terme, de l'ensemble des opérations de reboisement. Pierrefonds rappelle que la CUM a consenti un effort sans précédent de 200 millions de dollars en vue d'acquiescer et d'aménager les espaces verts de son territoire. Selon le maire de Pierrefonds, M. Marcel Morin, toutes les villes de la CUM sont solidaires de ce programme.

DES LAURIERS POUR UN HAUT-FONCTIONNAIRE

■ Le directeur de l'Office de l'expansion économique de la CUM, M. Stephen Bigsby, a été nommé «développeur économique de l'année» par l'Association canadienne de développement industriel. Trois activités particulières dirigées par M. Bigsby ont été signalées; la campagne de protection des brevets pharmaceutiques, les cours de développement économique dispensés par les universités montréalaises et le rôle de l'Office de l'expansion économique de la CUM dans la réorganisation de l'Agence canadienne de développement industriel. M. Bigsby est au service de la CUM depuis 1977. Il a débuté sa carrière en qualité de commissaire industriel pour l'Europe. Il a été nommé directeur de l'Office en 1981.

COURS DE RELATIONS INTERCULTURELLES MIS EN VEILLEUSE

■ Quelque 3 200 chauffeurs d'autobus de la STCUM attendent depuis plus d'un an les cours de relations avec les minorités ethniques qui devaient leur être dispensés par des spécialistes. Ce n'est pas tellement le coût du cours préparé par les professeurs Harold Stolovitch et Miki Lane qui fait défaut — environ 40 000 \$ — mais plutôt ce qu'il en coûterait à la STCUM pour libérer durant une journée ses chauffeurs d'autobus. Ce coût se situerait entre 300 et 500 000 \$.

SALON DE LA PRÉVENTION POUR PERSONNES HANDICAPÉES

■ C'est aujourd'hui que s'ouvre, à l'aréna Maurice Richard, rue Viau, le salon de la prévention, destiné principalement aux personnes à mobilité réduite. Cet événement est organisé par le service de police de la Communauté urbaine de Montréal, Tandem Montréal 51, le club Lions, le Manoir Cartierville et le mouvement «Nous nous intégrons en commun» — NIC.

TRAVAUX DE 1,2 MILLION À CAP ST-JACQUES

■ La CUM a autorisé la construction de deux bâtiments, soit un chalet d'accueil et d'hébergement et un centre d'interprétation de la nature dans le parc régional du Cap Saint-Jacques, dans l'ouest de l'île de Montréal. Les contrats, d'une valeur de 1,2 million, ont été accordés à la compagnie Gestions de construction Novel Inc. Le chalet d'hébergement, d'une superficie de 690 mètres carrés, permettra un séjour prolongé à une soixantaine de jeunes. Il sera doté de dortoirs, cuisines, salles à manger et salles d'activités. Ces deux nouveaux bâtiments seront inaugurés à la mi-juin 1991.

PIERREFONDS ET LES ESPACES VERTS

■ Le conseil municipal de Pierrefonds a adopté une résolution à quatre volets, demandant au gouvernement du Québec de participer active-

Quatre candidats se disputent la mairie de l'île Perrot

FLORIAN BERNARD

■ Même si les municipales 1990 sont à peine terminées, les citoyens de l'île Perrot, en banlieue de Montréal, sont plongés au coeur d'une campagne électorale très mouvementée.

Il s'agit d'une élection partielle en vue de remplacer le maire Michel Martin, décédé le 4 septembre dernier. M. Martin avait été élu en novembre 1989.

Quatre candidats se disputent sa succession. Il y a tout d'abord M. Pierre Bleau, qui a été élu au conseil en 1981 et qui a été constamment réélu par la suite.

Une femme, Mme Josiane Cardinal, courtier d'assurances, bri-

gue également les suffrages. Il s'agit de sa première expérience en politique municipale.

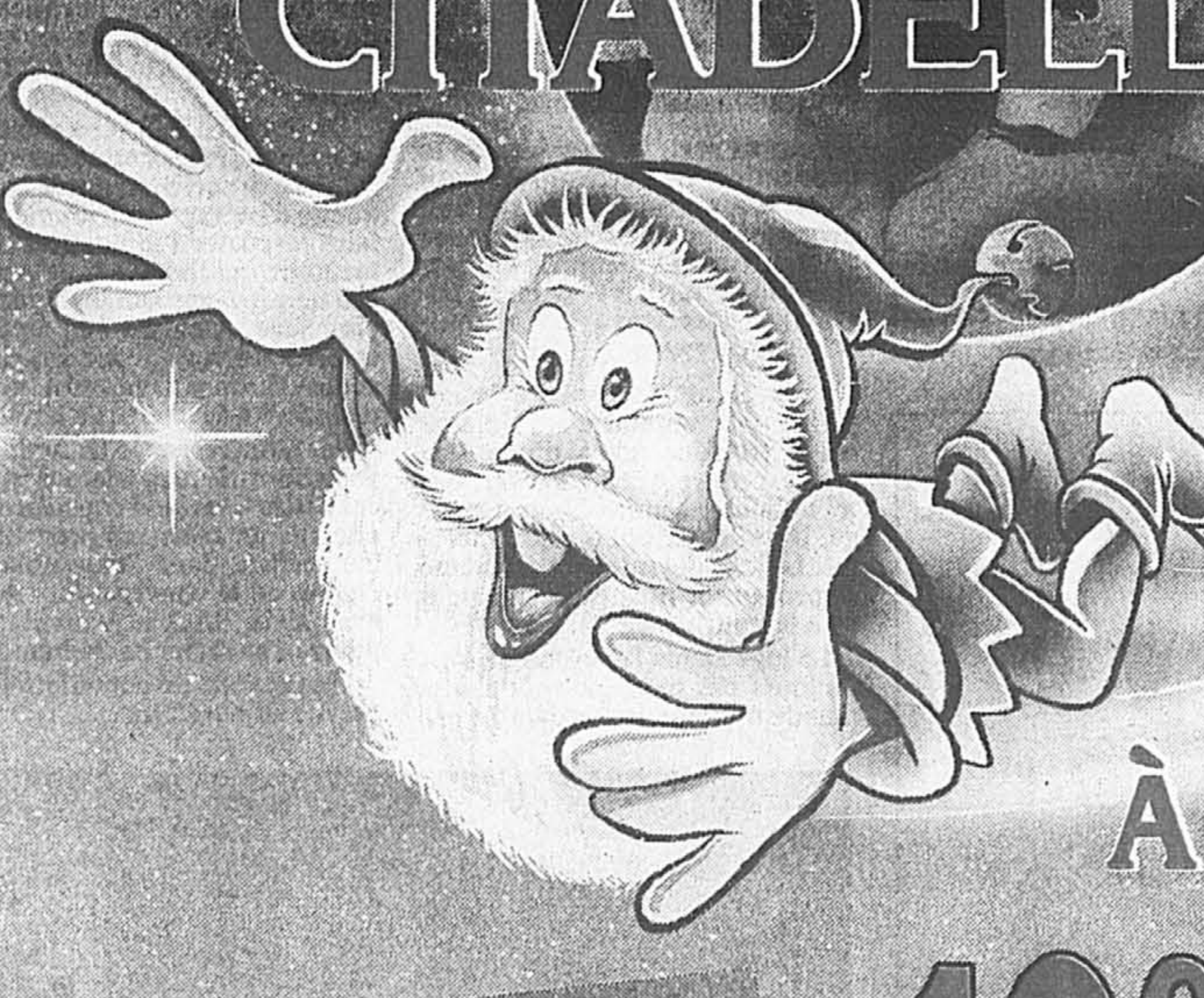
Les autres candidats sont MM. Claude Girouard, un ancien conseiller municipal durant 22 ans et qui tente un retour en politique, et Marc G. Cloutier, qui en est à sa première expérience.

Le président des élections, M. Albert Portelance, ne s'attendait pas à recevoir autant de candidatures. C'est un signe de santé démocratique, a-t-il commenté.

L'île Perrot — qu'il ne faut pas confondre avec Notre-Dame-de-l'Île-Perrot — est une petite ville de 6 580 habitants, appartenant à la MRC Vaudreuil-Soulanges. La ville a été incorporée en 1855. Ses habitants s'appellent les Perrotois.

LA MAGIE DE NOËL

CITADELLE...



LA QUALITÉ À BAS PRIX



NOMA
 Guirlande d'extérieur
 25 ampoules

10⁹⁹

LUMIÈRES EXTÉRIEURES
 NOMA
 JEU DE 25, COULEURS UNIES OU ASSORTIES



SUGGESTION DE CADEAU!
 Cassette vidéo "La natation, pour le plaisir et la santé" **24⁹⁹**
 Tous les profits sont versés à la Fédération de natation du Québec

LE SUPERMARCHÉ DE NOËL!

EXCLUSIF! LA MAGIE DE WALT DISNEY!

Plus de 30 décorations différentes à partir de

1⁹⁹



10% DE RÉDUCTION

sur un vaste choix de matériel, rubans, etc., tout ce qu'il faut pour créer vos propres décorations. Nos spécialistes vous donneront quelques trucs!

ÉCONOMISEZ!
 FAITES VOUS-MÊMES VOS DÉCORATIONS!

ARBRE SYLVESTRE

Vert ou blanc, 6' de hauteur, base incluse. (se déplier comme un parapluie)

49⁹⁹



7 pieds
59⁹⁹

PRIX EN VIGUEUR DANS TOUS LES CENTRES CITADELLE JUSQU'AU SAMEDI 17 NOVEMBRE OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS. LES PHOTOGRAPHIES DE CETTE ANNONCE NE SERVENT QU'À TITRE DE RÉFÉRENCE. IL SE PEUT QUE LES PRODUITS DIFFÉRENT LÉGEREMENT. PLANS MISE DE CÔTÉ ET FINANCEMENT DISPONIBLES.

Noël

CENTRE CITADELLE

LA CARTE DE CRÉDIT CITADELLE, DEMANDEZ-LA!

Crédit pré-autorisé instantanément. Sujet à certaines conditions.



Laval 3615, Autoroute 440 686-8600	Longueuil 620, Place Trans-Canada 442-2345	Brossard 6555, boul. Taschereau 676-6655	Blainville 775, boul. Labelle 435-1983	Dollard-des-Ormeaux 4698, boul. Saint-Jean 620-9610	Repentigny 545, rue Notre-Dame 585-0100	Châteauguay 279, boul. d'Anjou 691-5030
Rock Forest 4701, boul. Bourque 564-8611	Trois-Rivières 2525, rue Royale 376-7711	Gatineau 550, boul. La Gappe 568-1491	Joliette 303, boul. Antonio-Barette 759-8110	Granby 848, rue Principale 378-4944	Arthabaska 54, rue Girouard 357-9231	Saint-Jean 575, boul. Pierre-Caisse 349-6761
Saint-Hyacinthe 520, rue Martineau 773-5667	Sorel 322, rue du Collège 742-5917	Drummondville 455, boul. Saint-Joseph 474-2777	Valleyfield 1375, boul. Mgr-Langlois 377-5999	Shawinigan 1423, 41e rue 539-6431	Notre-Dame-des-Pins 4160, route Kennedy 774-9514	Thetford Mines 842, boul. Smith Sud 335-9166

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI AU MERCREDI DE 9 h à 18 h, JEUDI, VENDREDI DE 9 h à 21 h, SAMEDI DE 9 h à 17 h, FERMÉ LE DIMANCHE.

Conflit à la SAQ : Louis Laberge demande l'intervention de Québec



Pendant qu'à l'intérieur du Sheraton Laval, on s'apprêtait à fêter l'arrivée du vin nouveau, une trentaine d'employés membres du syndicat des employés d'entrepôt de la SAQ manifestaient devant l'entrée.

GEORGES LAMON

■ Depuis le début du conflit à la Société des alcools du Québec (SAQ) le 9 octobre dernier, le Syndicat des 640 employés d'entrepôt (SCFP-FTQ) soutient toujours que la société d'État fait appel à des briseurs de grève.

Hier, en conférence de presse, en présence du président de la FTQ Louis Laberge, la direction du syndicat a soutenu avoir vu à l'œuvre — et même photographié —, mardi vers 19h45, deux cadres en compagnie d'un groupe de cinq personnes préparant des caisses de Beaujolais chez le courtier United Customs Brokers, près de l'aéroport de Mirabel.

D'où les syndiqués tiennent-ils l'information? « Nous avons des confrères partout et aussi de bons contacts », a insisté Réal Laberge, président du Syndicat.

Cette pratique selon Réal Laberge, contrevient à la Loi anti-briseurs de grève. Même si l'employeur s'en défend mordicus. D'ailleurs, selon Claude Marier, vice-président Affaires publiques et services administratifs de la SAQ, à l'arrivée des grévistes seuls deux cadres de sécurité étaient à l'œuvre, les contremaitres avaient déjà quitté puisque l'opération était terminée.

Pour sa part, le président de la Fédération des travailleurs du Québec a réclamé l'intervention du gouvernement de qui relève la SAQ, l'accusant même de « laisser violer le Code du travail en ne faisant pas respecter » la Loi anti-briseurs de grève.

« On est d'une sévérité exemplaire pour entendre les doléances patronales, mais d'une lenteur excessive quand il s'agit des travailleurs », a noté Louis Laberge. Il y a deux poids deux mesures. Le juge devrait tout de même se prononcer plus rapidement, il en a le pouvoir.

Le juge Denis Lévesque ne s'est toujours pas prononcé sur la demande d'injonction présentée par

le syndicat pour arrêter l'emploi de briseurs de grève par la SAQ.

Il n'en demeure pas moins que ce conflit, qui en est à sa cinquième semaine, suscite de plus en plus de remous, surtout en province.

Hier matin, les vitrines de six succursales de la région de Québec (Québec, Neuchâtel, Saint-Marc-des-Carrières, Saint-Raymond et Sainte-Anne-de-la-Pérade) ont été fracassées par des employés en grève. La veille, les succursales de Trois-Rivières, Ouellet et du Cap-de-la-Madeleine ont reçu la visite de grévistes.

À Cap-de-la-Madeleine, on a fracassé une vitrine tandis qu'à Trois-Rivières-Ouellet, des grévistes ont proféré des menaces à l'égard d'employés, percé des vitriers et répandu une bouteille de crème de menthe dans le magasin.

D'autre part, la firme de Transport Robert a été également la cible des grévistes. Aucune arrestation n'a été effectuée dans cette affaire. À ce sujet, Louis Laberge a insisté pour dire que ces actes de vandalisme ne se faisaient certes « pas avec notre bénédiction ». Il estime même qu'ils « ne donneront rien pour hâter le règlement du conflit », mais sont « des gestes de frustration qui se comprennent ».

De son côté, la SAQ a commencé à répondre aux attaques syndicales en inscrivant lundi six requêtes d'outrage au tribunal pour faire respecter l'injonction interlocutoire qui limite à huit le nombre de grévistes sur les lignes de piquetage. Ainsi 25 employés de la SAQ devront répondre de 35 accusations de vandalisme et d'entrave à la liberté de circuler.

Par ailleurs, sur le front des négociations, le négociateur syndical Gilles Charland considère que « depuis un mois des progrès ont été réalisés dans l'ensemble des clauses de la convention ». À son avis, si la SAQ le voulait, tout pourrait se régler en 24 heures.

Une séance de conciliation est prévue aujourd'hui.



Deux oenologues reconnus, Cléo Boudreault et Gilles Legault, en bonne compagnie du consul d'Italie à Montréal, M. Massimo Bernardinelli.

PHOTO JEAN-YVES LETOURNEAU, La Presse

Sans tambour ni trompette, le vin nouveau est arrivé

GEORGES LAMON

■ Le vin nouveau et le vino novello ont fait leur entrée aujourd'hui (le 3e jeudi de novembre) dans les 342 succursales de la Société des alcools du Québec (SAQ).

Toutefois, cette année, la SAQ a réduit sensiblement le nombre de caisses (25200 caisses contre 30000 l'an dernier). Soit 15000 caisses de Beaujolais et 10200 caisses de vin italien.

Les amateurs de vin nouveau devront cependant payer un peu plus cher pour profiter du millésime 1990.

Ainsi le Beaujolais nouveau (Chauvenet et Pasquier-Desvignes) coûtera 14,95 \$ — 2 \$ de plus que l'an dernier — tandis que le Beaujolais Villages (Henri de Villamont), qui fait un retour après une absence de quatre ans, se vendra 15,45 \$.

Trois vins italiens ont été sélectionnés cette année: le Novello Bianco Lamberti (blanc) et les rouges Nuovo Fiore Frescobaldi et Brumaio Novello Montresor.

Selon la porte-parole de la SAQ, Danielle Maisonneuve, cette augmentation de prix résulte d'une hausse de 20 p. cent du taux de change du FF et de dix fois les frais de transport aérien.

Rappelons qu'à cause de la réglementation française, le Beaujolais nouveau, ne peut être expédié en Amérique du Nord que par voie aérienne.

De leur côté, les trois vini novelli, qui ne sont pas sujets à une réglementation stricte en Italie, sont transportés par pinardier, ce qui explique son coût moindre: 9,45 \$ la bouteille — 95 cents de plus que l'an dernier.

À cause du conflit de travail à la SAQ, les dirigeants de la société avaient jugé bon de ne pas souligner ce 15e anniversaire du vin nouveau, comme ils le faisaient habituellement. C'est donc en

privé, dans un hôtel de Laval, que le festival du vin nouveau, avec un menu approprié, a été lancé en présence du consul d'Italie M. Massimo Bernardinelli. À l'extérieur une trentaine de grévistes de la SAQ faisaient du piquetage devant l'édifice.

Quelques spécialistes en la matière, membres de diverses confréries, ont admis que dans l'ensemble cette année était « relativement bonne » voire d'équation égale.

Si pour Cléo Boudreault, de la Confrérie des vignerons de Saint-Vincent Macon, ces vins sont « tous bons », des vins de plaisir et de fête, mais « des vins qu'il ne faut pas prendre au sérieux », même s'ils sont de qualité nettement supérieure à ceux produits il y a 15 ans. De sorte qu'on peut maintenant les garder un ou deux ans.

« Cette année, note-t-il, est excellente pour ces vins nouveaux. On ne retrouve pas le 'nez de la banane', mais davantage de fruit — raisin, framboise ou cassis. »

Quant à Gilles Legault, membre de l'Ordre illustre des chevaliers de Méduse, il trouve le Beaujolais plus consistant et le vino novello plus alcoolisé.

Enfin, Jules Roiseux, Commandeur des Côtes-du-Rhône, consultant en vins et reconnu comme l'un des meilleurs sommeliers d'Europe, trouvait le Beaujolais Villages « valable » plus marqué par le fruit et avec un peu de tannin.

POUR RÉSERVER VOTRE ESPACE PUBLICITAIRE
285-6874

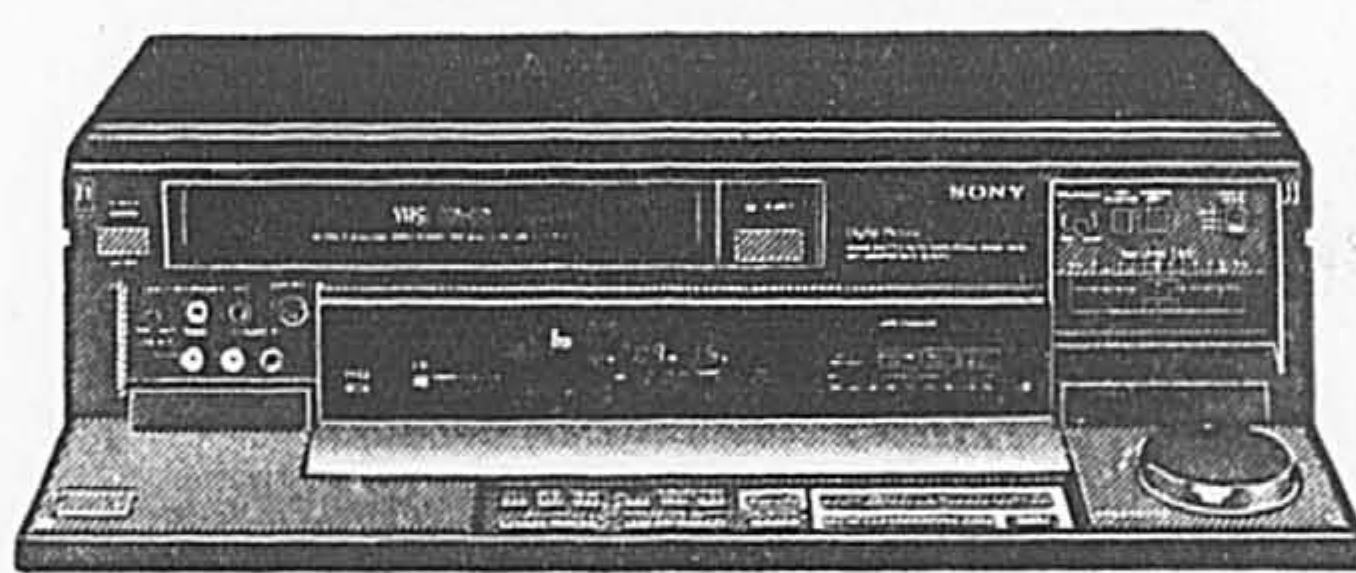
La Presse

Célébrez avec Sony!

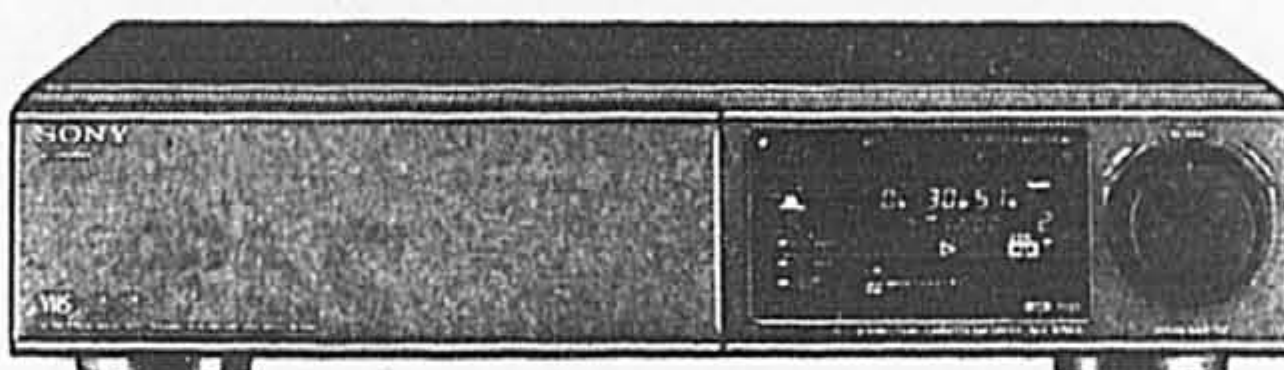


C'est le 35^e anniversaire de Sony au Canada et nous le célébrons avec une sélection spectaculaire de fabuleux produits Sony, de valeurs exceptionnelles et d'offres spéciales à ne pas manquer. Venez vite célébrer avec nous.

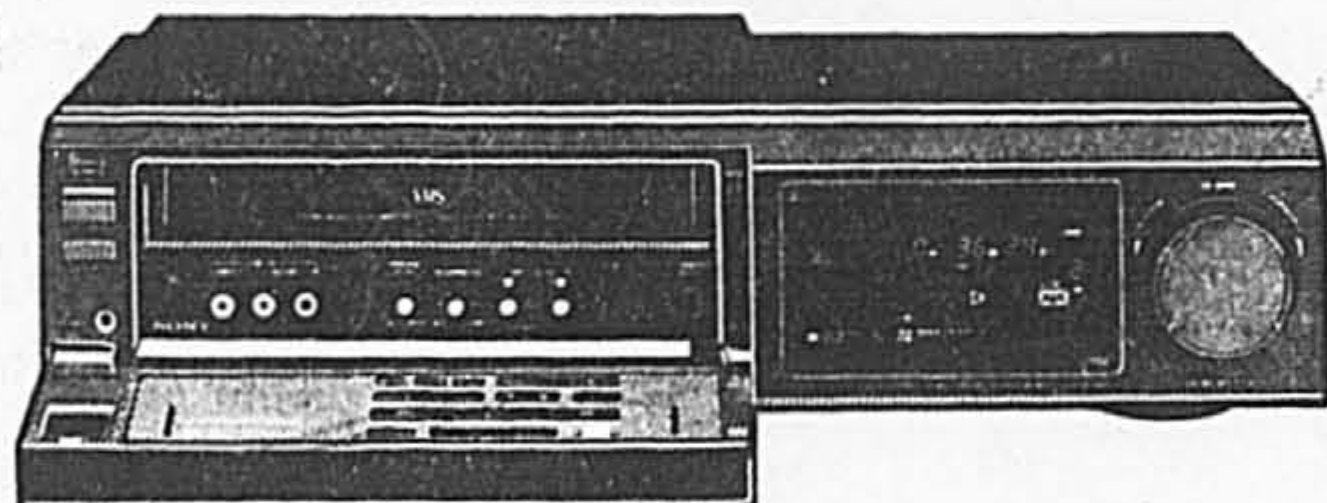
PRIME POUR LES ACHETEURS DE MAGNÉTOSCOPES VHS SONY!



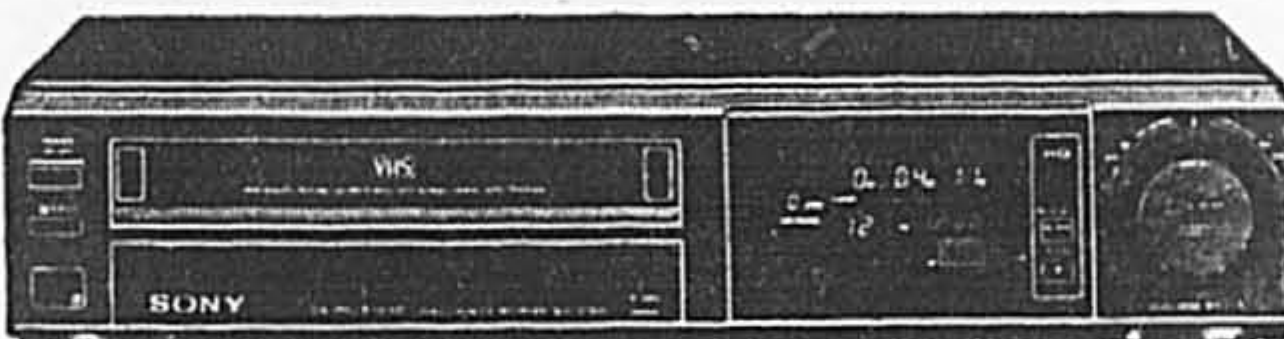
Magnétoscope VHS HQ Hi-Fi stéréo Sony SLV-757 — Image, sonorité et caractéristiques exceptionnelles.



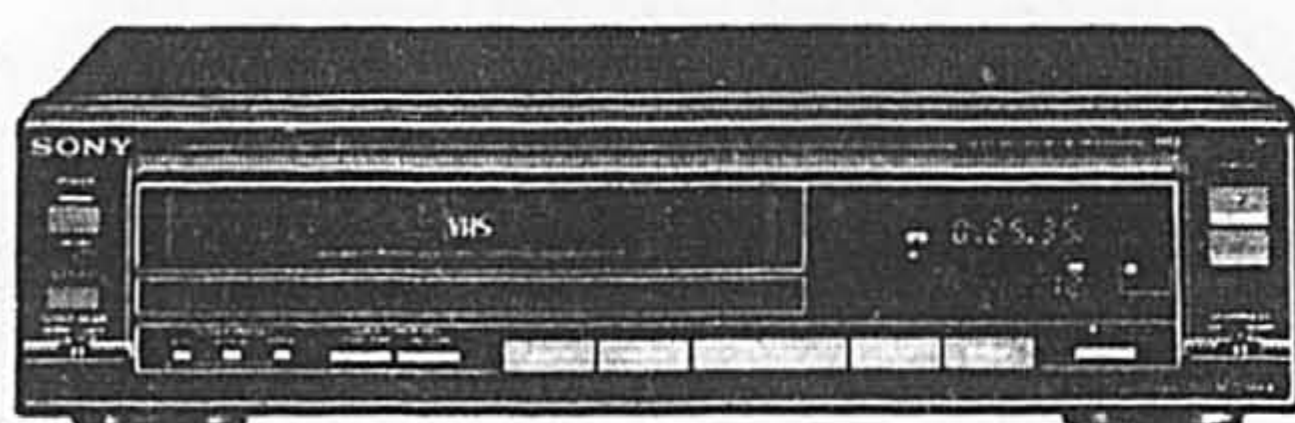
Magnétoscope VHS Hi-Fi stéréo Sony SLV-676 — Qualité et fiabilité Sony et haut de gamme.



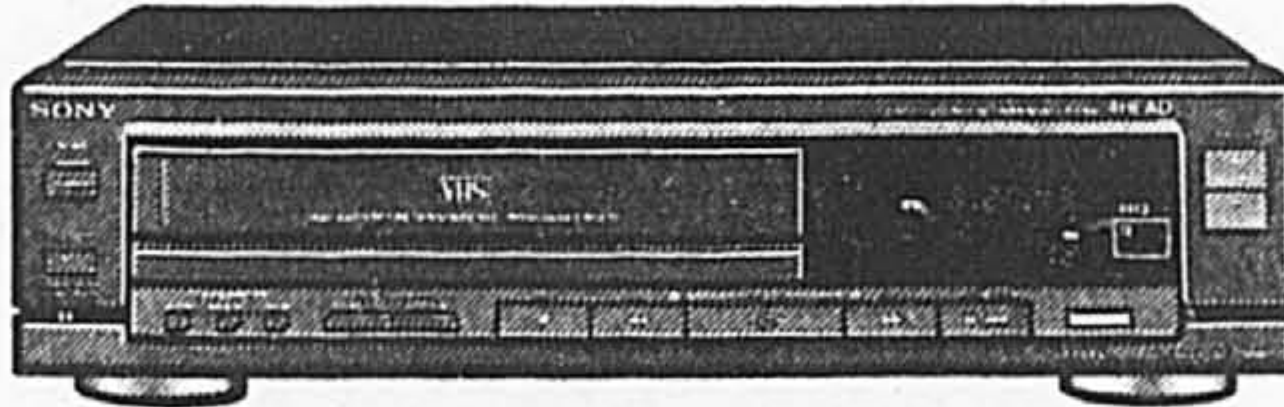
Magnétoscope VHS Hi-Fi stéréo Sony SLV-575 — Le réalisme de la salle de cinéma dans votre salon.



Magnétoscope VHS HQ Sony SLV-373 — Image de qualité supérieure, à prix abordable.



Magnétoscope VHS Sony SLV-M77 — Facile à utiliser et à acheter.



Magnétoscope VHS Sony SLV-M88 — Bonne valeur et bon divertissement pendant des années.

Célébrez avec Sony 35 belles années au Canada!

SONY®

Sony du Canada Ltée

DEMANDEZ TOUS LES DÉTAILS CHEZ LES DÉPOSITAIRES AUTORISÉS PARTICIPANTS DE SONY DU CANADA LTÉE!

*L'offre de vidéocassette "V" en prime s'applique aux modèles VHS Sony suivants : SLV-757, SLV-676, SLV-575, SLV-373, SLV-M77 et SLV-M88. L'offre se termine le 31 décembre 1990 ou à l'épuisement des stocks.

DUMOULIN ÉLECTRONIQUE
8390, ST-HUBERT
388-1122
LAVAL
1599, AUTOROUTE 440 OUEST
745-3321

MARCEL TV
587, RUE NOTRE-DAME
REPENTIGNY
581-8503

MAMBO ÉLECTRONIQUE INC.
400 OUEST, BOUL. CARTIER
LAVAL
663-2351

CENTRE ÉLECTRONIQUE PAQUETTE ENR. (L'ÉPARGNE)
85, RUE BLAINVILLE EST
STE-THÉRÈSE
435-4442

SONIMA ÉLECTRONIQUE
5105, BEAUDIEN EST
722-6705

Une vaste opération policière se solde par l'arrestation de six individus

Presse Canadienne
QUÉBEC

Une opération policière d'envergure menée simultanément à Québec et dans la région de Montréal s'est soldée par l'arrestation de six individus et la saisie d'une quantité importante de cocaïne évaluée à plus de cinq millions de dollars sur le marché noir.

L'escouade des moeurs de la Sûreté du Québec vient ainsi de réaliser le plus beau coup de filet de son histoire dans la région de Québec, mettant d'un seul coup la main sur plus de quatre kilos de cocaïne pure à 97 p. cent, de la drogue de qualité valant au bas mot trois millions.

La découverte de la drogue,

mardi matin, dans un motel de Sainte-Foy, a été suivie de huit autres perquisitions effectuées dans la région de Montréal, où la police a appréhendé quatre personnes et saisi un kilo additionnel de poudre blanche ainsi qu'une somme de 145 000 \$.

Le démantèlement de ce vaste réseau de drogue a débuté mardi matin. Les policiers se sont présentés dans un établissement du boulevard Hamel, pour y surprendre Conrad Bouchard, 44 ans, de Laval-des-Rapides, qui serait le cerveau du réseau, au moment où il concluait une transaction avec un dénommé Yao Kouakou, 37 ans, originaire de la Côte d'Ivoire mais domicilié rue Scott, à Québec. Dans leur chambre, la police a découvert 1084 kilo de coke. Les deux suspects,

qui s'approvisionnaient à même un réseau international, ont été accusés hier à Québec de trafic de stupéfiants; ils sauront demain s'ils peuvent recouvrer leur liberté provisoire.

Presque au même moment, l'équipe de moeurs de Montréal

fourrait deux maisons, à Saint-Bruno et à Laval et arrêtait trois hommes et une femme soupçonnés de complot pour vendre de la drogue. La Lavalloise Danielle Paquet, 42 ans, et les Montréalais Jacques Perreault, 37 ans, Jacques Bourret, 42 ans, et Michel Rose,

35 ans, ont été traduits hier devant la justice. La récolte fut fructueuse: 1,6 kilo de cocaïne et une liasse de billets ont été ramenés au quartier général de la SQ.

C'est au terme d'une longue filature amorcée en janvier dernier que la SQ a frappé le cœur du ré-

seau. La dernière saisie majeure de cocaïne faite par ce corps policier dans la région de Québec remonte à février. Deux kilos et demi de poudre blanche avaient alors été trouvés dans une résidence du quartier Neufchâtel à Québec.

Montréal remet à Howard Johnson la clé de la ville.



Maintenant ouvert à Montréal

Howard Johnson vous ouvre les portes de la ville aux mille occasions d'affaires et de plaisir. Venez chez nous, au cœur de la ville, et profitez des tarifs spéciaux d'ouverture de 59 \$* pour une chambre de luxe ou de 79 \$* pour une suite exécutive.

*Par chambre, par nuit. Chambre pour une ou deux personnes. Offre en vigueur jusqu'au 31 janvier 1991.

Pour réserver, composez le 1-800-654-2000 ou le (514) 842-3961

HOWARD JOHNSON Montréal 475, rue Sherbrooke Ouest
Hôtel-Plaza

• Edmundston • Fredericton • Moncton • Saint John • Montreal
• Ottawa • Morrisburg • Kingston • Toronto : aéroport, centre-ville, Oakville, Scarborough, Markham (1991) • St. Catharines • London • Niagara Falls

Du nouveau NOUVELLE DÉCENNIE! de Quasar

Petit, léger et d'utilisation facile.

Le Palmcorder est un caméscope VHS compact de haute technologie si facile à utiliser que même un enfant peut faire du grand cinéma. Plus que portative, vous voudrez l'emporter partout.

○ Stabilité électronique de l'image ○ Zoom automatique 6:1 ○ Obturateur à pose ultra-brève: 1/4000, 1/2000, 1/1000, 1/500, 1/250 et 1/100 s

○ Mise au point numérique automatique ○ Effet stroboscopique numérique ○ Réglage automatique de l'équilibre du blanc ○ Réglage automatique du diaphragme ○ Indicateur de bande restante ○ Tête d'effacement flottante et plus encore!

1799⁹⁵* VM-508-K

OU... Le modèle VM-500-K offre un zoom 6:1 sans parler de ses nombreuses autres caractéristiques, pour seulement **1199⁹⁵***

(non illustré)



VM-706-K



VM-700-K

«L'Ambidextre» revêt une nouvelle allure profilée.

VM-706-K, notre modèle haut de gamme, avec: • Photosensibilité élevée (2 lux) • Lampe d'enrichissement chromatique (10 W) • Tête d'effacement flottante • Doublage audio / vidéo • Zoom automatique 8:1 • Obturateur à pose ultra-brève • Répérage de fin d'enregistrement

*Mallette incluse

1449⁹⁵*

Modèle VM-700-K pour un rendement grand format • Zoom automatique 6:1 et fonction macro • Minuterie / enregistrement à temps échelonné • Dispositif CCD de haute définition (plus de 250 000 pixels) • Pile rechargeable du circuit horodateur

999⁹⁵*

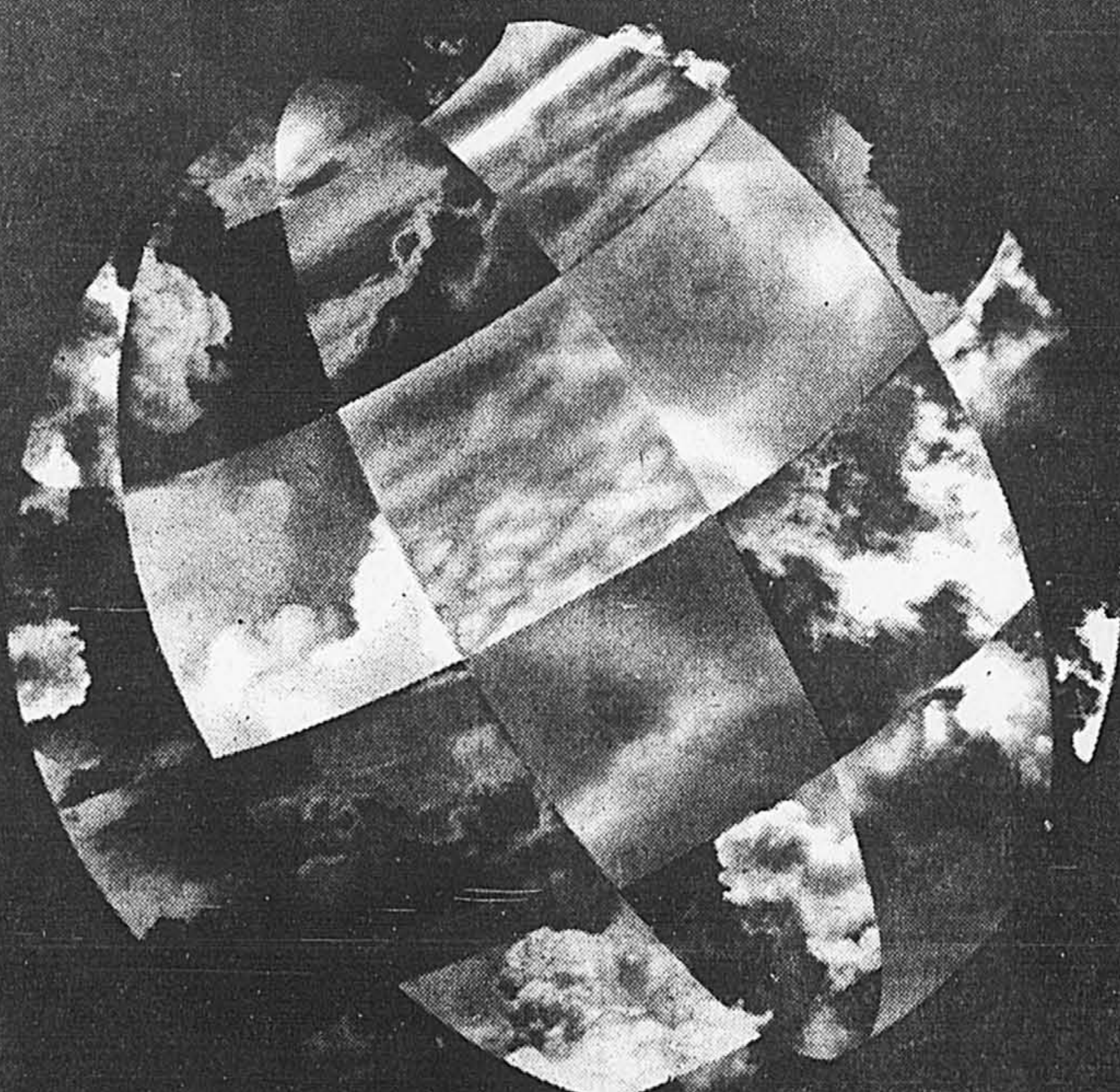


VM-508-K

EN PRIME

À l'achat d'un Palmcorder Quasar auprès d'un détaillant participant, vous recevrez en prime 3 cassettes VHS-C, modèle TG-C30G, et cette mallette. Ne tardez pas, les quantités sont limitées.

Le Groupe Dumoulin 8390, St-Hubert Montréal 388-1122	Stereo-Plus 67, Place Bourget N. Joliette 759-3204	Audio Express 84A Harwood Donon 455-1219	Everest Inc. 1901, Ste-Catherine o. Montréal 933-4111	Maison Ethier 126, Jacques-Cartier N. St-Jean-sur-Richelieu 348-1090/658-4812
Le Groupe Dumoulin 1599, Autoroute 440 Laval-Ouest 745-3321	Stereo Plus 1085, boul. des Seigneurs Terrebonne 471-5942	Pashe Inc. 2010, St-Laurent Montréal 982-9470	Rocheport Radio TV 468, St-Jean Drummondville (819) 472-6555	Brunelle Electronique 10, Principale o. Costiokook (819) 849-3608
Centre Electronique Montelco Ltée 19, rue Principale St-Esprit 839-2514	Locatronique Inc. 407, rue Parent St-Jérôme 436-5632	Centre de Réparation TV/Vidéo Décarie 5210, boul. Décarie Montréal 481-9631	Lessard Electronique 2203, ch. Chambly Longueuil 468-1993	Savoie Electronique 754, Ste-Elisabeth La Prairie 659-5383



NOUS CONSTRUISONS LE MONDE AERONAUTIQUE D U F U T U R

Au tout 1^{er} rang de l'aéronautique européenne et mondiale, AEROSPATIALE est une entreprise de 40 000 personnes qui totalise un chiffre d'affaires de 6,3 milliards de dollars et exporte dans 115 pays. Grâce à un investissement de plus de 30% de son chiffre d'affaires en Recherche et Développement, AEROSPATIALE maîtrise toutes les technologies de pointe et s'affirme comme le partenaire majeur dans les principaux programmes d'avions civils européens. 1^{er} exportateur mondial d'hélicoptères, l'entreprise est aussi maître d'œuvre des lanceurs Ariane, de la navette spatiale Hermes et des stations orbitales. Demain AEROSPATIALE et ses partenaires mèneront le projet du nouvel avion supersonique.



aerospatiale

Campagne de prévention pour réduire la violence familiale

PATRICK GRANDJEAN

■ Préoccupée par la violence familiale dont 300 000 femmes seraient victimes chaque année au Québec, et aussi par le malaise social qu'elle engendre, la Fédération de ressources d'hébergement du Québec, appuyée par la Chambre des notaires du Québec, a lancé hier une campagne de prévention.

Planifiée en mai, la campagne durera quatre mois. Elle coïncide avec le premier anniversaire de la mort de 14 femmes à Polytechnique, victimes du tueur Marc Lépine.

«Après Poly, il y a eu un malaise social. Il faut sensibiliser la po-

pulation et prévenir la violence faite aux femmes et aux enfants», a expliqué hier Mme Elise Collin-Viens, présidente de la Fédération qui représente 20 des 76 maisons d'hébergement de la province.

Sur le thème «La violence enfante la violence. Faut agir vite!», cette campagne a pu être mise sur pied grâce à l'appui financier de 300 000 \$ sur deux ans consenti par la Chambre des notaires du Québec. Une partie de cette somme servira à créer le secrétariat permanent de la Fédération pour ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec.

«Nous avons choisi d'appuyer cette cause car c'est un problème de société et qu'il prend de l'am-

pleur», a expliqué M. Jacques Taschereau, président de la Chambre des notaires du Québec. Souvent perçus «comme les juristes de la famille», les notaires sont témoins «d'une montée de la violence à l'intérieur des familles», a-t-il ajouté.

Selon Mme Collin-Viens et M. Taschereau, la violence familiale est inquiétante, car les enfants répètent dès leur plus jeune âge les comportements qu'ils ont appris et vus chez eux.

«Nous ne pensons pas résoudre le problème avec cette campagne, mais nous espérons qu'une sensibilisation continue permettra la fermeture des maisons d'hébergement d'ici 15 à 20 ans», a ajouté Mme Collin-Viens.

Chaque année au Québec,

20 000 femmes et enfants passent par ces centres, mais ils ne représentent que 15 p. cent des victimes; plus de 8000 cas de violence conjugale sont rapportés à la police, indique la Fédération.

L'affiche reprend l'image d'une petite fille. «Témoin ou victime de la violence, l'enfant est marqué pour la vie... Il risque, lui aussi, d'être pris dans l'engrenage infernal de la violence familiale», mentionne-t-elle.

Elle sera placardée dans le métro et les abris-bus ainsi que sur des panneaux publicitaires pendant quatre mois et reproduite dans les quotidiens et plusieurs hebdomadaires de la province pendant quatre, puis deux semaines cette année, pour reprendre l'an prochain.

Soupçonné d'avoir tué ses parents, l'adolescent sera remis aux Américains

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Le jeune Américain de 16 ans soupçonné d'avoir assassiné ses parents, en banlieue de Chicago, a renoncé hier à la tenue d'une requête en extradition. Par le fait même, il acceptait d'être remis aux autorités américaines.

Le juge Claude Jourdain, de la cour Supérieure, a vérifié auprès de l'adolescent s'il avait donné son accord à la renonciation. Par la suite, la procureure de la Couronne fédérale, Me Danielle Côté, a présenté

un document signifiant que les autorités canadiennes peuvent le relâcher et que celles des États-Unis peuvent prendre charge de l'adolescent.

Entre-temps, il est toujours détenu au Centre jeunesse Tilly puisque sa cause concernant des délits commis au Québec est toujours pendante. Le juge André Sirois, de la cour du Québec chambre de la jeunesse, doit rendre jugement dans cette affaire le 23 novembre.

Son extradition ne deviendra possible qu'à compter du moment où son dossier québécois sera clos.

SONY®

SONY. Mini-chaîne FM/AM 3 MORCEAUX AVEC LECTEUR LASER

- Avec réducteur de bruit Dolby
- Enceintes à 3 voies détachables
- Magnétophone à cassettes

PRIME
123
PROFITEZ
DU BONUS
1-2-3

ÉPARGNEZ
50\$

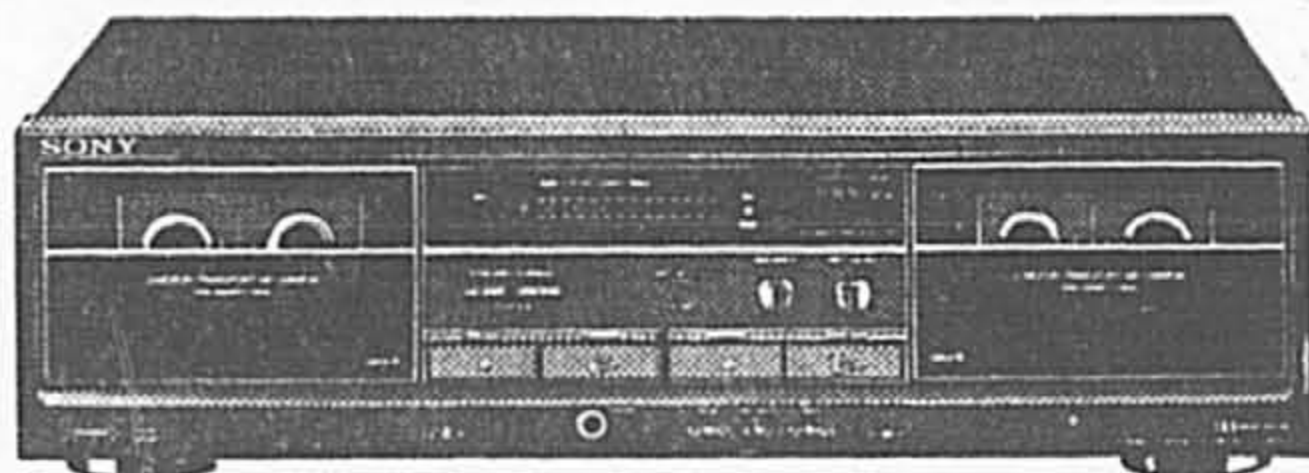
349\$



SONY. Platine à cassette double, modèle TC-W320

- Système d'entraînement à 2 + 2 moteurs
- Réducteur de bruit Dolby B/C
- Doublage à haute vitesse
- Recherche musicale AMS

299\$

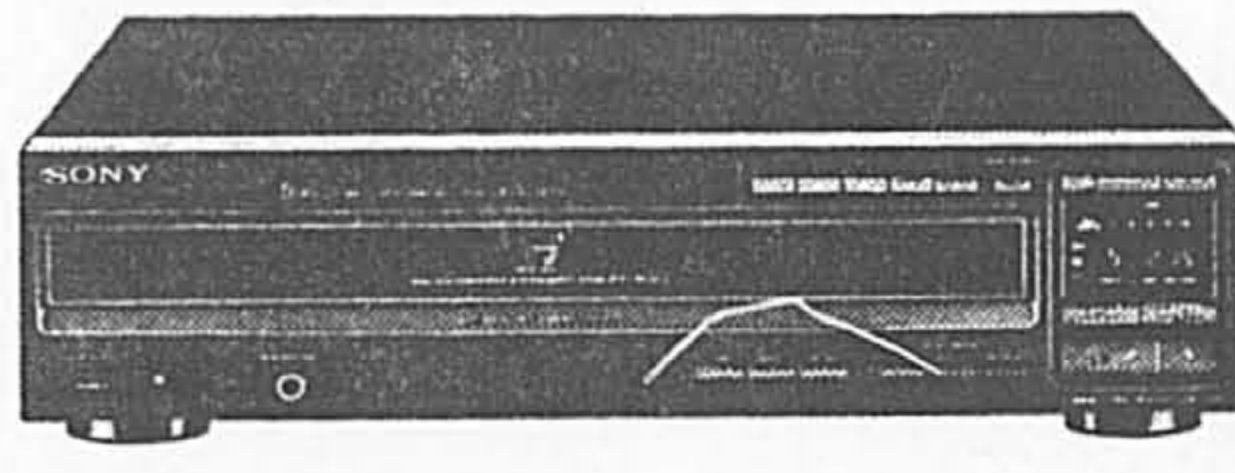


SONY. Lecteur laser, modèle CDP-C505 multi-disques

- Filtre numérique à octuple échantillonnage à confirmation du bruit
- Accès direct à tous ces morceaux (avec télécommande)
- Télécommande incluse
- Custom edit: recherche de crête, programme multiple

COMPACT
disc
DIGITAL AUDIO

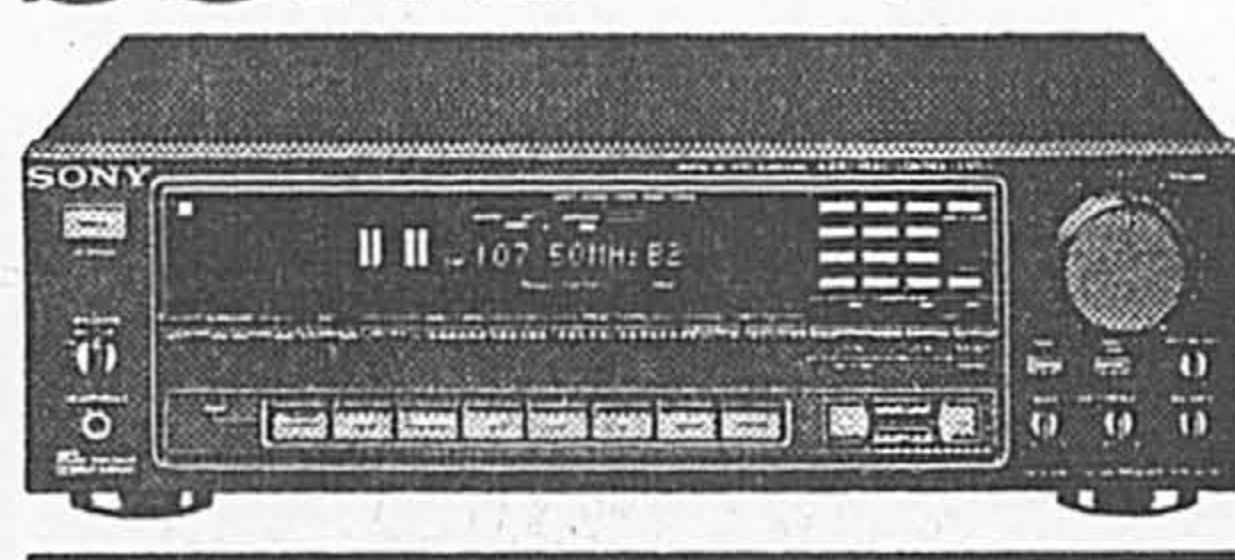
399\$



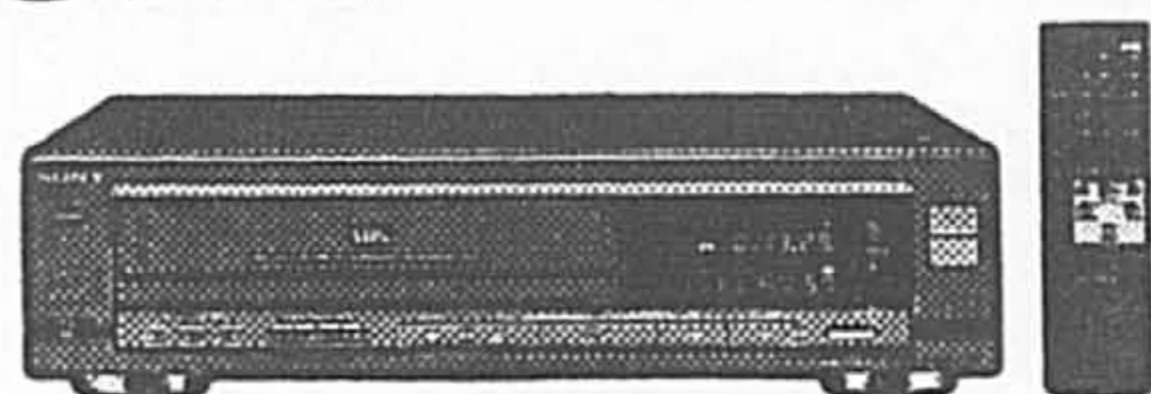
SONY. Récepteur

- STR-AV 720 2 x 80 watts + 2 fois 10 watts
- 7 fonctions d'entrée/sortie
- Processeur d'ambiphonie
- Contrôle indépendant de magnétophone
- Télécommande de système audio

499\$



SONY. SLV-M77 Mark II vidéo VHS



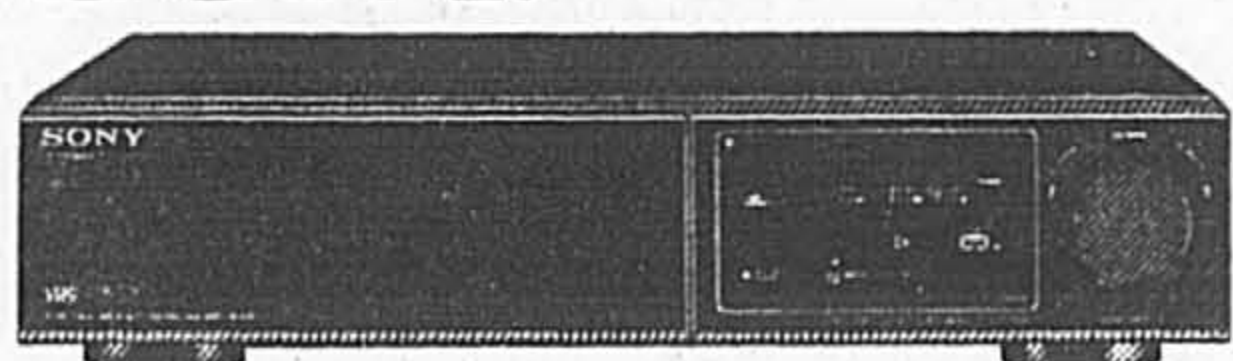
SLV-M77

- Télécommande
- Lecture rapide
- Affichage à l'écran
- Programmation 1 an/6 événements
- Circuit HQ
- Capacité 155 canaux

449\$

BONI RUBAN VHS

SONY



SLV-575

SONY. VHS Hi-Fi

Magnétoscope VHS, modèle SLV-575

- Autonettoyage des têtes
- Index automatique
- Rebobinage à haute vitesse
- Stabilisateur de bandes
- Sonorité MTS/HIFI



ENSEMBLE PRIME DE QUALITÉ SONY

Achetez un magnétoscope VHS SONY et obtenez deux vidéocassettes VHS V sans supplément de prix: plus deux bons pour 2 cassettes V au prix de 1.

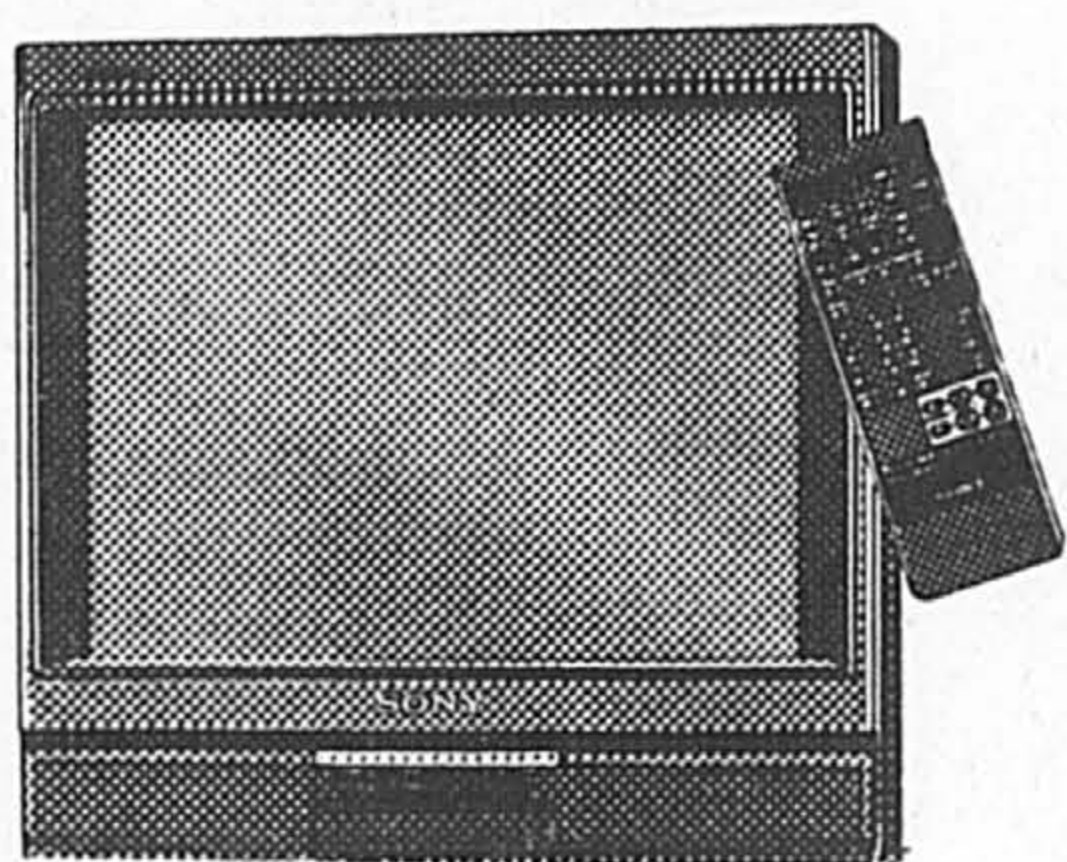
699\$

BONI RUBAN VHS

SONY. Récepteur moniteur stéréo modèle 20TS-20

- Trinitron microblack de 21 po
- Résolution horizontale de 400 lignes
- Filtre en peigne Colorpure
- Minuterie d'interruption automatique
- Télécommande Uni commander RM-764
- Entrée audio/vidéo

699\$

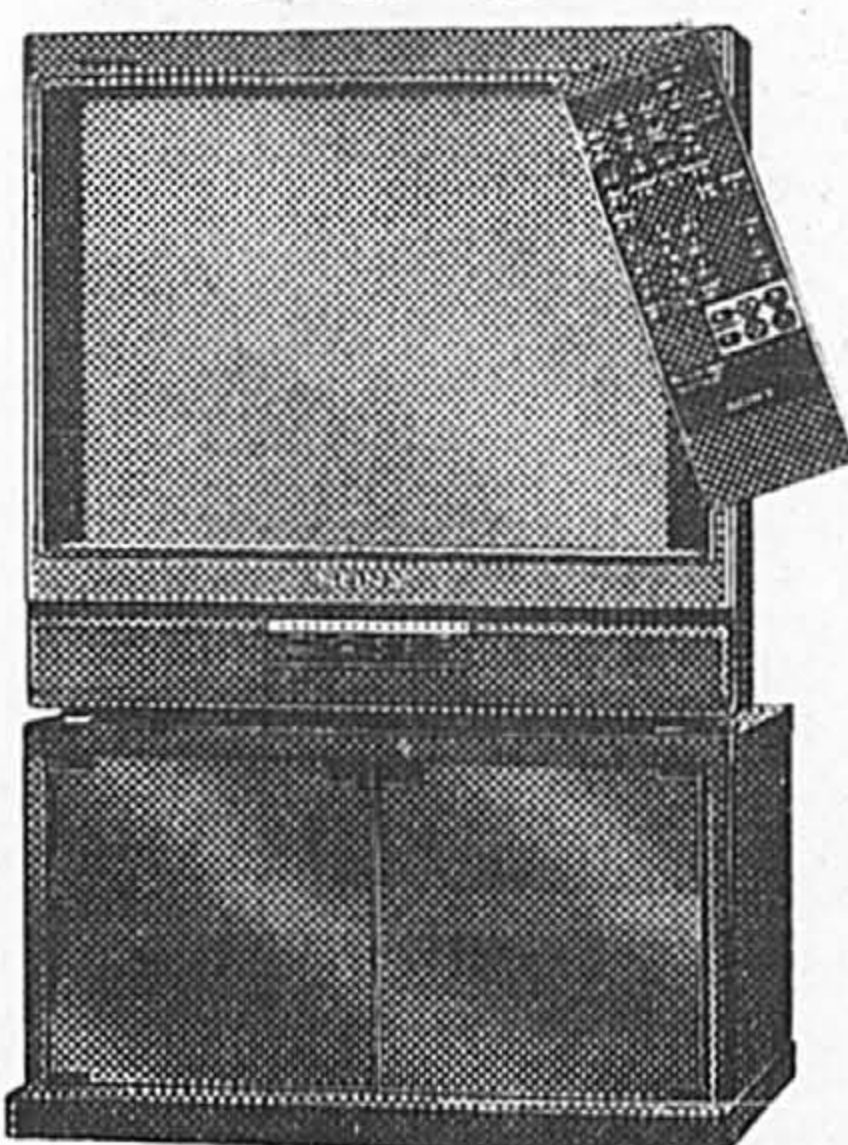


SONY.

Récepteur/moniteur stéréo Microblack modèle KV-27TS30

- Trinitron microblack de 28 po
- Filtre Colorpure
- Synchronisation Express Tuning de 181 canaux
- Télécommande Uni commander RM-764
- Résolution horizontale de 450 lignes

1 299\$ MEUBLE INCLUS



SONY. Caméscope vidéo 8 modèle GCD-F33

- Objectif zoom à rapport 6:1 avec micro
- Obturateur à vitesse variable
- Éclairage minimum de 4 lux
- Prise de télécommande



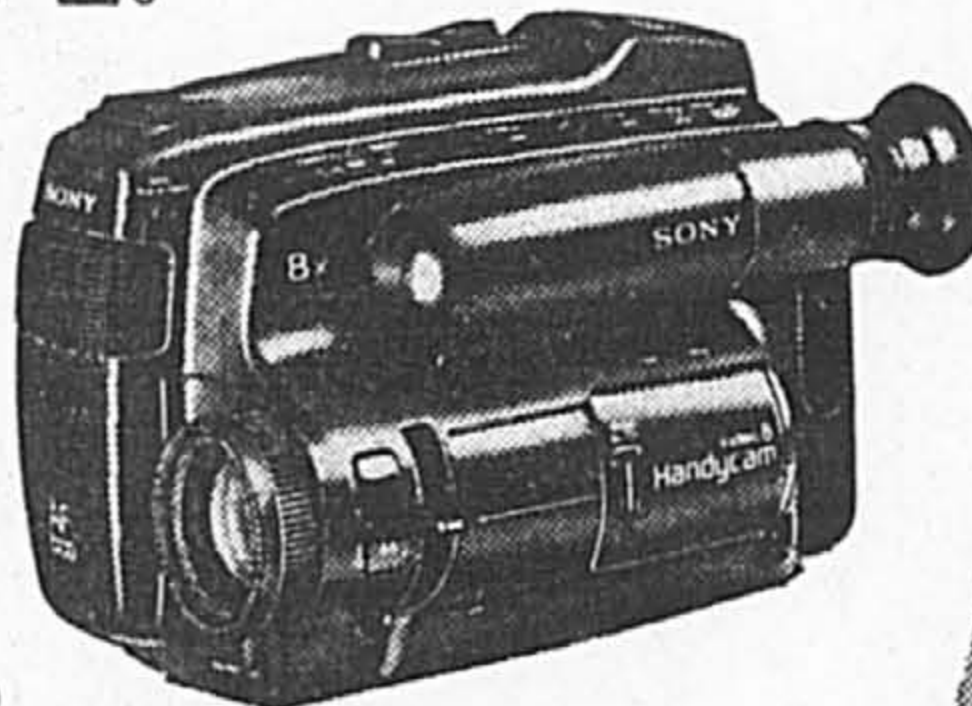
À PARTIR DE

999\$

SONY.

CCD-TR6 Handycam Compacte Série TR

- Zoom 8 à 1 macro
- Affichage fonctions LCD
- Fonction des fondus



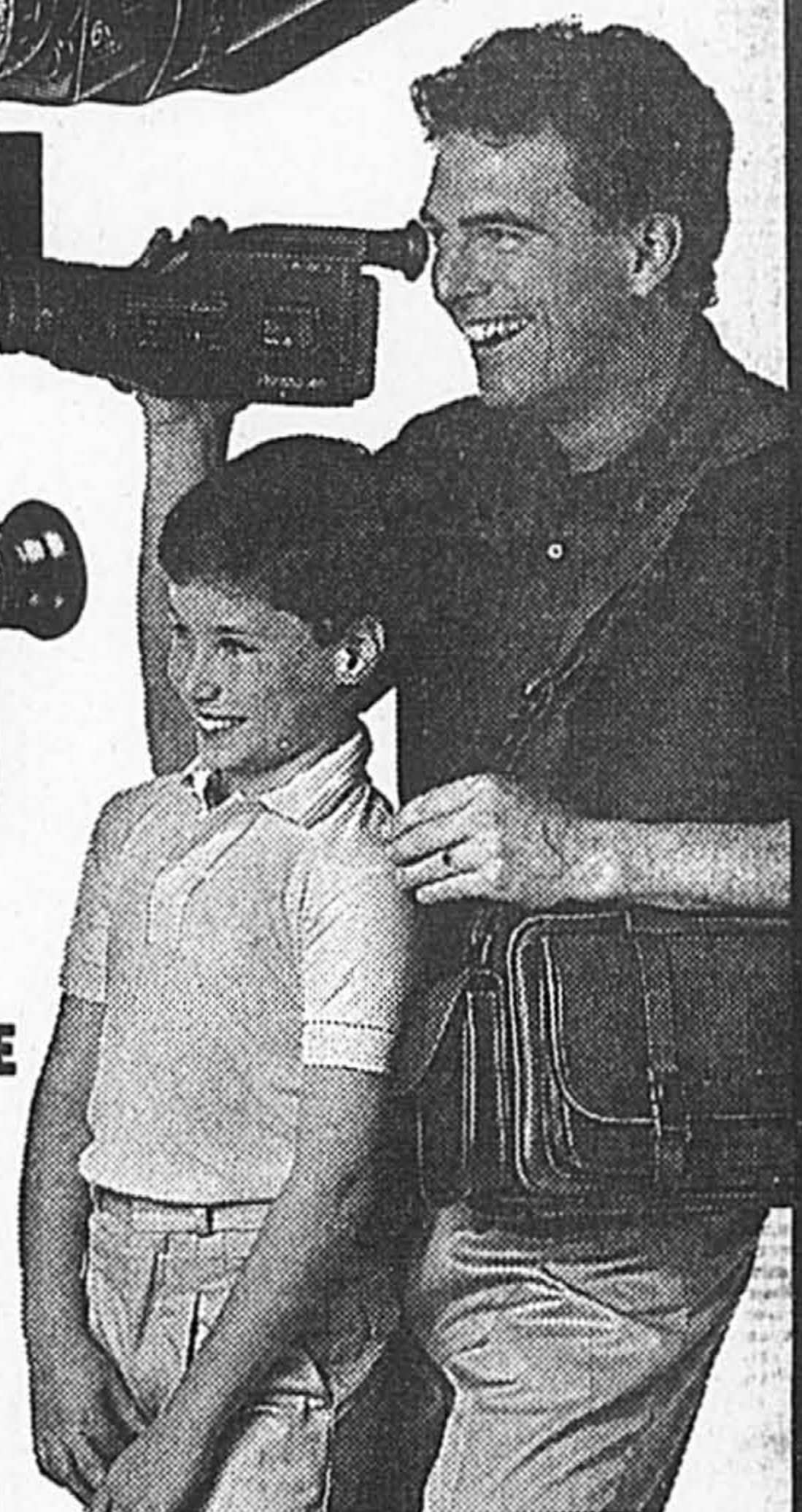
NOUVEAU MODÈLE

BONUS
MALETTE

TR4, TR6, TR7



Achetez une Handycam et obtenez en prime une malette



MEMBRES
SPEC
ELECTRONIQUE

MAISON DU SON

1843 est, avenue Mont-Royal
523-1101

FORTIN
ELECTRONIQUE

47 ouest, rue Flourey
381-9261

SONIMA

5105 est, rue Beaubien
722-6705

CENTRE
A.T.V. VIDEO INC.
5559, boul. Leger
Montréal-Nord
329-1010

LESSARD

électronique
2203, chemin Chambly
468-1993

Un diamant de 12,8 millions

GENÈVE

Au cours d'enchères, un joaillier libanais installé à Genève a acheté un diamant pour la somme record de 12,8 millions de dollars.

M. Robert Mouaouad est devenu l'heureux propriétaire de cette pierre de 3,6 centimètres de long et qui possède une pureté abso-

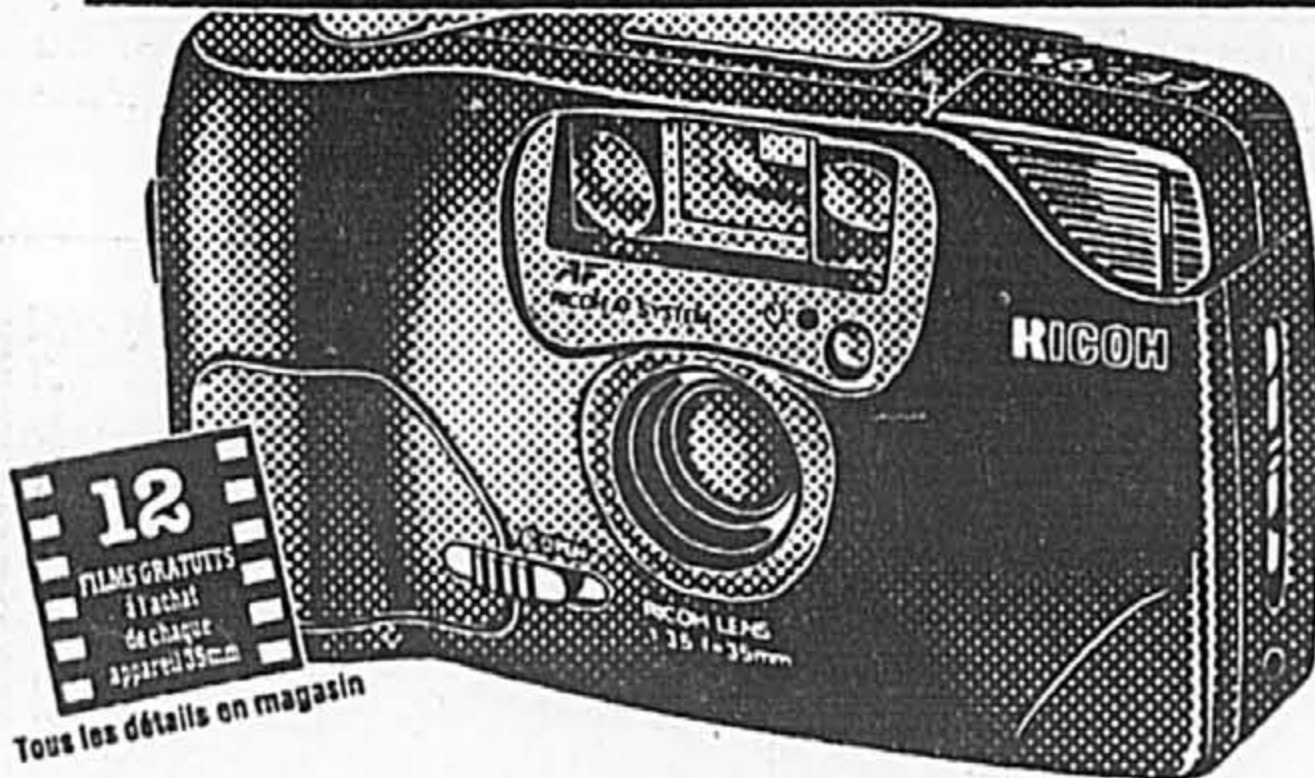
lue, selon les experts de Sotheby's qui organisaient les enchères.

Sotheby's n'a pas révélé le nom du vendeur et l'on ne sait pas ce que M. Mouaouad va faire de sa fabuleuse acquisition.

L'ancien record pour la vente d'un diamant datait de 1988 et concernait une pierre de 86 carats attribuée à 9,1 millions.

NOËL

SUGGESTIONS DE CADEAUX



Pour faire respecter les règles de sécurité routière dans le transport scolaire

ERIC TROTTIER

■ La prévention des accidents impliquant les autobus d'écoliers passe inévitablement par le respect des feux rouges intermittents, indiquant aux automobilistes de s'arrêter.

«La plupart du temps, souligne Alain Rheault, conducteur d'autobus pour la CECM, les automobilistes font comme si de rien n'était. Et quand une voiture s'arrête à la vue de nos clignotants, ceux qui la suivent se mettent à klaxonner pour lui faire comprendre qu'elle bloque leur chemin. Il arrive même que des gens roulent sur le trottoir pour dépasser l'autobus...»

En conséquence, les chauffeurs d'autobus doivent veiller doublement à la sécurité des enfants. À la limite, ils peuvent s'arranger pour prendre toute la place et ainsi empêcher les voitures de passer leur chemin, mais s'ils se font prendre par la police, ils ris-

quent une contravention... pour entrave à la circulation!

«Certains policiers me demandent de ne pas mettre mes clignotants sur les grandes artères parce que ça bloque trop la circulation, enchaîne M. Rheault. D'autres m'ordonnent de le faire quand même. Il faudrait qu'ils s'entendent.»

Alain Rheault attribue ce problème d'abord au fait qu'«on ne parle pas assez de ces règlements (concernant les autobus d'écoliers) dans les cours de conduite». «Les gens ne sont pas conscients que ce sont leurs enfants que nous transportons.»

Tout de même, il n'y a eu qu'une seule victime chez les 30 enfants impliqués dans un accident d'autobus d'écoliers, l'an dernier. Mais le danger demeure présent puisque plus de 650 000 élèves utilisent ce mode de transport deux fois par jour, pour un total de 200 millions de déplacements par année.

L'Association du transport écolier du Québec (ATEQ) entend donc éveiller les jeunes et les conducteurs automobiles québécois aux risques à ne pas prendre, à bord et autour des autobus, durant la «campagne de sécurité routière dans le transport scolaire» qui se tiendra la semaine prochaine.

Pour leur sécurité, les élèves devaient, après être descendus de l'autobus, se tenir à au moins trois mètres du véhicule, afin d'être mieux vus des automobilistes. Voilà le genre de conseils que des vidéos, des jeux et des livres distribués à cette fin dans toutes les écoles du Québec, leur prodiguent.

Pour les automobilistes, l'ATEQ a préparé un dépliant dans lequel se trouvent des informations sur les bonnes règles à suivre et sur les amendes prévues au code de la route. Le dépliant sera offert dans les institutions financières, pharmacies et autres organismes publics.

Près du quart des Canadiens adultes étudient à temps partiel, selon Gallup

■ Environ un Canadien adulte sur quatre (24 p.c.) se propose de suivre des cours du soir ou des cours à temps partiel cet automne ou cet hiver. Le sondage effectué par l'Institut Gallup à ce sujet n'inclut évidemment pas le nombre important de Canadiens âgés de 18 ans ou plus qui étudient à plein temps.

Par ailleurs, 74 p.c. des répondants ne manifestent pas l'intention de retourner aux études dans les mois à venir, tandis que 3 p.c. refusent de se prononcer.

Les pédagogues et les sociologues ont beaucoup parlé, ces dernières années, de la tendance croissante des adultes nord-américains à poursuivre leurs études, que ce soit à temps plein ou partiel. Dans de nombreux cas, les exigences accrues du milieu de travail requièrent des employés qu'ils suivent des cours, ne serait-ce que pour se maintenir au courant d'une technologie en évolution constante; dans d'autres, les

travailleurs sont simplement mécontents de leur emploi actuel et retournent à l'école pour accroître leurs compétences et s'assurer un meilleur avenir. L'époque où le travailleur était prêt à conserver le même emploi au sein de la même entreprise pendant toute sa vie active semble désormais révolue.

Parmi les Canadiens qui manifestent l'intention de suivre des cours du soir ou des cours à temps partiel, 65 p.c. disent vouloir le faire pour améliorer leur emploi, tandis que 31 p.c. donnent d'autres raisons.

L'analyse des données du sondage en fonction des diverses caractéristiques démographiques des répondants permet d'effectuer d'intéressantes constatations: c'est ainsi que l'âge, le degré d'instruction et l'importance de la collectivité jouent un rôle prédominant dans la décision des individus de suivre des cours à temps partiel.

Les citoyens plus jeunes sont sensiblement plus enclins que les plus âgés à retourner aux études: alors que 37 p.c. des répondants s'inscrivent dans le groupe d'âge de 18 à 29 ans manifestent l'intention de suivre des cours dans un avenir rapproché, cette proportion tombe à 8 p.c. parmi les citoyens âgés de 65 ans et plus.

Par ailleurs, on constate que plus le degré d'instruction est élevé, plus l'on a tendance à poursuivre ses études: la proportion est la même que pour les deux groupes d'âge entre les Canadiens qui ont reçu une instruction universitaire et ceux dont l'éducation s'est limitée à l'école publique.

Enfin, les gens qui vivent dans des villes de 500 000 habitants ou plus sont plus enclins (30 p.c.) à suivre des cours à temps partiel que ceux qui résident dans des agglomérations de moins de 10 000 âmes (17 p.c.).

Les conclusions du sondage se fondent sur 1 051 interviews effectuées entre le 12 et le 15 septembre 1990 auprès de Canadiens âgés de 18 ans et plus. Un échantillon de cette ampleur donne des résultats exacts à quatre pour cent près dans 19 cas sur 20. La marge d'erreur est plus forte dans les régions, par suite de l'importance moins grande des échantillonnages.

Une anomalie détectée dans le cerveau des hyperactifs

Associated Press
BOSTON

■ Pour la première fois des scientifiques ont détecté une anomalie biologique dans le cerveau de personnes souffrant d'hyperactivité, le problème psychiatrique le plus courant chez les enfants.

On soupçonnait depuis longtemps qu'une irrégularité physiologique pouvait être à la source de ce désordre, qui afflige entre 2 et 4 pour cent des enfants d'âge scolaire.

Les chercheurs ont constaté que les parties du cerveau essentielles à l'attention et au contrôle du comportement ne fonctionnent pas aussi efficacement chez les hyperactifs que chez les gens sains, ce qui constitue, au dire des experts, une percée significative dans la compréhension de l'hyperactivité.

À l'examen, des adultes affligés d'hyperactivité depuis leur enfance ont montré des cellules du cerveau 8 pour cent moins actives que celles de gens normaux. Fait remarquable, l'écart était particulièrement prononcé dans les zones du cerveau qui contrôlent l'attention et inhibent le comportement.

L'hyperactivité est une affection grave qui rend les enfants peu attentifs et impulsifs. Ils ont tendance à parler étourdiment en classe, à se précipiter dans la rue sans regarder avant de traverser. Ils passent leur temps à gigoter, à se tortiller sur leur chaise, à sauter partout. De tempérament colérique, ils désobéissent constamment, causant d'innombrables difficultés à leurs parents et enseignants.

La moitié du temps, le désordre persiste à l'âge adulte, et ses victimes sont susceptibles d'entrer plus souvent en conflit avec la loi, de consommer des drogues et d'abuser de l'alcool.

Cri d'alarme contre le crack, lancé en Europe

Agence France-Presse
STRASBOURG

■ Des maires de grandes villes américaines et canadiennes ont lancé hier, à Strasbourg, un cri d'alarme à l'adresse de leurs homologues européens, pour les prévenir de la menace du crack, dérivé de la cocaïne aux effets dévastateurs.

Lors d'une audition au Conseil de l'Europe consacrée à l'incidence du crack, les maires de San Diego, Charlotte, Colorado Springs (États-Unis), Winnipeg (Canada) notamment, ont invité les pays européens à «reconnaître l'existence du crack» avant qu'il ne soit trop tard. Ils ont expliqué qu'il est «plus difficile de lutter des lors que le marché du crack a commencé à fonctionner».

M. Gilbert Bonnemaïson, président du Forum des collectivités territoriales européennes pour la sécurité urbaine, a estimé en réponse que le crack n'était à ce jour présent en Europe qu'à dose «infinitésimale».

Selon Geneviève Domenach-Chich, de la Délégation interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie, 50 grammes de crack ont été saisis en France en 1989, lors d'une quinzaine de prises.

QUELLE EST LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE LA PLUS IMPORTANTE DU QUÉBEC?

Celle de Desjardins.



Assurance-vie
Desjardins

Eh oui! Depuis la récente fusion de La Sauvegarde et d'Assurance-vie Desjardins, Assurance-vie Desjardins inc. est bel et bien le leader de l'assurance de personnes au Québec.

Imaginez... plus de 300 assureurs-vie de grande compétence, le réseau des 1 339 caisses Desjardins, des services inégalés de télémarketing et de distribution directe.

Même plus, au-delà de 3 500 entreprises y ont déjà leur assurance collective.

Assurance-vie Desjardins inc., société issue du regroupement de l'Assurance-vie Desjardins et de La Sauvegarde Compagnie d'assurance sur la vie.



Desjardins

L'incroyable force de la coopération.

Cultivez vos idées originales, dit un prix Nobel canadien

CAROLE THIBAUDEAU

■ Jeunes scientifiques, ne vous laissez pas bouffer par le système! C'est en persévérant dans des idées originales qu'on finit par décrocher un prix Nobel. Témoin le biochimiste Sidney Altman, montréalais d'origine et actuellement professeur à l'Université Yale.

Le professeur Altman, conférencier hier à l'Université McGill, a reçu le prix Nobel de chimie l'année dernière — en collaboration avec Thomas Cech de l'Université du Colorado — pour avoir démontré que certaines molécules d'ARN ont une activité enzymatique. La chose ne dit rien à 99 p. cent des gens qui se promènent sur la rue Sainte-Catherine, mais pour les scientifiques, c'était une révolution.

Avant la démonstration de Sidney Altman, il était admis qu'une enzyme est une sorte de protéine qui sert de catalyseur dans les réactions biochimiques; il y a des enzymes qui digèrent les sucres, des enzymes qui coupent le matériel génétique, et ainsi de suite. Or, Altman et Cech ont démontré que l'ARN, qui est un ensemble de bases et pas du tout une protéine, agit lui aussi comme une enzyme dans de nombreuses cellules.

«En démontrant que l'ARN est capable de couper, d'épissier et de se reconstituer sans aide extérieure, Altman et Cech ont révolutionné la notion d'enzyme», lit-on dans la revue *Science*, peu après l'annonce du prix Nobel.

Cette découverte a un profond impact sur ceux qui s'intéressent à l'origine de la vie. En effet, ces personnes se trouvent confrontées au problème «l'oeuf ou la poule», lequel des deux existait en premier? Il faut de l'ARN pour fabriquer des protéines nommées enzymes et il faut des enzymes pour que l'ARN se reproduise.

En démontrant que l'ARN peut se reproduire sans aucune protéine enzymatique, le scientifique a soudainement révélé que «la terre d'il y a quatre milliards d'années était un monde d'ARN dans lequel ces molécules effectuaient tous les processus de la vie sans le recours ni des protéines ni de l'ADN», publie *Science*.

Mieux encore, cette découverte laisse entrevoir l'espoir que dans cinq, dix ou quinze ans, «les biologistes trouveront une façon d'utiliser l'ARN comme moyen de défense contre les infections virales», explique M. Altman.

Une marge de liberté

Au début des années 80, Sidney Altman présente à ses patrons de l'école un projet ayant pour but de démontrer l'activité enzymatique de l'ARN. On lui répond que s'il est prêt à ce que «ses collègues ne trouvent rien d'intéressant à lui lire pour les deux prochaines années, il peut toujours aller de l'avant».

«Ce qui est extraordinaire, c'est qu'ils ne m'aient pas empêché de le faire», relate le scientifique, qui sait quel effet démotivant peut avoir sur un chercheur

Des savants de 90 pays invités à un sommet au Vatican

Agence France-Presse
CITE DU VATICAN

■ Le cerveau et ses pathologies, les mystères de l'esprit humain, les aspects biologiques des «maladies de l'âme» seront de jeudi à dimanche au centre d'un sommet des savants de 90 pays, invités au Vatican par le ministre de la santé du Vatican, Mgr Fiorenzo Angelini, a annoncé ce dernier, hier, au cours d'une conférence de presse.

Trois prix Nobel, les ministres américains et polonais de la santé, MM Louis Sullivan et Andrzej Sosinski, l'écrivain français André Frossard et le médecin Corrado Manni qui a anesthésié le pape lors de son opération à la suite de l'attentat dont il a été victime en 1981, figurent parmi les participants.

Le Pr Manni parlera de l'esprit humain et de la réanimation ainsi que des cas extraordinaires des ressuscités.

Un savant polonais, Zdzislaw Syn de Cracovie, abordera le thème du syndrome des survivants, celui des 6,7 millions de survivants des camps nazis et des centaines de milliers de survivants des camps soviétiques de Sibirie.

D'ici cinq ans, les ordinateurs personnels reconnaîtront votre écriture et votre voix

Associated Press
LAS VEGAS

■ En 1995, les ordinateurs personnels reconnaîtront l'écriture et la voix de leur propriétaire et afficheront des images tridimensionnelles claires sur de minces écrans à cristaux, prédisent les spécialistes du matériel informatique.

Ils seront aussi plus petits et plus légers que les appareils d'aujourd'hui. En fait, ils seront portatifs au point où leurs propriétaires pourront les transporter partout où ils iront un peu comme un carnet de rendez-vous, a prédit un panel constitué de dirigeants de cette industrie dans le cadre de Comdex, une foire d'une semaine sur les produits informatiques.

En outre, les appareils seront en contact constant avec le reste du monde grâce à un téléphone cellulaire ou une liaison radio incorporées, qui permettront aux utilisateurs d'expédier et de recevoir des messages tout comme des bulletins de nouvelles, des com-

muniés ou d'autres documents expédiés par télécopieurs.

Au cas où tout cela vous semblerait propre à un futur éloigné, songez aux progrès que les ordinateurs ont connus au cours des cinq dernières années — la puissance des microprocesseurs au cœur des machines a augmenté à un rythme exponentiel, les écrans actuels offrent des images couleur précises au lieu de simplement blanches et noires, et déjà plusieurs modèles portatifs entrent dans une valise, bien qu'ils soient loin de posséder la puissance promise pour les futurs appareils.

M. Dan Bricklin, un des inventeurs du premier graphisme de comptabilité pour ordinateur, VisiCalc, croit que le clavier d'ordinateur disparaîtra comme les cartes perforées qu'utilisaient les premiers ordinateurs.

«S'en servir deviendra aussi bizarre que les gens écrivant avec des plumes d'oie. Dans l'avenir, on considérera le clavier comme un accessoire», a-t-il déclaré.

Commandes écrites

M. Bricklin est tellement sûr que nombre

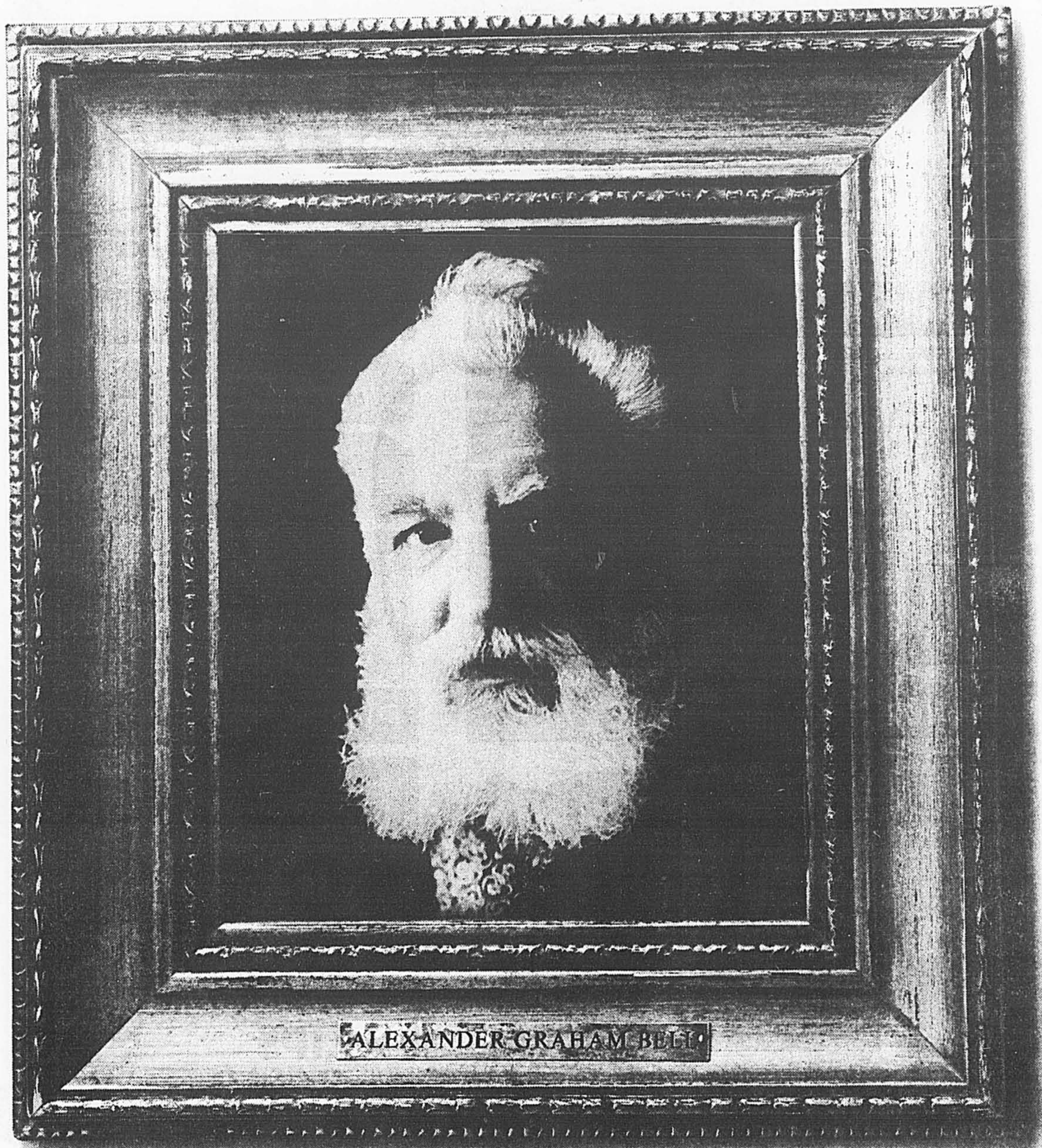
d'ordinateurs recevront l'information en saisissant l'écriture manuelle qu'il a mis sur pied une entreprise de logiciels qui créera des programmes pour ces appareils.

Jusqu'ici, il y a sur le marché seulement quelques ordinateurs qui fonctionnent de façon bien rudimentaire en saisissant l'écriture manuelle. L'un d'eux, vendu par Grid Systems Corp., une filiale de Tandy Corp., reconnaît les chiffres et les lettres en caractères carrés tracés sur l'écran avec une plume spéciale.

Avec des ordinateurs de plus en plus petits, le clavier devient peu pratique, a pour sa part noté M. Robert Carr, de Go Corp., qui crée également des logiciels pour les appareils fonctionnant avec la saisie de l'écriture manuelle.

M. Bricklin croit que la saisie de l'écriture manuelle sera d'ailleurs associée à la saisie de la voix pour remplacer carrément le clavier.

Il existe quelques appareils saisissant la voix, mais ils sont peu sophistiqués et d'un usage très limité.



ALEXANDER GRAHAM BELL

Vous pouvez compter sur une compagnie cellulaire qui n'est pas née d'hier.

Nous sommes chef de file dans le domaine des télécommunications depuis les origines mêmes du téléphone, inventé par Alexander Graham Bell en 1876. Cet héritage, nous sommes fiers de pouvoir vous en faire profiter.

Au fil des ans, notre engagement de mettre à votre disposition les plus récentes innovations technologiques ne s'est jamais

Plus d'un siècle d'expérience en communication.

démenti. Aussi notre position de leader dans le domaine cellulaire est-elle maintenant reconnue dans le monde entier.

Alors si vous songez à vous abonner à un service de téléphonie cellulaire, le choix est clair: Bell Cellulaire.

Nous n'avons pas la prétention de tout réinventer, mais avec nous vous pouvez vous attendre à plus.

Bell Cellulaire



"LA Désormais CÉLÈBRE FORMULE

$$\sqrt{a^2}$$

$$\frac{(a^2+b^2)}{\sqrt{a-b}}$$

2 / 10

MOIS
GRATUIT

MOIS
SANS
INTÉRÊT
 π

SE CONTINUE"



ENSEMBLE HARMAN KARDON / MORDAUNT-SHORT

MEILLEURE VALEUR CERTIFIÉE

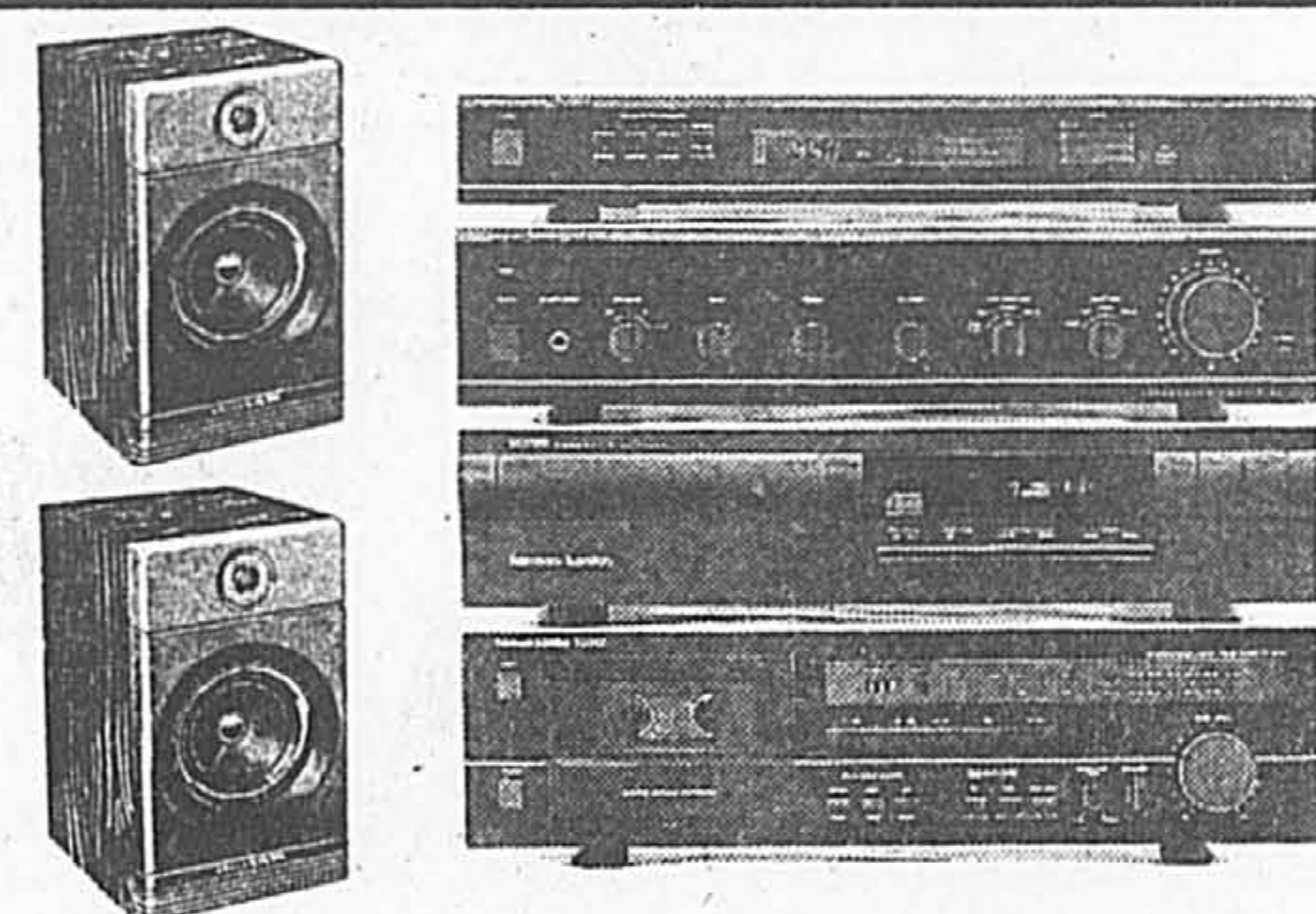
- Amplificateur intégré haut courant
- Synthesiseur AM / FM
- 18 mémoires
- Lecteur de disques compacts 18 bits
- Magnétocassette avec dolby B / C et large bande de fréquence
- 2 enceintes de haute qualité Mordaunt-Short

1999\$

PAYEZ SEULEMENT EN 1991

199⁹⁰

x 10 mois



harman/kardon Mordaunt-Short

ENSEMBLE LUXMAN / AXIOM

EXCELLENTE QUALITÉ AUDIO

- Récepteur digital de puissance ultime
- Lecteur de disques compacts télécommandé
- 2 enceintes très efficaces Axiom

999\$

PAYEZ SEULEMENT EN 1991

99⁹⁰

x 10 mois



LUXMAN
axiom

SONY HANDYCAM «VIDÉO 8»

LE PLUS PETIT CAMÉSCOPE AU MONDE

- Surimpression numérique et déroulement
- Zoom 6:1 à fonction macro
- Obturateur à vitesse variable
- Éclairage minimum de 4 lux

1399\$

PAYEZ SEULEMENT EN 1991

139⁹⁰

x 10 mois



SONY Handycam

PHILIPS VHS 4 TÊTES HI-FI STÉRÉO

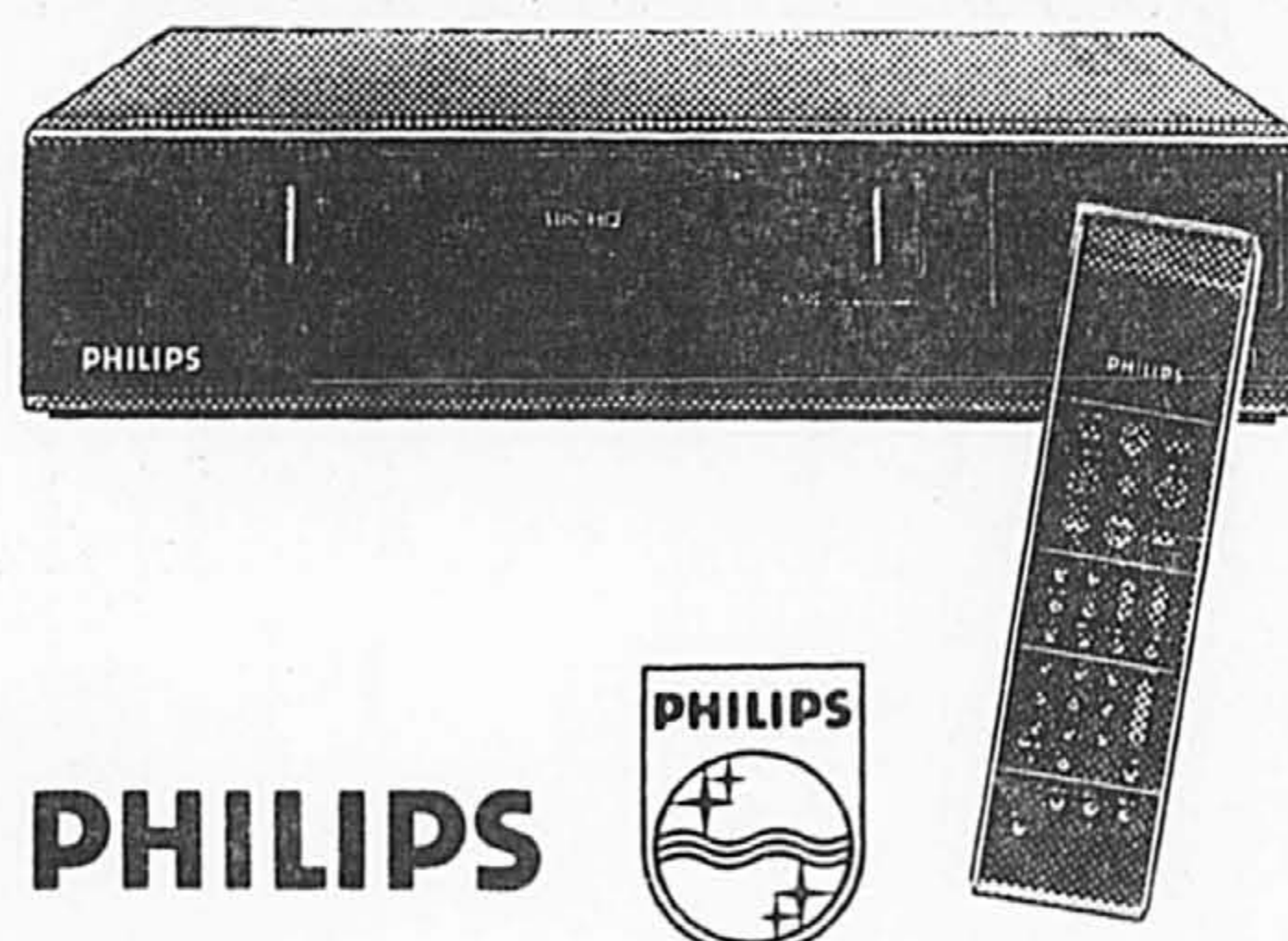
- Programmation à l'écran 4 émissions 1 mois
- Télécommande 45 fonctions
- Effets spéciaux aux modes SP et SLP

599\$

PAYEZ SEULEMENT EN 1991

59⁹⁰

x 10 mois



PHILIPS



- Sur articles sélectionnés seulement
- Taxe de vente comptant
- Sujet à l'approbation du crédit
- Crédit instantané 2500 \$
- Achat minimum de 300 \$



PHILIPS 26" STÉRÉO

- Télécommandé 178 canaux
- Affichage multicolore à l'écran
- Sortie audio, entrée vidéo
- Minuterie sommeil
- Télécommande universelle

649\$

PAYEZ SEULEMENT EN 1991

64⁹⁰

x 10 mois



PHILIPS



CAMÉRA JVC COMPLÈTEMENT AUTOMATIQUE

TRÈS FACILE À UTILISER

- Zoom
- Haute définition 360 000 pixels
- Date / Heure / Âge
- Complètement automatique

999\$

PAYEZ SEULEMENT EN 1991

99⁹⁰

x 10 mois



JVC Compact VHS

GRATUIT: 2 COURS DE PERFECTIONNEMENT
VALEUR DE 200 \$

LA
BOUTIQUE
ÉLECTRONIQUE

INFO OU CONSEILS, COMPOSEZ 682-INFO

MONTRÉAL
6380, St-Hubert
272-7441

LAVAL
1679, St-Martin O.
687-7500

ST-LÉONARD
6175, Métropolitain E.
321-2231

L'usine PFCP de La Tuque acquittée de 24 accusations

Presse Canadienne
LA TUQUE

Le ministère de l'Environnement du Québec (MENVIQ) n'ayant pas fait la preuve que l'usine latuquoise des Produits forestiers Canadien Pacifique (PFCP) fabriquait du papier, le juge Claude Pinard a acquitté cette compagnie des 24 chefs d'accusation qui pesaient contre elle selon la loi sur la qualité de l'environnement.

Le ministère avait accusé cette industrie d'avoir rejeté des matières en suspension dans un effluent d'une fabrique de pâtes et papiers, au-delà de la quantité permise par les règlements.

Le MENVIQ prétendait que cette infraction avait été commise à 24 reprises, entre le 19 janvier et le 30 septembre 1989, rendant ainsi l'entreprise passible d'amendes maximales totalisant 4850 000 \$.

Or, cette réglementation aurait été applicable dans la mesure où il aurait été prouvé que l'usine de La Tuque produit du papier, et non du carton, puisque les normes ne sont pas les mêmes pour ces deux types de produits.

Toutefois, le procureur de PFCP, Me Michel Yergeau, a réussi à convaincre le juge Pinard que sa cliente possédait en haute Mauricie une usine non intégrée de carton couché, alors que le MENVIQ échouait dans sa tentative de prouver, hors de tout doute raisonnable, la fabrication intégrée d'un seul produit de papier à usages spéciaux à ce même endroit.

Les deux parties s'étaient d'ailleurs prêtées à une véritable bataille philosophique au sujet du papier et du carton, et ce, en considération des enjeux importants qui entouraient leur définition respective.

« À la lumière de la preuve, il faut conclure qu'à La Tuque, la prévenue fabrique du carton, tant en raison de la pesanteur que de l'épaisseur, des caractéristiques et de la destination du produit fini », a soutenu le juge Pinard, dans son jugement de 22 pages.

De plus, celui-ci a reconnu que l'usine de La Tuque est une fabrique de pâtes et papiers non intégrée, et qu'aucune définition d'un élément de transformation ne pouvait être collée à la production de cette entreprise latuquoise à partir de la réglementation actuelle.

Visiblement ravi par ce jugement, Me Yergeau a exprimé l'espoir que la révision prochaine du règlement et des normes sur la fabrication de pâtes et papiers permettra de régler de telles ambiguïtés.

« Il ne faut pas oublier que le respect des normes environnementales est un casse-tête quotidien pour les quelque 59 usines québécoises de pâtes et papiers, et celles-ci se forcent pour respecter les règlements », a-t-il soutenu.

CLUB 402 HOMME

- Vestons importés d'Italie 100% laine
- Coupe exclusive
- Nous avons un tailleur sur place pour vos retouches

Notre nouvelle collection automne - hiver 90 est arrivée.

1237, rue de la Montagne (3e étage) Montréal
Tél.: 861-3636



Les usines d'épuration manquent d'ingénieurs spécialisés

C'est ce que soutient le président de l'AQTE à la faveur d'un symposium sur le traitement des eaux usées

JEAN-PIERRE BONHOMME

Le ministre de l'Environnement du Québec, M. Pierre Paradis, a raison de prétendre que les usines d'épuration des eaux usées, dans tout le territoire, ne fonctionnent pas aussi bien qu'elles le devraient.

Les mécanismes et les dosages chimiques et physiques sont souvent confiés à des personnes sans grande expérience. Et, pour rendre ces systèmes de nettoyage efficaces, l'État devra former un plus grand nombre de véritables experts professionnels.

Le président de l'Association québécoise des techniques de l'eau (les ingénieurs municipaux), M. Pierre Lajoie, a exprimé cet avis dans le cadre du 13^e Symposium sur le traitement des eaux usées.

La rencontre, organisée conjointement par les ministères de l'Environnement des deux gouvernements et l'AQTE, se termine vendredi. Elle réunit quelque 400 ingénieurs du Québec, du Canada et de France spécialisés dans le traitement de l'eau et la protection de l'environnement des cours d'eau.

On se rappellera que le ministre Paradis a récemment critiqué le design de nos usines d'épuration et qu'il a réclamé des crédits supplémentaires pour le corriger. Les ingénieurs à l'emploi du gouvernement se sont élevés contre cette assertion. M. Lajoie a dit qu'à son avis le ministre « n'a pas tout à fait tort ».

Le président de l'AQTE a signalé à La Presse que le fonctionnement des 228 usines d'épuration des eaux usées mises récemment en service avec l'aide de l'État (au coût de plus de trois

milliards de dollars) ne donne pas toujours les résultats prévus. Il a expliqué que les dosages des systèmes des usines sont trop souvent déterminés par de simples techniciens formés dans les collèges d'enseignement général et professionnel. Ils devraient plutôt l'être par des ingénieurs spécialisés.

Il a précisé que le problème se pose surtout dans les villes de moyenne et petite tailles. A Montréal, la difficulté réside dans une absence de communication entre les fournisseurs d'équipements de la grande usine et les responsables de son fonctionnement.

Selon lui les rares ingénieurs spécialisés, formés dans nos universités sont trop souvent employés dans les ministères au lieu d'être affectés à la surveillance, à l'adaptation des systèmes.

L'ingénieur en chef de la Lyon-

naise des Eaux, M. Christian Fayoux, a prononcé une conférence sur les « systèmes experts » en « assainissement géant ». La Lyonnaise, une entreprise privée, a conçu 900 stations sur le territoire français.

M. Fayoux a dit à La Presse qu'il faut cinq ans pour former un « expert » en planification et en fonctionnement des usines d'épuration, ainsi qu'en dosage des formules de traitement. Un technicien peut être formé en 18 mois.

Les véritables « experts », des ingénieurs, doivent être formés « sur le tas », dans de grands organismes où ils développent leur capacité de synthétiser et de décomposer les phénomènes. Les connaissances ainsi acquises sont précieuses car elles ne sont « pas transmissibles ». C'est à dire que, pour avoir une vision précise des situations, il est nécessaire d'expérimenter. Les logiciels d'infor-

matique ne peuvent prendre en compte tous les paramètres. Les « systèmes experts » informatisés, mis en service en France, ne peuvent qu'aider les spécialistes à vérifier leurs constats.

M. Lajoie a dit que la France, en ce domaine, « a une longueur d'avance sur le Québec », puisque sa tradition est plus longue et que ses systèmes sont plus « intensifs » que les nôtres. M. Fayoux a quant à lui offert sa collaboration.

L'ingénieur français estime par ailleurs que, malgré les efforts considérables consentis, la qualité de l'eau des cours d'eau est toujours menacée. Les produits de remplacement des phosphates, dans les détergents, les NTA, notamment, pourraient « être plus viciés » que les phosphates eux-mêmes. La France entreprendra l'an prochain un vaste programme d'étude gouvernementale de cinq ans sur ce sujet particulier.

Vous pouvez compter sur une compagnie cellulaire qui vous donne plus que des paroles en l'air.



MOTOROLA
Cellulaire

Pour un temps limité, vous pouvez obtenir un téléphone de Bell Cellulaire pour un prix exceptionnellement bas.

Et vous pouvez l'utiliser tout à loisir. En effet, vous disposerez gratuitement de 30 minutes de temps d'antenne chaque mois pendant la première année, et vous ne payez que 0,45 \$ la minute supplémentaire.

Pour les gens qui bougent, nous offrons le service Liaison assurée^{mc} qui vous permet de faire suivre vos appels dans plus de 400 villes en Amérique du Nord.

Et si vous voulez ne rater aucun appel, vous pouvez compter sur le Centre de messages Bell Cellulaire^{mc} pour prendre vos appels, quand vous êtes dans l'impossibilité de le faire, 24 heures sur 24.

Vous pouvez choisir notre Plan Avantage Mobile pour seulement 29,95 \$ par mois ou le Plan Avantage Portatif pour seulement 39,95 \$ par mois (au bout de 36 mois, vous devenez propriétaire de votre appareil). Ces deux plans avantageux comprennent les frais mensuels d'accès au service.

De plus, vous pouvez appeler le service assistance-annuaire 411 autant que vous le voulez et ce, gratuitement.

Vous pouvez également profiter de toutes les fonctions du réseau Bell Cellulaire : mise en attente, renvoi automatique d'appels et conférence à trois.

L'antenne et l'installation de votre téléphone fixe ou encore le chargeur de votre modèle portatif vous sont fournis sans frais supplémentaires.

Et pour bénéficier pleinement du service cellulaire, il vous suffit de composer sans frais *AIDE pour faire un tour guidé de l'ensemble du système.

Pour profiter de tous ces avantages, il vous suffit de vous rendre à l'un de nos Centres Cellulaire Plus ou Agents autorisés participants. Si vous voulez en savoir plus long, appelez-nous au 1 800 361-5551 ou 685-0040.

Bell Cellulaire

Cellcom, 5200, rue Paré, Montréal (Québec) Tél: (514) 739-7775. Cellular One, 9012, boul. de L'Acadie, Montréal (Québec) Tél: (514) 385-0770. Centre de Téléphone Mobile, 1239, rue Bellechasse, Montréal (Québec) Tél: (514) 274-9366. Le Car Stereo Centre, 4100, rue Jarry est, Montréal (Québec) Tél: (514) 727-3721. Locatel, 5591, rue Paré, Montréal (Québec) Tél: (514) 735-3000. Radio Communication Cellulaire, 3350, 1ère rue, bureau 204, St-Hubert (Québec) Tél: (514) 676-9919. Communication Idéale, 309, rue Notre-Dame, Repentigny (Québec) Tél: (514) 585-2847. Communication Victoriaville*, 4, rue Champlain, Victoriaville (Québec) Tél: (819) 758-5757. Le Centre Cellulaire Plus de Laval, 1636 et 1638, boul. Saint-Martin Ouest, Laval (Québec) Tél: (514) 629-7777.

*Agent autorisé

Pentax au sommet. ENCORE.



Pour la deuxième fois en trois ans, Pentax a gagné le prix Appareil photo compact de l'année en Europe.

Ce prix est décerné à un appareil photo qui, comme les juges l'ont mentionné «représente une combinaison de haute technologie, de caractéristiques attrayantes, de qualité, de conception, de facilité d'utilisation et de prix.»

En 1986, Pentax a révolutionné l'industrie en lançant le Zoom-70, le premier appareil photo compact au monde avec zoom complètement automatique. Le Zoom-70 a ensuite gagné le prix Appareil photo compact en Europe pour l'année 1987-1988.

Le nouveau Zoom105 Super de Pentax continue à être le chef de file de la révolution technologique. Il est doté d'un

objectif zoom électronique de 38-105 mm, d'une capacité macro exceptionnelle, d'un affichage à cristaux liquide facile à lire, d'une quantité de modes d'exposition et de prises et d'un boîtier stylisé et conçu ergonomiquement; la qualité des photos saura vous étonner.

L'excellence, ça nous connaît!

Du Zoom60 au Zoom105 Super, vous trouverez des appareils compacts de qualité qui conviennent à vos besoins et à votre budget. Pentax a capté l'imagination des critiques les plus exigeants. À votre tour de vous laisser tenter.



ZOOM60

ZOOM70-X

PENTAX
Saisissez toute l'imagination du monde.



ZOOM80

ZOOM105 SUPER

Crime ou littérature?

YVES BOISVERT

■ Tout ce que la police a recueilli pour prouver qu'Anton Anghel comptait en vue d'enlever Stephen Bronfman, le «plan de l'enlèvement», les notes qu'il a prises: tout ça, c'est du cinéma. Ou plus précisément, de la littérature.

Car ce n'est pas l'enlèvement du fils d'un des hommes les plus riches en Amérique du nord qu'Anghel concoctait, mais bien un roman à saveur philosophique. Voilà du moins ce que l'accusé de 42 ans est venu dire au jury, hier.

Anghel a choisi de témoigner pour sa propre défense. Interrogé par son avocat, Me Gilles Richard, le dissident roumain a contredit totalement la version donnée par le délateur Daniel Bédard, 26 ans, qui affirme qu'Anghel l'avait convaincu de participer à un complot en vue d'enlever le jeune Bronfman. Cet enlèvement devait rapporter 4 millions de dollars à Bédard seulement.

Anghel a révélé au juge André Biron et aux 12 jurés les grandes lignes de son roman, encore en chantier au moment de son arrestation, fin mars. Tout d'abord, a-t-il dit, il fallait trouver les idées maîtresses du roman. «Je n'ai pas été capable de me détacher des notions de légalité et de légitimité», a-t-il expliqué.

«Je voyais la légitimité comme la légalité ajustée aux circonstances, selon le principe que le but justifie les moyens», a dit Anghel. «À cela, je voulais ajouter une réflexion sur le pouvoir, qui décou-

le de la propriété, de la personnalité et de l'organisation.»

Pour ce roman à thèse, Anghel a inventé une douzaine de personnages venant des quatre coins du monde. «Ils pensaient tous que la liberté passait par l'argent», a dit le romancier.

Ces personnages désirant être libres, ils ont préparé une action illégale qui devait leur rapporter gros. «Pas un enlèvement», a cependant précisé Anghel. Après avoir exécuté leur coup (peut-être un vol de tableaux), ils devaient cependant réaliser que l'argent ne donne pas la liberté...

Anghel a également résumé ses ennuis avec les autorités roumaines pendant les années 70. Il a été incarcéré deux fois pendant un an et demi pour avoir tenté d'émigrer avec sa femme. Quand il a finalement réussi à s'enfuir à Paris, le régime roumain a refusé de laisser partir sa femme et son enfant. Anghel a fait une grève de la faim pendant 20 jours, au terme desquels la famille fut réunie.

Quant à ses rencontres avec Daniel Bédard, Anghel a déclaré en avoir eu une dizaine. Il prétend que c'est Bédard, et non lui, qui sollicitait ces rencontres et qu'il n'a jamais été question d'un quelconque enlèvement.

Si Anghel a appelé Bédard en mars 1990 chez ses parents à Chicoutimi, c'est tout simplement qu'il le cherchait pour réparer sa voiture (Bédard est mécanicien). Bédard a dit avoir déménagé pour ne pas qu'Anghel vienne le relancer avec son projet d'enlèvement mais que ce dernier avait appelé ses parents pour savoir où le retrouver.

La défense d'Anghel se poursuit ce matin.

Le concubin de la brûlée sera accusé de meurtre

MARCEL LAROCHE

■ Emprisonné depuis que sa concubine est morte dans des circonstances effroyables, 13 jours après avoir subi des brûlures sur près du tiers de son corps transformé en torche humaine, Richard Lebrun sera accusé de meurtre au second degré, aujourd'hui au Palais de justice de Montréal.

La victime, Joyce Bond, avait été retrouvée dans un état lamentable, le dimanche 28 octobre, dans le hall d'entrée d'une maison à logements au 1150, rue Marie-Anne.

Aux policiers venus à son se-

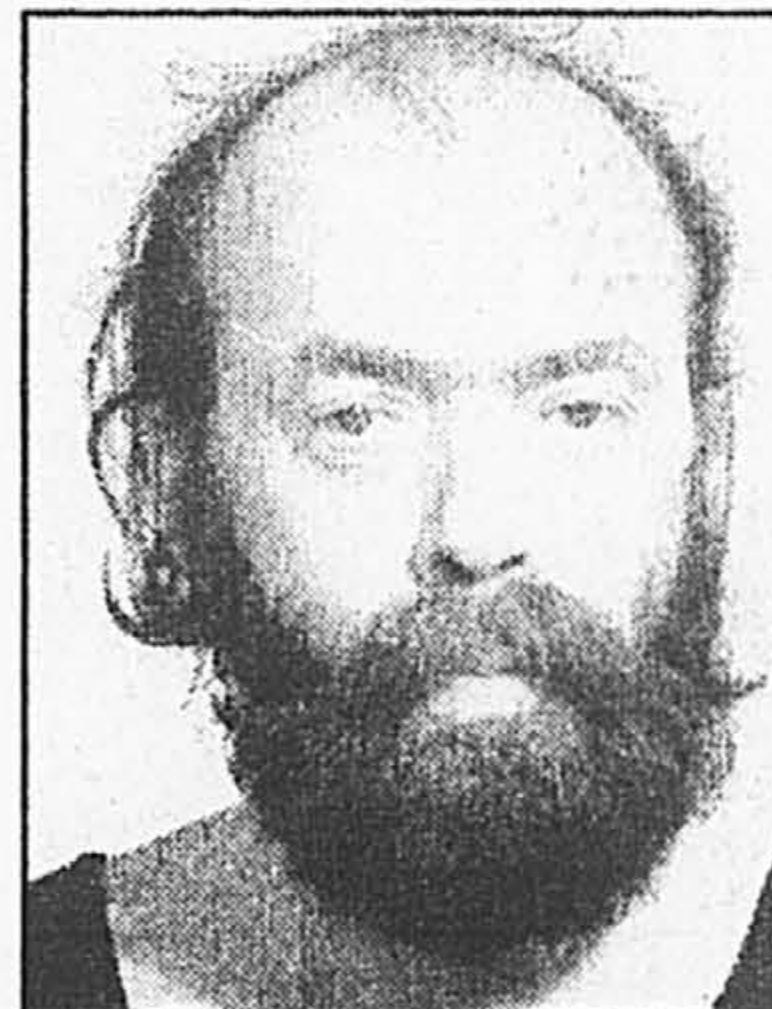
cours, la femme de 40 ans avait raconté une histoire abracadabrante. Elle disait avoir été victime de sévices de la part de Lebrun, un individu de 36 ans avec lequel elle cohabitait depuis six mois.

Une première version des faits recueillie par le sergent-détective Daniel Bergeron, du poste 34 de la CUM, semblait indiquer que la femme avait aspergé ses vêtements avec de l'essence à briquet pour ensuite demander à son ami d'y mettre le feu.

Transportée d'urgence à l'hôpital, elle a succombé à ses blessures, le 9 novembre.

Entre temps, Richard Lebrun avait été appréhendé et formellement inculqué de voies de faits graves contre sa concubine.

Lebrun dont l'enquête préliminaire doit débuter ce matin au Palais de justice de Montréal, verra donc cette inculpation modifiée en celle de meurtre au second degré.



Richard Lebrun, 36 ans, sera inculqué de meurtre au second degré.

Mort attribuée à la vitesse

■ Les conducteurs des deux voitures qui ont heurté mortellement une femme de 38 ans, le 5 juin 1989, alors qu'elle traversait le boulevard Henri-Bourassa en dehors des passages pour piétons et que le feu était vert, roulaient au-dessus de la vitesse permise, ce qui a rendu plus difficile toute manœuvre pour éviter la collision, a conclu le coronar chargé de l'enquête.

Mme Philibotte Chaput s'était engagée à l'heure de pointe sur ce boulevard achalandé, près de la rue Fort-Lorette, sans observer la circulation. De plus, elle se trouvait à 13 mètres de l'intersection, selon le rapport du coronar Charles Letellier de St-Just.

Heurtée par les deux voitures, elle est morte un peu plus tard à l'hôpital. Certains témoignages semblaient indiquer que les deux automobilistes, qui roulaient à un peu plus de 60 km/h au lieu des 50 permis, étaient engagés dans une course ou se connaissaient, ce que le coronar n'a pas pu établir.

L'accident était d'autant plus inévitable, note le coronar, que le premier conducteur croyait que la victime l'avait vu, après qu'il eut klaxonné. Le coronar conclut que «lorsqu'il a vraiment freiné, peu après, tout en poussant son accélérateur à fond, il était trop tard».

À la suite de cette enquête, M. Letellier de St-Just n'a formulé aucune recommandation visant à mieux protéger la vie humaine.

MAINTENANT OUVERT

LA PLUS GROSSE

VENTE DE FEU

JAMAIS VUE
AU QUÉBEC

POUR PLUS DE

5,000,000\$

DE MEUBLES ET
D'APPAREILS MÉNAGERS
SUR PLUS DE 200 000 pi²

Par suite d'un incendie survenu dans un grand magasin de meubles renommé au Québec, les Liquidateurs C.B., inc. ont acheté tout l'inventaire du magasin et en font la liquidation au

8600, boulevard Décarie

(ancien édifice Biltmore) situé au sud du boulevard Métropolitain

7 RAISONS POUR ASSISTER À CE GRAND ÉVÉNEMENT

- 1 ÉPARGNER DE 50 À 75% SUR TOUTE LA MARCHANDISE.
- 2 ÉPARGNER LA TAXE PROVINCIALE DE 8% SUR LES MEUBLES AVANT LE 1^{ER} JANVIER 1991.
- 3 ÉPARGNER LA T.P.S. DE 7% AVANT LE 1^{ER} JANVIER 1991
- 4 TOUTE LA MARCHANDISE DOIT ÊTRE VENDUE
- 5 AU PRIX COÛTANT ET PLUS BAS AU CHOIX: DES MARQUES RECONNUES
- 6 TOUT L'INVENTAIRE DE MEUBLES SCANWAY EST AUSSI À LIQUIDER.
- 7

STATIONNEMENT GRATUIT
LIVRAISON DISPONIBLE
ARGENT COMPTANT
CARTES VISA
MASTERCARD
CHÈQUES VISÉS
SONT ACCEPTÉS

TOUTES VENTES FINALES

OUVERT AU PUBLIC

La vente est sous la direction
des Liquidateurs C.B., incorporé

Jeu. de 9 h à 21 h
Vend. de 9 h à 21 h
Sam. de 9 h à 17 h

